

L'élection algérienne

La victoire d'Abdelaziz Bouteflika a été proclamée vendredi

L'opposition conteste que 60,25 % des électeurs aient voté

La manifestation de l'opposition prévue vendredi a été interdite

Lire page 8

M. Séguin quitte la présidence du RPR et les européennes

- « Ma démission de mes fonctions et le retrait de ma candidature prennent effet immédiatement », écrit-il vendredi
- Il invoque les manœuvres des « amis de Jacques Chirac »
- Cette décision intervient alors que l'OTAN annonce une guerre longue et meurtrière

PHILIPPE SÉGUIN a annoncé, vendredi 16 avril, qu'il quitte la présidence du RPR et renonce à mener la liste RPR-DL aux élections européennes. Dans une lettre manuscrite adressée à l'AFP, il écrit : « Lorsque le président de l'Association des amis de Jacques Chirac [Bernard Pons] peut, sans être démenti, proclamer que voter pour la liste Séguin-Madelin ou pour la liste Pasqua-Villiers marque une même volonté d'adhérer à la majorité présidentielle, lorsque le même fait publiquement la promotion de la liste fédéraliste, avant que le chef de l'Etat, quelques heures plus tard, ne reçoive son animateur [François Bayrou, président de l'UDF], il est clair que je n'ai plus rien à faire à la présidence du Rassemblement pour la République, ni, a fortiori, à la tête d'une liste européenne censée défendre la politique du président de la République. »

La guerre de l'OTAN contre Slobodan Milosevic n'est pas évoquée. Mais le double abandon de Philippe Séguin, en pleine guerre,



- L'OTAN admet le bombardement de réfugiés p. 2-3
- La guerre durera au moins « des semaines » p. 2
- Nos reportages en Albanie et au Monténégro p. 4
- A Belgrade, une opposition paralysée p. 4
- Les alliés et le plan diplomatique allemand p. 5

- La guerre vue de Grèce p. 5
- Jacques Chirac reçoit les humanitaires p. 6
- Débats : le danger d'une partition p. 16-17
- Editorial : « Le risque de la défaite » p. 18
- L'Elysée surpris par la décision de M. Séguin p. 39

risque d'être interprété comme un désaccord avec la décision de la France de participer au conflit. Elle aggrave les dissensions au sein de l'opposition sur les objectifs et la conduite de la guerre. De plus, cette décision brutale intervient alors que l'OTAN prépare l'opinion à une guerre longue et meurtrière. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, estime que les bombardements aériens pourraient durer « beaucoup, beaucoup, beaucoup de semaines, ou même de mois ». Le nombre des « erreurs » telles que celle du bombardement, mercredi, de réfugiés dans la région de Djakovica, risque d'augmenter. L'OTAN modifie sa stratégie aérienne. Tout en continuant de frapper des cibles programmées, elle accroît maintenant le nombre de ses cibles mobiles.



Il était une fois la Yougoslavie

QUI était Josip Broz, dit Tito, l'homme qui incarna la Yougoslavie de 1945 jusqu'en 1980 ? Comment a-t-il tenu cette fédération de six Républiques qui, dix ans plus tard, a volé en éclats ? Que signifiaient ses maîtres mots : autogestion, non-alignement et décentralisation ? Pourquoi sa défiance constante vis-à-vis des nationalismes a-t-elle finalement laissé place à leur renaissance accrue ? Pour comprendre aujourd'hui, il faut se souvenir d'hier : *Le Monde* a demandé à Bernard Féron de nous raconter cette Yougoslavie qui est morte sous nos yeux.

Lire notre dossier pages 14 et 15

Le diabète s'étend

LE NOMBRE de diabétiques dans le monde devrait presque doubler d'ici à 2025 pour atteindre le chiffre de 300 millions, selon l'Organisation mondiale de la santé. L'Amérique du Nord et l'Europe sont les plus touchées. L'Afrique et l'Asie les rattrapent peu à peu. Dans 90 % des cas, il s'agit de diabète de type 2, ou non insulino-dépendant, liés à des facteurs génétiques et de mode de vie. La gravité de la maladie est liée à ses complications vasculaires et neurologiques, qui peuvent être prévenues. Le traitement repose sur l'hygiène de vie, les thérapeutiques contre l'hyperglycémie, mais aussi sur la correction des autres facteurs de risques.

Lire page 30

De Buenos Aires à Belgrade, les combats des Mères de la place de Mai

ELLES SE DISENT prêtes à mourir pour arrêter la guerre. Hebe de Bonafini, présidente de l'association argentine Les Mères de la place de Mai, et Hebe Maria de Mascia, membre de cette association qui lutte depuis vingt-deux ans pour dénoncer les crimes de la dictature argentine, ont annoncé, jeudi 15 avril à Paris, qu'elles avaient obtenu des visas pour se rendre vendredi à Belgrade « sous les bombardements de l'OTAN ».

« Nous voulons dire qu'on ne peut pas arrêter un incendie avec un lance-flammes, et donc qu'on ne peut pas résoudre un problème en bombardant les gens. Nous crions de toutes nos forces que nous, les mères, ne pouvons trouver aucune justification dans la guerre et que, s'il faut engager son corps pour l'arrêter, nous le ferons », a affirmé Hebe de Bonafini, oubliant presque de se réjouir du feu vert donné par le gouvernement britannique à la procédure d'extradition de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet vers l'Espagne.

L'initiative des Mères de la place de Mai peut surprendre. Ce mouvement représente aujourd'hui deux mille mères dont les fils ont

disparu pendant la dictature argentine. Leurs manifestations incessantes, à longueur d'années, sur la place de Mai de Buenos Aires, afin d'exiger des nouvelles de leurs fils, font figure d'exemple dans la lutte contre les régimes autoritaires. Elles ont ému le monde et permis de dénoncer les crimes des dictatures militaires. L'association a aussi constitué le plus grand fonds d'archives d'Amérique latine sur les violations des droits de l'homme.

En janvier, une délégation s'était rendue à Madrid pour se constituer partie civile dans le dossier instruit par le juge Baltasar Garçon contre Augusto Pinochet. Elles ont mis à la disposition du juge espagnol des archives, précieuses, sur l'opération Condor, ce plan d'élimination systématique des opposants conçu et appliqué dans les années 70 par plusieurs dictateurs d'Amérique latine. Mercredi, elles étaient à Paris dans le bureau du juge d'instruction Roger Le Loire pour se constituer, là aussi, partie civile dans le procès intenté par quinze familles de victimes françaises de la dictature argentine. Elles ont aussi été reçues, jeudi, à Matignon, par trois

conseillers de Lionel Jospin et, au ministère de la justice, par le conseiller diplomatique d'Elisabeth Guigou.

Interrogée sur leur choix de la Serbie plutôt que du Kosovo, et sur les risques de récupération de ce voyage à Belgrade par le gouvernement de Slobodan Milosevic, Hebe de Bonafini a répondu : « Nous avons déjà manifesté contre la guerre du Golfe. Nous allons en Yougoslavie voir des mères sans distinction d'appartenance. Nous souhaitons aussi rencontrer le président du Kosovo, M. Rugova. » Finalement, les Mères de la place de Mai ont salué la décision anglaise autorisant la poursuite de la procédure d'extradition contre Augusto Pinochet : « C'est un changement fondamental dans la justice mondiale qui permettra à l'avenir de juger, partout dans le monde, les crimes contre l'humanité et les dictateurs sans attendre la constitution d'un tribunal international. » Elles continueront donc « à marcher sur la place de Mai » jusqu'à ce que justice soit faite. Toute la justice ?

Anne Proenza

M. Chirac hors la justice ordinaire

Le juge Desmure, qui instruit l'affaire des emplois fictifs du RPR, s'est déclaré incompetent, jeudi 15 avril, sur une lettre signée par Jacques Chirac alors qu'il était maire de Paris et président du RPR.

p. 9

Longue procédure pour Pinochet

La procédure d'extradition du général Pinochet devant la justice britannique pourrait durer de un à deux ans.

p. 39

Deutsche Telekom face à la concurrence

L'opérateur de télécommunications allemand Deutsche Telekom a affiché en 1998 des résultats en progression mais a perdu 30 % de parts de marché avec la déréglementation et l'ouverture à la concurrence.

p. 22

Enseigner en breton

La mobilisation autour du lycée Diwan témoigne de l'attachement de la Bretagne à sa langue.

p. 12

Hôtels conceptuels

Petits, chers, centraux et très « pensés » : les « boutique hôtels » sont les palaces d'aujourd'hui.

p. 32

Belphégor revient au Louvre

Pour ses dix ans, l'Auditorium du Louvre présente, samedi 17 avril, le *Belphégor* d'Arthur Bernède et Henri Desfontaines, réalisé en 1926.

p. 35

POINT DE VUE

Guerre totale contre Milosevic ! par Zbigniew Brzezinski

LE 23 avril, l'OTAN commémorera à Washington le 50^e anniversaire de sa création. Si le conflit du Kosovo perdure à cette date, cette célébration sera l'occasion de tenir un conseil de guerre - car c'est une guerre, en effet ! -

comme de réaffirmer la détermination de l'Organisation à triompher. Si celle-ci a gagné ce jour-là, cet anniversaire sera une fête. Mais si elle a accepté un accord négocié en retrait par rapport à ses exigences formulées juste avant les frappes, l'OTAN célébrera sa veillée mor-

tuaire. Le fait est que l'enjeu dépasse infiniment, désormais, le simple sort du Kosovo. Sa transformation radicale date du début des bombardements. Il n'est pas excessif d'affirmer que l'échec de l'OTAN signifierait tout à la fois la fin de la crédibilité de l'Alliance et l'amoind-

rissement du leadership mondial américain. Les conséquences en seraient dévastatrices pour la stabilité planétaire.

Il n'est pas sans intérêt de se poser la question suivante : qui approuve l'usage de la force pour arrêter les tueries et l'épuration ethnique au Kosovo et qui s'y oppose ? L'ensemble des dix-neuf démocraties de l'OTAN sont unies - même si une ou deux chancelleries -, et l'ensemble des autres démocraties européennes soutiennent, en général, l'opération actuelle. Les opposants farouches sont l'admirateur lunatique de Hitler en Biélorussie et le régime russe actuel, qui n'a pas réussi à faire en Tchétchénie ce que Milosevic s'efforce d'accomplir au Kosovo.

Deux visions antagonistes d'une Europe future s'affrontent : l'une qui y voit une communauté sincèrement unie par un même respect des droits de l'homme ; l'autre qui croit que les élites nationales en place ont le droit souverain de se livrer à des génocides, fussent-ils minimes, de leurs minorités.

Lire la suite page 16

Zbigniew Brzezinski est ancien conseiller pour la sécurité de l'ex-président américain Jimmy Carter.

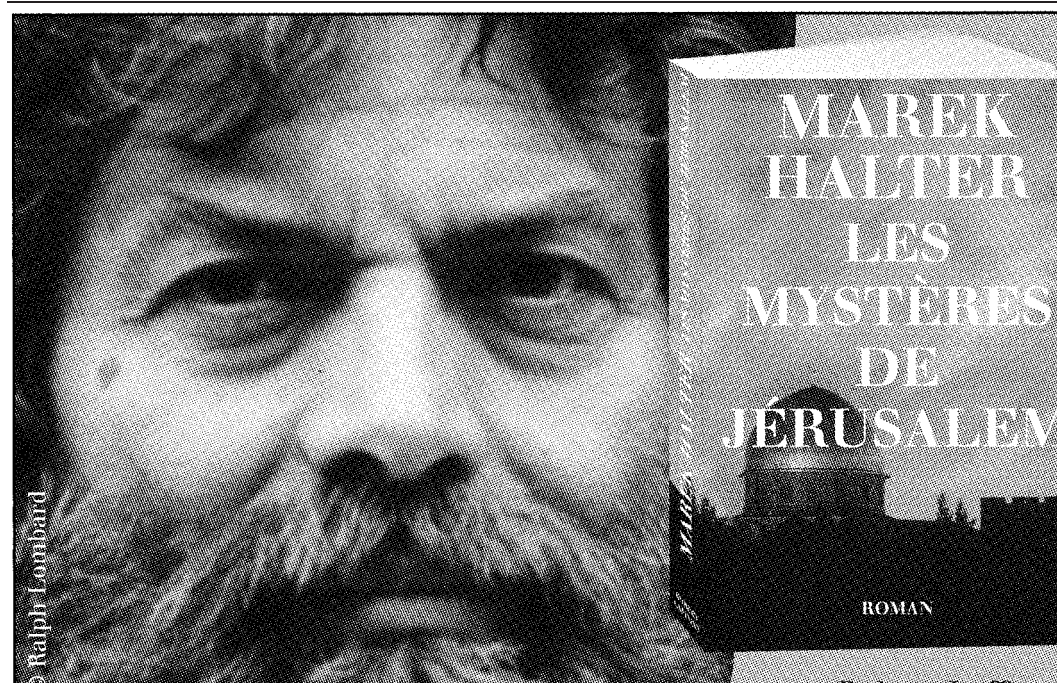
Bourges la Belge



TOM BARMAN

IL FALLAIT BIEN que l'effervescence de la scène belge contamine le Printemps de Bourges, l'un des principaux rendez-vous européens de la musique vivante. Lors de la soirée « Anver's Burning », vendredi 16 avril, Tom Barman et son groupe, Deus, porteront haut les couleurs du son anversois.

Lire page 34



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 417 - 7,50 F



■ L'ALLIANCE VEUT RENFORCER SA CAMPAGNE AÉRIENNE



La DCA de Belgrade illumine le ciel de tirs contre les avions de l'OTAN. Le général Henry Shelton, chef d'état-major des armées américaines (en haut à droite), détaillait, jeudi, la campagne de frappes devant la commission de la défense du Sénat à Washington. Dans l'Adriatique, au centre d'information d'un bâtiment américain (en bas à gauche), un contrôleur canalise les mouvements en Europe. Sur la plate-forme du porte-avions américain Roosevelt, des bombes Walleye sont chargées sur des F-14. Près du village de Gracanica, le 7 avril, des policiers serbes ramassaient des bombes non explosées.

STR

PHOTOS REUTERS



JOSE MANUEL RIBEIRO
PAUL HANNA

CORAN TOMASEVIC

« Une erreur, c'est une erreur »

KUKËS (nord de l'Albanie)
de notre envoyé spécial
Rukma Bajrami a vu mourir son fils aîné. D'abord, elle a entendu le bruit d'un avion. Puis des explosions. « Tout le monde était terrifié. » Elle s'est couchée dans la remorque du tracteur. Et, raconte cette réfugiée de soixante-quatre ans, « j'ai vu mourir mon fils aîné ». Il s'appelait Ferhat. Il avait trente-cinq ans. Il était au volant du tracteur, en tête d'un convoi d'Albanais du Kosovo violemment expulsé par les forces serbes de la Drenica (centre du Kosovo). Son deuxième fils, trente ans, lui aussi au volant d'un tracteur, avait le bras arraché. Le convoi de réfugiés a essuyé le bombardement aérien, mercredi 14 avril, près de Velika Krusa, non

loin de la ville de Prizren (Kosovo), sur le chemin de l'Albanie. Selon les témoignages des rescapés arrivés à Kukës, aucun blindé des forces serbes n'« accompagnait » le convoi. C'est quinze minutes après le drame, selon Rukma, qu'une colonne serbe a emprunté la même route. « Il y avait dix à quinze blindés. Je leur ai fait signe de s'arrêter pour qu'ils emmènent mon fils blessé. Mais ils ont continué », dit Rukma. Elle a vu trois ou quatre morts dans le tracteur de tête, trois dans celui qui suivait. Et trois ou quatre blessés. Mais elle dit : « Il y a eu beaucoup plus de morts. » Comme tous les rescapés du convoi, Rukma se refuse à croire que l'avion qui a tué son fils aîné et grièvement blessé le second appartenait à l'OTAN. Assise sur la terre, sous une tente de toile dans un camp de réfugiés de Kukës, elle dit : « Je ne pense pas que c'était une erreur. Je pense que les avions étaient serbes. L'OTAN nous défend, elle ne va pas tirer sur nous. »

« CE N'EST PAS BIEN GRAVE »
Ajmane Sula, trente-sept ans, mère de six enfants dont un a été légèrement blessé dans l'attaque aérienne, était aussi dans les tracteurs de tête touchés par les bombes : « La milice serbe, qui est arrivée une demi-heure plus tard pour ramasser les blessés et les morts, nous a dit que c'était l'OTAN qui nous avait tiré dessus. Nous sommes absolument sûrs que ce n'est pas l'OTAN. Elle est de notre côté », explique-t-elle. « Une erreur ? Tout est possible. Si c'est une erreur, ce n'est pas bien grave. Une erreur, c'est une erreur », dit-elle avant d'ajouter : « Les Serbes, eux, nous exécutent. Ils sont en train de remplir les fosses communes. » Faut-il arrêter les bombardements pour éviter ce que l'OTAN appelle pudiquement les « dommages collatéraux » ? « Il faut continuer, intervient un cousin qui a perdu cinq membres de sa famille dans cette "erreur", pour libérer notre pays, rentrer chez nous. »

de Djakovica

Mais ils s'attachent également à préparer l'opinion à une guerre longue, et peut-être plus meurtrière. Ainsi William Cohen, le secrétaire américain à la défense, a prévenu, jeudi, les membres de la commission militaire du Congrès que « la destruction systématique et méthodique de l'appareil militaire et de répression militaire yougoslave pourrait prendre du temps, et que l'on ne pouvait pas exclure des pertes militaires ». Les experts militaires estiment en effet que les « erreurs » sont une fatalité statistique, et risquent donc d'augmenter avec l'accroissement du nombre d'appareils engagés et la multiplication des missions. Pour la durée, ces mêmes experts n'excluent pas que l'opération « Force alliée » puisse se prolonger « jusqu'au milieu de l'été », car, expliquent-ils, « la lenteur à obtenir des résultats significatifs en matière de destruction du potentiel militaire serbe s'explique en grande partie par les mauvaises conditions météorologiques dans la région. Celles-ci vont s'améliorer dans les semaines et les mois qui viennent ».

Luc Rosenzweig

Jean-Baptiste Naudet

Bill Clinton confirme la poursuite des frappes

WASHINGTON
de notre correspondant
Face à la tragédie des réfugiés kosovars bombardés, mercredi, par erreur par un appareil américain, et au risque que de telles bavures pourraient faire peser sur la cohésion de l'Alliance, Washington a lancé une contre-offensive immédiate. Tout en multipliant les excuses, Bill Clinton et son secrétaire à la défense, William Cohen, ont insisté sur la responsabilité première du président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, l'homme qui a jeté par centaines de milliers les réfugiés albanais sur les routes.

« RIEN N'EST PARFAIT »
La presse s'interrogeait, jeudi 15 avril, sur les responsabilités du massacre. Mais si la nouvelle a choqué – une petite manifestation anti-guerre a eu lieu à San Francisco devant le bâtiment où parlait Bill Clinton –, le conflit est toujours aussi lointain, trop sans doute pour que l'opinion se retourne brusquement. Mais l'administration sait parfaitement qu'un renouvellement de telles bavures pourrait avoir des conséquences désastreuses, aux Etats-Unis comme chez les alliés de l'OTAN. Jusqu'ici, la brutalité des images de réfugiés arrivant en Macédoine ou en Albanie et la campagne d'explication de la Maison Blanche ont porté leurs fruits. Selon un sondage rendu public jeudi par CNN, pour la première fois une majorité d'Américains – 52 % contre 45 % – sont favorables à l'envoi de troupes au sol en cas d'échec de la guerre aérienne et à condition que les alliés y participent aussi.

Depuis le début de la guerre, les partisans des bombardements sont passés de 50 % à 61 %. Le pourcentage de personnes interrogées comprenant pourquoi il faut s'en prendre à la Serbie est désormais de 79 % tandis que 61 % approuvent la gestion de la

crise par M. Clinton. « On ne peut pas mener ce genre de conflit sans que ne se produisent des erreurs comme celle-là. Rien n'est parfait », a déclaré le président. « Nous faisons notre possible pour ne toucher que des cibles militaires (...). Mais je dois vous dire que si c'était une raison pour changer notre mission, alors les Etats-Unis ne seraient jamais plus capables d'utiliser leur puissance militaire contre un ennemi

aussi envahissant, capable d'utiliser des gens comme boucliers humains. » « La meilleure solution, pour le Kosovo, pour la Serbie, pour la Bosnie, la Croatie, la Macédoine et pour tous les pays du sud-est de l'Europe, ne passe pas par un redécoupage sans fin de leurs frontières, a par ailleurs déclaré Bill Clinton, mais par une intégration accrue au sein de l'Europe, où la souveraineté importe mais où les

frontières sont aussi de plus en plus ouvertes. » Devant le Congrès, le secrétaire à la défense, William Cohen, pour montrer que le drame de mercredi n'avait pas altéré la détermination américaine, a annoncé que les bombardements de la Serbie se poursuivraient pendant « beaucoup, beaucoup, beaucoup de semaines ou même de mois ».

Patrice de Beer

Avirex[®]
Chinos[®]
the authentic
American
*Friday wear**

*Les authentiques vêtements de détente américains

Pour tout renseignement sur les revendeurs agréés:
Tel. 01.42.21.02.09 - Fax 01.42.21.05.09

Le plan allemand reprend les conditions posées par l'OTAN

Moscou refuse toujours l'envoi d'une force militaire internationale au Kosovo

Le ministère allemand des affaires étrangères a soumis au G8 des idées pour mettre en œuvre les conditions posées par l'Alliance

atlantique à Slobodan Milosevic. La présidente des Verts au Parlement européen, Magda Aelvoet (Belgique) a accusé, jeudi 15 avril,

Londres et Washington de « bloquer » ce plan, « dernière occasion d'avoir un cessez-le-feu à court terme ».

IL Y A BIEN un plan allemand pour une sortie de crise au Kosovo, contrairement aux déclarations officielles faites à la fin du Conseil européen extraordinaire qui s'est tenu, mercredi 14 avril à Bruxelles. Les dénégations, y compris celles du chancelier Schröder, s'expliquent en partie par des considérations de politique intérieure allemande mais surtout par le fait que les idées développées par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, pouvaient prêter à malentendu : ou bien il s'agissait d'une proposition de trêve – et les Allemands donnaient l'impression de rompre la solidarité des alliés –, ou bien la mise en œuvre progressive d'un cessez-le-feu supposait bien que les cinq conditions posées par l'OTAN aient été acceptées par M. Milosevic et les suggestions allemandes apparaissaient alors prématurées.

Que proposait Joschka Fischer? Une résolution du Conseil

de sécurité reprenant dans les grandes lignes les cinq conditions de l'OTAN : retrait de toutes les forces serbes du Kosovo avec fixation d'une date-limite, déploiement d'une force internationale, retour des organisations humanitaires, retour des réfugiés et mise en place d'une administration provisoire sous la surveillance des Nations unies. C'est seulement si cette résolution était acceptée par Belgrade et si le retrait des forces serbes, armée et police, du Kosovo commençait à la date prévue qu'une trêve des bombardements de 24 heures serait décidée par l'OTAN. Cette trêve pourrait se prolonger et se transformer en suspension permanente des frappes en cas de retrait total. Au fur et à mesure du retrait des troupes serbes, la force internationale commencerait à se déployer au Kosovo à partir des éléments de l'OTAN déjà stationnés en Macédoine et en Albanie. Selon les Allemands, si Milosevic ne se conformait pas

à la résolution de l'ONU, les bombardements de l'OTAN se poursuivraient.

Ces idées ont été présentées aux responsables russes, lundi, par Wolfgang Ischinger, secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères. Comme lors de la réunion du G8 (le G7 plus la Russie), la semaine dernière à Dresde, ou lors de la rencontre entre le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright et son collègue russe Igor Ivanov, mardi à Oslo, l'accord des Russes achoppe sur le déploiement d'une force militaire internationale au Kosovo. La diplomatie russe considère que ce point est inacceptable par M. Milosevic et reconnaît implicitement qu'elle n'est pas en mesure de le faire céder sur ce point essentiel. Moscou répète que les Serbes ont déjà accepté une présence civile internationale dans les accords avec Richard Holbrooke, en octobre 1998 et qu'ils ne peuvent guère aller plus loin. Les Russes, pour leur part, se-

raient disposés à participer à une force internationale dans un arrangement avec l'OTAN de type de la SFOR qui se trouve en Bosnie depuis décembre 1995. Mais ils ne veulent pas, ou ne peuvent pas l'imposer à M. Milosevic, surtout par la force.

C'est pourquoi l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité des Nations unies apparaît encore bien lointaine. Les Russes ne veulent pas se retrouver dans une situation où la Serbie serait bombardée pour ne pas se conformer à une décision de l'ONU qu'ils auraient eux-mêmes approuvée. En revanche, Moscou semble avoir accepté, au moins tacitement, le principe d'un retrait total des troupes serbes du Kosovo, allant ainsi au-delà des accords de Rambouillet qui prévoyaient le maintien d'une force de police résiduelle et de quelque 1500 gardes-frontières.

La démilitarisation totale du Kosovo pourrait permettre, en cas d'accord, de déployer une force internationale plus légère, étant entendu comme l'indique le plan allemand que l'OTAN continuerait à assurer une couverture aérienne et que des forces de l'Organisation atlantique resteraient stationnées dans les pays voisins.

Ces réflexions concernent l'étape postérieure à la guerre, ce qui explique sans doute la réaction des Américains ou des Britanniques au plan allemand. Ceux-ci le jugent « constructif » mais Belgrade doit d'abord accepter les demandes de l'OTAN, a déclaré le porte-parole de la Maison blanche, Joe Lockhart : « Il y aura alors des discussions sur les moyens d'arrêter la campagne militaire. On en est bien loin », a-t-il conclu.

Daniel Vernet

A Athènes, des manifestants jettent des pierres sur les ambassades de France, de Grande-Bretagne et d'Italie

ATHÈNES

de notre correspondant

La Grèce a vivement condamné, jeudi 15 avril, le bombardement contre deux convois de civils kosovars albanais qui aurait fait 75 morts, mercredi 14 avril, dans l'ouest du Kosovo. La presse nationale a consacré, sous de grandes photos des corps déchiquetés, ses gros titres à l'affaire : « Le massacre des réfugiés par des bombes de l'OTAN », « Les "sauveurs" sont des assassins », « Les masques sont tombés ».

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, dans la soirée, à l'appel d'organisations proches du Parti communiste, dans le centre d'Athènes jusqu'à l'ambassade des Etats-Unis en criant « Américains, assassins des peuples ! » et « La Grèce, hors de l'OTAN ! ». Les manifestants ont jeté de la peinture rouge, des œufs et des pierres sur les façades des ambassades de France, d'Italie et de Grande-Bretagne qui se trouvaient sur le parcours du défilé.

« Cet événement tragique montre le visage repoussant de la guerre ; l'expression de la tristesse ne suffit pas », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Dimitris Reppas. Elle doit être accompagnée d'une politique qui satisfasse « le besoin immédiat d'une solution politique au problème du Kosovo ». La Grèce, qui « a déjà pris beaucoup d'initiatives et qui continue d'en prendre, se trouve à l'avant-garde des efforts pour aboutir à une solution pacifique », a affirmé M. Reppas.

Tirailée par son appartenance à l'OTAN et le soutien de son opi-

nion aux « frères orthodoxes serbes », Athènes insiste depuis le début du conflit pour la recherche d'une solution politique et diplomatique à la crise. « La communauté internationale doit comprendre que la Grèce a des priorités » de par sa position dans les Balkans « et qu'elle n'est pas et ne veut pas être mêlée aux conflits de la région », a lancé il y a dix jours le premier ministre, Costas Simitis.

NE PAS SE « MARGINALISER »

Le chef du gouvernement a toutefois ajouté que la Grèce ne pouvait pas se « marginaliser » au sein de l'OTAN et de l'UE sur la crise du Kosovo et a condamné dans la foulée « la politique serbe de nettoyage ethnique ». Le pays « doit coopérer avec l'Union européenne et préserver son rôle dans l'OTAN », car la Turquie « guette l'occasion de couvrir le vide que créerait une prise de distance » de la Grèce. Face à cette menace turque et alors que le pays est « à deux doigts » de réussir son arrimage à l'euro, « le pire serait de nous marginaliser par des réactions à chaud », a averti M. Simitis.

L'équipe au pouvoir s'emploie à unir les pays de la région pour dégager une position commune face à la crise. « Nous voulons que la voix des Balkans soit entendue, car la communauté internationale n'a pas écouté les voix de la région », a affirmé le chef de la diplomatie, Georges Papandreou, en annonçant un plan « de stabilité et de développement des Balkans » que M. Simitis a présenté au sommet spécial de l'UE à Bruxelles, en complément du projet allemand de

Gerhard Schröder. Ce plan repose sur le développement économique des Balkans avec la mise sur pied d'une sorte de « plan Marshall », la promotion de la démocratie avec la protection des droits de l'homme et des minorités, ainsi que la mise en place de mécanismes pour résoudre les conflits et assurer l'inviolabilité des frontières. Le projet affirme également le besoin d'établir sur des bases permanentes la coopération régionale ainsi que le principe de l'adhésion de tous les pays des Balkans à l'UE quand ils rempliront les conditions politiques et économiques.

Le gouvernement a invité à Athènes les hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères des pays balkaniques pour discuter de ce plan de stabilité et élaborer une position commune aux vues du sommet de l'OTAN à Washington. La Bulgarie, la Macédoine, la Roumanie et la Turquie ont déjà répondu positivement à cette invitation.

Parallèlement à ces initiatives diplomatiques, le gouvernement a dégagé une importante aide humanitaire de 10,5 millions de dollars (10 millions d'euros) à l'Albanie et à la Macédoine. Il a également implanté trois camps de réfugiés en Albanie près de Tirana, à Kukës et à Pogradec et devrait en ouvrir un autre en Macédoine. La Grèce souhaite que les Kosovars « restent près de leur foyer » et ne compte pas en accueillir tant que l'UE n'aura pas fixé de quotas.

Didier Kunz

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

« Le crime le plus odieux contre l'humanité »

DES TRACTEURS pulvérisés, des corps gisant dans les champs ou sur une route détruite par des impacts de missiles, un vieillard assis, hébété : le journal d'information de la télévision serbe, s'est ouvert, jeudi 15 avril, sur le bombardement par erreur, la veille, au Kosovo, d'un convoi de réfugiés albanais par un F16 de l'OTAN. « Lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le porte-parole de l'Alliance criminelle a reconnu la responsabilité de l'OTAN, responsable du crime le plus odieux contre l'humanité », a indiqué la présentatrice. Le monde est choqué (...) les avions de l'OTAN criminelle ont tiré, à quatre reprises, sur une colonne d'Albanais qui retournaient dans leurs foyers. » Le reportage évoque « les aveux du pilote du F 16 », qui a « raconté une histoire sortie tout droit de l'arsenal de mensonges de l'OTAN », c'est-à-dire « que la police serbe incendie les villages albanais afin que les réfugiés n'aient pas à rentrer ». « Jusqu'à quand l'OTAN justifiera-t-elle ses crimes en prétextant des erreurs ? (...) Pour eux, tuer plus de 70 civils et blesser plus de 100 personnes, n'est qu'une erreur. »

Et la télévision de conclure : « Un comportement aussi monstrueux n'a pas été enregistré même à l'époque la plus sombre du terrorisme nazi ». « Est-ce que finalement le Tribunal de la Haye [Tribunal pénal international ou TPI], qui affirme constamment qu'il a compétence pour enquêter sur les crimes de guerre

commis sur l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie, va lancer une accusation de génocide et de crime contre l'humanité, contre les criminels Clinton, Blair, Chirac, Schröder, Clark, Solana ». Cette fois-ci, persifle la télévision serbe, « les enquêteur du Tribunal de la Haye n'auront pas de mal à se donner : toutes les preuves sont sur la table ».

Puis le journal télévisé enchaîne sur les condamnations. Celle du ministre russe des affaires étrangères Igor Ivanov, qui a toutefois, « omis, dans son communiqué, de mentionner qu'il s'agissait d'une colonne de réfugiés albanais », puis celles de la Gauche unie en Espagne, de la Ligue révolutionnaire en Autriche, des députés du Front national au Parlement européen, avant de diffuser les propos du porte-parole du Parti socialiste serbe, Ivica Dacic : « les Albanais ont pu malheureusement comprendre qu'ils n'étaient que des pions entre les mains des Etats-Unis et des criminels de l'OTAN ». Plus modéré, le SPO [la formation du vice-premier ministre yougoslave Vuk Drasković] a salué « la reconnaissance de sa responsabilité de la part de l'OTAN » mais « ne peut approuver l'excuse prétextant l'erreur ». « Il ne s'agit pas d'erreurs de vos pilotes ou des ordinateurs, ce sont les conséquences d'une seule et unique erreur qui s'appelle agression contre la Serbie ».

Hector Forest

DÉPÊCHES

RÉFUGIÉS

■ La Banque mondiale a annoncé, jeudi 15 avril, qu'elle préparait une aide de 30 millions de dollars (27,6 millions d'euros) à l'Albanie pour compenser ses pertes de revenus dues à la crise du Kosovo. Un crédit sur quarante ans, au taux de 0,75 % l'an, avec un moratoire de dix ans, qui pourrait être versé début mai, s'ajoutera à deux dons, de 2 millions de dollars au total, à des ONG pour l'aide aux réfugiés.

■ Un millier de réfugiés albanais du Kosovo surveillés par des policiers attendaient, jeudi 15 avril, à la frontière macédonienne que des lieux d'accueil leur soient trouvés. Ils ont passé la nuit en zone neutre à Jazine, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Skopje. La police en avait admis 300 ou 400 avant de fermer la frontière. La plupart venaient des secteurs d'Urosevac et de Gniljane, dans le sud du Kosovo. Certains ont dit avoir été expulsés par les forces serbes, d'autres avoir fui en voiture, sur des tracteurs ou à pied, de crainte de représailles serbes liées aux bombardements de l'OTAN.

■ Au moins 2 000 Kosovars sont entrés, jeudi 15 avril, en Macédoine et jusqu'à 8 000 autres seraient arrivés à sa frontière. Au moins un millier de Kosovars ont franchi jeudi soir la frontière à Lojane, selon l'AFP sur place. Au poste-frontière de Jazine, 500 réfugiés, selon un membre du HCR – 1 500 selon la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge – ont également franchi la frontière jeudi. Dans la journée, 1 000 personnes attendaient dans le no man's land de Jazine et « il pourrait y en avoir jusqu'à 5 000 autres » du côté yougoslave de la frontière, avait indiqué un autre porte-parole du HCR, Ron Redmond, se basant sur des témoignages de réfugiés.

MOSCOU

■ Le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a accusé l'OTAN de préparer une opération terrestre en Yougoslavie, dans une interview publiée, jeudi 15 avril, par le quotidien militaire *Krasnata Zvezda*. « L'intensification des frappes, le transfert d'un nombre supplémentaire d'avions, d'une aviation embarquée et terrestre, le déplacement des hélicoptères Apache, batteries lance-roquettes, montrent que malheureusement l'OTAN prépare une opération terrestre », a affirmé M. Sergueïev, cité par le journal, organe du ministère de la défense. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, avait estimé récemment que l'OTAN pourrait se lancer vers le 21 avril dans une intervention au sol au Kosovo impliquant jusqu'à 100 000 hommes, en partant notamment du territoire de l'Albanie.

BLOCAGE

■ Quelque 300 communistes grecs, opposés aux frappes de l'OTAN en Yougoslavie, ont bloqué, jeudi 15 avril, un pont près de la frontière gréco-macédonienne, empêchant en particulier un convoi militaire français de poursuivre sa route vers le contingent français stationné en Macédoine, selon une source policière. Les organisateurs ont indiqué qu'ils ne comptaient pas bloquer tous les accès vers la frontière et que leur action « était symbolique ». Elle a interrompu, à la hauteur de Polycastro (43 kilomètres au nord de Salonique), tout le trafic vers Evzoni, le poste-frontière grec vers la Macédoine. – (AFP)

DÉFECTIONS

■ Le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, a indiqué, jeudi 15 avril sur la chaîne publique ZDF, qu'au sein d'une partie de l'armée yougoslave, « seuls 25 % des appelés convoqués se sont manifestés », ce qui traduirait « une tendance certaine à la démoralisation » en Yougoslavie depuis le début des frappes militaires de l'OTAN. – (AFP)

COÛT

■ La Maison blanche a informé, jeudi 15 avril, les parlementaires qu'elle estimait à 5,9 milliards de dollars les fonds d'urgence destinés à financer la participation des Etats-Unis aux opérations militaires et humanitaires dans les Balkans, a-t-on appris de sources parlementaires. Selon une estimation provisoire de la présidence, la défense devrait bénéficier d'une rallonge de 5,45 milliards de dollars.

VENTE EXCEPTIONNELLE COLLECTIONS CHAUMET

Au profit de la Fondation pour l'Enfance dans le cadre de son programme de protection de l'enfance en danger.

Aménagement d'une "maison pour l'enfant".

LES VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 AVRIL 1999 DE 10H00 À 18H30

dans les salons Elysées-Malmaison de l'Hôtel Bristol 112, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

CHAUMET

JOAILLIER DEPUIS 1780 PARIS

12, PLACE VENDÔME - PARIS - TÉL. 01 44 77 24 00

M. Chirac encourage les initiatives des ONG et des élus locaux en faveur des réfugiés

Les Assises de la coopération se tiennent à Paris les 16 et 17 avril

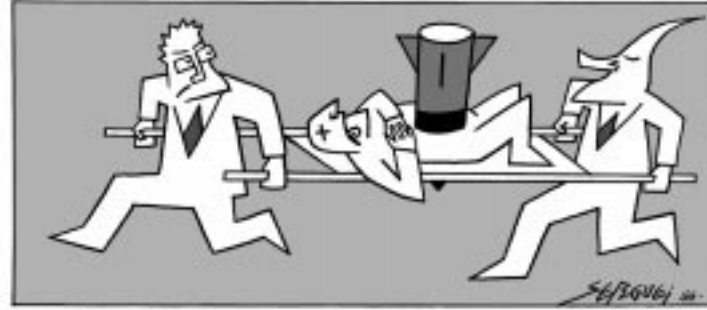
Après avoir reçu, jeudi 15 avril, le président de la Croix-Rouge, Marc Gentilini, Jacques Chirac devait accueillir, vendredi à l'Élysée, la

plupart des organisations humanitaires engagées dans l'aide aux réfugiés du Kosovo. De leur côté, les associations d'élus locaux

cherchent à coordonner leur action. Les régions de France vont affréter un « bateau pour le Kosovo ».

Jacques Chirac devait recevoir, vendredi 16 avril, les organisations et les associations humanitaires qui travaillent dans les Balkans, notamment Médecins du monde, Médecins sans frontières, la Croix-Rouge, Aide contre la faim, le Secours populaire, Handicap international, l'Ordre de Malte et Première urgence, en présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le chef de l'Etat s'est déjà entretenu, jeudi 15 avril à l'Élysée, avec le président de la Croix-Rouge française, Marc Gentilini, qui lui a présenté un premier bilan de l'aide apportée par son organisation aux réfugiés du Kosovo.

Il a indiqué que le chef de l'Etat lui avait « fait part de son désir de rechercher une solution diplomatique et de venir en aide aux populations du Kosovo » et qu'il recevrait bientôt le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga. « Le président de la République avait souhaité me recevoir. Il est le président d'honneur de la Croix-Rouge et il est dans son rôle », a observé M. Gentilini. De retour de la base militaire d'Istres, où il venait d'assister au départ des premiers avions chargés de l'aide humanitaire, le président de la Croix-Rouge a ajouté que « dix mille tonnes de denrées alimentaires avaient été rassemblées ».



L'aide aux réfugiés du Kosovo avait aussi été à l'ordre du jour de la rencontre, dans la matinée, entre M. Chirac et les membres du bureau de l'Association des régions de France (ARF), présidée par l'ancien ministre et sénateur (DL) Jean-Pierre Raffarin. L'ARF a présenté au chef de l'Etat son projet de « bateau des régions pour le Kosovo », qui devrait partir de Marseille la se-

maine prochaine à destination de l'Albanie. « Le président nous a encouragés à agir avec les organisations humanitaires », a déclaré M. Raffarin, en précisant que « déjà plus de 5 millions de francs ont été débloqués par toutes les régions ». Pour l'affrètement du premier bateau, a-t-il précisé, « chaque région a donné 50 000 francs ». Il a également fait état d'un accord avec le ministère

des affaires étrangères « pour que les régions qui le souhaiteraient puissent participer à des actions pour la reconstruction dans les Balkans ».

Les collectivités locales sont encouragées, tant par l'Élysée que par Matignon, à coordonner leur action en faveur des réfugiés. L'Association des maires de France (AMF), l'Association des départements de France (ADF) travaillent ainsi en collaboration avec l'ARF. Elles envisagent de monter une plate-forme commune sur place, en collaboration avec les services de l'Etat, pour assurer à la fois la « traçabilité » de l'acheminement des colis humanitaires – selon l'expression de Jean-Paul Delevoye, président de l'AMF –, et aider les réfugiés dans leurs démarches administratives. A plus long terme, elles souhaitent établir des conventions d'entraide entre les organisations d'élus locaux du Monténégro, de l'Albanie et de la Macédoine et les associations françaises. « Il y a un formidable sentiment francophile qui s'exprime sur place », affirme M. Delevoye.

Ces associations d'élus locaux participent également, vendredi 16 et samedi 17 avril, aux Assises de la coopération décentralisée, organisées à Paris par le ministre de la coopération, Charles Josselin.

Cécile Chambraud et Pascale Robert-Diard

M. Jospin prévient ses ministres que la guerre sera longue

ENCORE une fois, Lionel Jospin se fait pédagogue. A l'heure du déjeuner, jeudi 15 avril, à l'hôtel Matignon, il revient longuement, devant ses ministres, sur la situation au Kosovo. Son souci, dans cette intervention qui fait suite à un large tour de table sur le sujet, est double : préparer les membres de son gouvernement à l'idée d'un conflit long, sans solution diplomatique immédiate ; décaler les points de consensus qui permettront de redonner un peu de cohésion à une équipe chamboulée depuis le début des frappes aériennes.

Avant M. Jospin, donc, les expressions ont été nombreuses. Les trois ministres communistes ont parlé, veillant à condamner, d'abord, le régime yougoslave et à souhaiter, ensuite, une issue diplomatique rapide. Puis Jean-Pierre Chevènement s'est exprimé. Après avoir de nouveau distribué un photocopié des écrits du philosophe allemand Hans Magnus Enzensberger – qui assurait, en 1995, qu'« avant d'aller nous interposer en Bosnie il nous faut d'abord mettre fin à la guerre civile dans notre propre pays » (Le Monde des 3 et 8 avril) –, le ministre de l'intérieur a redit son scepticisme devant la stratégie choisie pour faire plier Slobodan Milosevic, avant d'évoquer l'entrée en scène de l'ONU.

Bernard Kouchner, en termes assez catégoriques, puis Dominique Voynet, plus mesurée, ont évoqué, eux, la nécessité d'une intervention

terrestre pour venir en aide aux Kosovars, qui ne peuvent plus sortir de leur région. Plusieurs ministres socialistes ont pris la parole pour soutenir l'action en cours, mais aussi pour s'inquiéter de la faible efficacité apparente des frappes aériennes. Alain Richard, ministre de la défense, leur a répondu, détaillant les difficultés de la stratégie choisie, assurant que la patience serait récompensée.

TRAIT D'UNION

Auditeur attentif de ces échanges, M. Jospin prend enfin la parole. Son verbe, à ce moment, exprime comme un trait d'union entre toutes les sensibilités échangées dans le huis clos de cette réunion. Le consensus gouvernemental qui se manifeste pour condamner les exac-

tions de M. Milosevic justifie la présence de la France aux côtés de l'OTAN. Comme ses ministres, M. Jospin souhaite qu'une réponse politique, par l'intermédiaire de l'ONU, puisse être apportée à la crise ; mais, prévient-il, « une solution diplomatique sera aussi difficile et complexe » que l'est l'action militaire. Il faut donc tenir, persévérer dans la stratégie initiale. En échange, il le dit à ses ministres, la France, le gouvernement français ne se laisseront pas « entraîner dans un engrenage dont nous serions prisonniers ».

Pour les auditeurs du premier ministre, il s'agit là d'une forme d'engagement du premier ministre de ne pas envisager d'opération terrestre, du moins pas dans un horizon prévisible. Chacun comprend que le

cadre ainsi tracé constitue le champ d'une solidarité gouvernementale exigée de tous et à laquelle il ne sera plus possible de déroger. Visible, ment satisfait de cet échange, M. Jospin quitte l'hôtel Matignon un peu avant 15 heures. Il fait état « d'une grande unité de vues et de cohésion » au sein de son équipe, puis se rend au Sénat pour une séance de questions d'actualité.

Là, confirmant la volonté française de parvenir à un règlement politique, il fait simplement état « d'un certain nombre de signes positifs », ajoutant toutefois qu'il faut « rester prudent », car « aucune réaction satisfaisante de Belgrade » aux différentes initiatives diplomatiques n'a été enregistrée.

Jean-Michel Apathie

A Madrid, M. Hollande plaide pour une Europe de la défense

MADRID de notre envoyé spécial

Le premier meeting « européen » de la campagne socialiste pour le scrutin du 13 juin, organisé, jeudi 15 avril, à Madrid, n'a pas fait recette. Cinq cents personnes seulement, pour la plupart cadres du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), s'étaient déplacées pour entendre Joaquín Almunia, secrétaire général du PSOE, José Borrell, candidat socialiste à la

présidence du gouvernement espagnol, Walter Veltroni, secrétaire général du PDS italien, et François Hollande, premier secrétaire du PS.

Pour M. Hollande, ce meeting intervenait au lendemain du démarrage officiel de sa campagne, le 14 avril, dans le Pas-de-Calais. « Ce serait une maladresse et, même, une inconvenance de ne pas mener campagne au moment où les Français se posent des questions sur

l'Europe », avait-il déclaré, soucieux de montrer qu'à travers le conflit du Kosovo, l'Europe défend ses valeurs et doit affirmer son identité en matière de défense. A Madrid, les socialistes français, italiens et espagnols, heureux de célébrer les retrouvailles de l'Europe du Sud, n'ont pas laissé paraître leurs inquiétudes au sujet de la guerre. Ils craignent pourtant qu'elle ne soit longue et, sur le plan humanitaire, catastrophique, tout en observant que le soutien de l'opinion publique s'accroît. Attachés à la recherche d'une « solution politique », réintégrant tant la Russie que l'ONU, ils résistent tout assouplissement tant que Slobodan Milosevic n'a pas accepté, au préalable, les cinq conditions de l'OTAN.

Venu à Madrid avec les deux suivants de sa liste, la socialiste Pervenche Berès et Sami Naïr, vice-président du Mouvement des citoyens – le parti de Jean-Pierre Chevènement –, M. Hollande a affirmé d'emblée que « notre Europe ne pourrait accepter, tolérer la barbarie à ses portes ». « Nous avons accepté ce recours à la force comme l'instrument nécessaire d'un retour au politique », a ajouté le premier secrétaire du PS, en plaidant, comme M. Veltroni, pour une Europe de la défense et pour une conférence européenne sur les Balkans. M. Hollande a défendu aussi, au passage, l'idée que le futur « M. PESC » (politique étrangère et de sécurité commune de l'Europe) soit un politique et non un haut fonctionnaire.

Michel Noblecourt

Un village libanais une nouvelle fois annexé à la zone occupée par Israël

SAIDA (Liban). Après avoir envahi la localité d'Arnoun, au Liban-Sud, jeudi 15 avril, l'armée israélienne a exécuté, dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 avril, des travaux isolant ce village du reste du Liban et l'annexant de facto, une nouvelle fois, à la zone qu'elle occupe dans cette partie du pays, ont indiqué les services de sécurité libanais. Un remblai de sable de plus de deux mètres de haut a été érigé à l'entrée du village. Des fils barbelés ont été installés autour de la localité, alors que des tracteurs ont été aperçus en train de creuser un fossé le long de la route de terre empruntée par les militaires israéliens pour se rendre au village. Les militaires israéliens ont perquisitionné les maisons, interrogé des habitants et confisqué leurs téléphones cellulaires. Arnoun avait été annexé de facto une première fois le 18 février, avant d'être « libéré » neuf jours plus tard par des protestataires venus de tout le Liban. – (AFP)

L'Erythrée accuse l'Ethiopie d'avoir bombardé deux villes

ASMARA. L'Erythrée a accusé l'aviation éthiopienne d'avoir bombardé, jeudi 15 avril, deux villes dans le sud de son territoire, causant la mort de deux enfants. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, les enfants ont été tués lors d'un raid aérien sur Adi Keih, à une centaine de kilomètres au sud d'Asmara, la capitale, et à 60 km de la ville frontalière contestée de Zalambessa. Le porte-parole a ajouté que la ville de Mendefera, à 55 km au sud d'Asmara, avait été pilonnée à peu près au même moment mais qu'on n'y avait pas signalé de victimes. Le gouvernement d'Addis-Abeba a nié toute attaque de civils. « Ce qui a été bombardé, ce sont des objectifs militaires proches des deux villes », a dit son porte-parole Salomé Tadesse. Les deux pays sont en guerre depuis près d'un an à la suite d'un différend frontalier. Un moratoire était intervenu après une série d'attaques aériennes croisées au cours desquelles l'Ethiopie avait bombardé Asmara et l'Erythrée les villes éthiopiennes de Mekele et d'Adigrat en juin 1998. De nouveaux combats avaient éclaté en février, mais jusqu'à présent, les opérations aériennes se limitaient aux zones frontalières. – (Reuters.)

PROCHE-ORIENT

■ GAZA : quelque 2 000 avocats palestiniens ont observé une grève d'une journée, jeudi 15 avril, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, pour protester contre la situation catastrophique du système judiciaire palestinien. Parmi leurs griefs figure l'absence de procureur général après la démission, en mai 1998, de Fayed Abou Rahma pour des raisons inexplicables. Ils protestent aussi contre les cours de sûreté de l'Etat et les tribunaux d'exception qui traitent souvent des affaires sensibles et à huis clos. – (AFP)

■ EUROPE/MÉDITERRANÉE : les quinze pays de l'Union européenne (UE) et douze pays du pourtour méditerranéen ont ouvert, jeudi 15 avril à Stuttgart, leur troisième conférence, centrée sur le renforcement de la coopération politique et économique. Pour la première fois, la Libye y a été invitée avec un statut spécial transitoire, en attendant sa pleine intégration. – (AFP)

AMÉRIQUES

■ PARAGUAY : la police a arrêté six personnes, jeudi 15 avril, trois civils et trois officiers de l'armée, soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat, le 23 mars, du vice-président paraguayen, Luis María Argana. – (AFP)

■ COLOMBIE : trois otages de l'appareil de la compagnie Avianca, retenus depuis lundi 12 avril par la guérilla de l'Armée de Libération nationale (ELN, guévariste) ont été libérés, jeudi, a annoncé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Bogota. Ces nouvelles libérations, portent à neuf le nombre des occupants de l'avion remis au CICR. Trente-sept personnes demeurent retenues en otage. – (AFP)

■ Plus de 40 personnes ont trouvé la mort, jeudi 15 avril, dans un glissement de terrain, provoqué par de fortes pluies, qui a enseveli plusieurs habitations précaires à Argelia, dans l'ouest de la Colombie. – (AFP)

EUROPE

■ ITALIE : Massimo D'Alema a exprimé, sa « sincère préoccupation » devant la « stagnation inadéquate » de l'économie italienne, dont la croissance est actuellement l'une des plus faibles en Europe. S'exprimant lors d'une réunion publique à Rome, le chef du gouvernement italien a estimé que les crises asiatique et russe devaient amener l'Italie à « développer les activités à haute valeur ajoutée » aux dépens des secteurs traditionnels. La production industrielle italienne a reculé de 3 % en février par rapport au même mois de 1998, a annoncé, jeudi 15 avril, l'Institut national des statistiques (Istat) à Rome. – (AFP)

MAGHREB

■ TUNISIE : le président Ben Ali a fait état, jeudi 15 avril, d'une relance de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en se référant à la suspension de l'embargo contre la Libye et aux élections en Algérie. « Nous constatons les prémices réels d'une relance de l'UMA et d'un dépassement de la phase d'immobilisme », a indiqué M. Ben Ali dans un discours devant les instances de son parti, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir). – (AFP)

RELIGIONS

■ RWANDA : Les évêques de France ont apporté leur soutien à l'Eglise du Rwanda après l'arrestation de Mgr Augustin Misago, évêque du diocèse de Gikongoro (sud-ouest du Rwanda), le présentant comme « un homme dont le travail pastoral n'a cessé d'être en faveur de la paix et du progrès de son peuple ». Mgr Misago a été arrêté, mercredi 14 avril, au Rwanda pour crimes de génocide. – (AFP)

■ POLOGNE : le Vatican a rendu public le programme du prochain voyage de Jean Paul II en Pologne, du 5 au 17 juin. Le pape visitera plus de 20 villes et se rendra notamment à Gdansk, Varsovie et Cracovie. – (AFP)

■ VIETNAM : Jean Paul II a nommé un nouvel évêque au Vietnam, le Père Paul Bui Van Doc comme successeur de Mgr André Nguyen Van Nam, pour le diocèse de My Tho (sud du Vietnam), a annoncé, jeudi 15 avril, le Vatican. – (AFP)

La Banque mondiale s'appête à reprendre son aide à la Russie

MOSCOU. Le président de la Banque mondiale James Wolfensohn a promis à la Russie, jeudi 15 avril, un prêt de 2,3 milliards de dollars (2,1 milliards d'euros) pour 1999-2000, dès que Moscou aura trouvé un accord avec le FMI, pour relancer une économie toujours handicapée par les séquelles de la crise financière. Ces prêts seront majoritairement affectés à des programmes de soutien au secteur charbonnier ou dans le domaine social. La Banque mondiale est la première institution internationale à annoncer un chiffre précis pour une aide financière depuis la crise d'août 1998, qui avait provoqué le gel de toutes les aides en cours à la Russie. « J'apprécie les efforts du gouvernement en faveur des réformes, et sa résolution à mettre en œuvre les politiques structurelles importantes coordonnées avec la Banque », a déclaré James Wolfensohn, précisant que le Japon avait également promis un prêt unilatéral à la Russie de 1,1 milliard de dollars, disponible dès que la Banque mondiale aura commencé ses propres versements. – (AFP)

St DENIS
St Ouen
PARIS

à 5 min de PARIS
LE 1er SUPERMARCHÉ
DE L'AUTOMOBILE
500 occasions récentes
en stock permanent au meilleur prix

Géant
OCCASIONS
TOUTES
MARQUES

ARRIVAGE NOUVEAUTÉ TOUTES MARQUES

ARRIVAGE CEE

ACCUEIL COMMERCIAL

VÉHICULES RÉCENTS MOINS DE 5000 Kms

ARRIVAGE CEE

ATELIER DE PRÉPARATION

RETOUR SAISIE

BREAK MONOSPACE

PARKING VISITEURS 70 places

227, bd Anatole France 93200 St DENIS - 01 49 33 60 90
De PARIS : Pte de St Ouen, aller à la Mairie de St Ouen, puis 300 m

NOUS ACHETONS COMPTANT VEHICULES RECENTS arrivées 94 à 98 25000km/an pour diesel - 15000 km/an pour essence

CONTACTER M. MERCIER 01 49 33 60 86 - 01 49 33 60 90

Abdelaziz Bouteflika devrait être proclamé vainqueur de la présidentielle en Algérie

Officiellement, la participation a dépassé 60 %, un taux contesté par l'opposition

Resté seul en course, Abdelaziz Bouteflika devrait être proclamé vainqueur de l'élection présidentielle, vendredi 16 avril à 10 heures locales

C'EST vendredi à 10 heures locales (11 heures en France) que le ministre de l'intérieur, Abdelkader Benhadj, devait annoncer les résultats de l'élection présidentielle du jeudi 15 avril. Depuis l'annonce, mercredi, du retrait de six des sept candidats, à cause des fraudes présumées, il ne faisait guère de doute que le vainqueur sera Abdelaziz Bouteflika, présenté comme le « candidat du pouvoir ».

Selon le ministère de l'intérieur, le taux de participation aurait atteint 60,25 %, un taux à peine inférieur au score enregistré en 1995, lors de l'élection présidentielle précédente (65 %) remportée par Liamine Zeroual. Mais le chiffre global masque d'importantes disparités régionales. A Tizi Ouzou, capitale d'une Kabylie traditionnellement frondeuse, comme dans toute la région, à peine 5 % des électeurs se seraient déplacés. A Alger, le taux de participation aurait atteint un peu moins de 39 %, contre 88 % à Tindouf, la ville du grand Sud, proche de la frontière marocaine.

Même si aucune consigne officielle de boycott n'avait été donnée par le « groupe des six », le taux of-

fiel de participation est contesté par l'opposition. L'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche, l'un des six candidats à avoir choisi de se retirer au dernier moment, a estimé que le taux réel n'avait pas dépassé 20 %. Une autre source, d'origine militaire, a affirmé au *Monde*, vendredi matin, que le chiffre exact – mais secret – de la participation était de 23 %.

AFLUENCE MÉDIOCRE

Au-delà du taux réel, les journalistes présents à Alger ont tous constaté une affluence médiocre dans les bureaux de vote, une image que la télévision s'est d'ailleurs efforcée de contredire tout au long de la journée en montrant des électeurs faisant la queue devant les bureaux de vote. Les bulletins de vote des sept candidats, conformément au vœu du président Zeroual, étaient d'ailleurs disponibles avant d'entrer dans l'isoloir. Et, à l'heure du dépouillement, la télévision ne s'est pas privée de filmer des assesseurs en train d'annoncer des votes en faveur de Ahmed Taleb Ibrahim, Mouloud Hamrouche, Hocine Aït Ahmed... Mais

(11 heures en France). Ce dernier a déclaré qu'il renoncerait à la magistrature suprême en l'absence d'un soutien « franc et massif du peuple ».

les bulletins en faveur de M. Bouteflika étaient les plus nombreux. Assuré d'être élu, ce dernier veut l'être massivement. Jeudi en fin de soirée, l'ancien chef de la diplomatie de Boumediène a réaffirmé qu'il renoncerait à la magistrature suprême s'il n'obtenait pas « un soutien franc et massif du peuple ». Assurant qu'il prendrait sa décision « seul », l'unique candidat resté en lice a ajouté : « Je ne suis pas un chercheur de pouvoir, pas plus que je suis atteint de messianisme politique. »

Dans ce contexte, la réaction des Algériens, après la proclamation des résultats, sera capitale. A l'exception de Mokdad Sifi, ancien premier ministre du président Zeroual, tous les autres membres du « groupe des six » soutiennent la marche « pacifique contre la dictature » organisée à Alger, à l'initiative du Front des forces socialiste (FFS) de Hocine Aït Ahmed, après la grande prière de vendredi, en tout début d'après-midi, entre la place du 1^{er}-Mai et la place des Martyrs. Sans surprise, les autorités ont interdit la manifestation. Dans un communiqué officiel dif-

fusé vendredi matin, le ministère de l'intérieur, pour justifier sa décision, rappelle que toute demande de manifestation doit être déposée au minimum huit jours avant la date retenue par les organisateurs. Dans une ville qui devrait être quadrillée par les forces de police, des heurts ne sont pas à exclure pour peu que, bravant l'interdiction officielle, les Algérois descendent en nombre dans la rue.

En France, l'élection présidentielle a suscité des réactions négatives. C'est « un coup dur [...] porté à l'espoir d'un renouveau démocratique qu'avait fait naître la campagne électorale », a estimé Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste (IS). De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), François Hollande, a estimé que M. Bouteflika ne pourra pas « tirer de ce scrutin une légitimité, même s'il aura l'apparence de la légalité ». Enfin, Daniel Cohn-Bendit a souhaité que l'on « remette le scrutin » et que « tout le monde fasse pression sur l'Algérie pour un vrai scrutin démocratique ».

J.-P. T.

Une journée d'élections sans enthousiasme à Alger

ALGER
correspondance
Alger n'est pas l'Algérie, expliquent volontiers les officiels pour signifier que l'intérieur du pays est

REPORTAGE

Un singulier contraste avec l'intérêt suscité par la campagne électorale

peu réceptif aux critiques des hommes politiques. Jeudi 15 avril, la capitale ne ressemble toujours pas à l'image que la télévision nationale s'évertue à donner du pays profond. Les bureaux de vote connaissent une affluence modeste ; et rien, dans les rues, n'indique que le pays vit une journée électorale. Un singulier contraste avec l'intérêt suscité par une campagne électorale éprouvante pour tous les candidats.

Dans les bureaux de vote désertés par les représentants des « six », les bulletins des sept candidats officiels sont ostensiblement posés sur les tables. Ceux qui sont en charge des opérations veillent scrupuleusement au respect des formes. Certains de ceux qui se sont déplacés ne semblent pas au courant du retrait des adversaires d'Abdelaziz

Bouteflika. « Moi, j'ai voté pour Taleb Ibrahim », déclare un vieil homme, surpris d'apprendre que son candidat n'est plus dans la course. D'autres savent, mais sont venus voter quand même, comme ils l'ont toujours fait, par prudence ou par habitude.

Le centre international de presse est désert. Les journalistes algériens et étrangers sont dans les bureaux de vote ou au siège du Front des forces socialistes (FFS), où une réunion des « six » est annoncée. La télévision nationale, mobilisée comme à l'accoutumée, montre longuement le président sortant, Liamine Zeroual, accomplissant son devoir électoral et réaffirmant que les engagements qu'il a pris ont été tenus. Il regrette simplement l'attitude de « certains candidats ».

Abdelaziz Bouteflika, unique candidat, a voté dans l'école Bachir Ibrahim d'El-Biar. En sortant, il annonce qu'il rentrera chez lui « si les Algériens [ne lui] accordent pas massivement leur confiance ». La nouvelle parvient au siège du FFS d'Hocine Aït Ahmed, le plus ancien parti d'opposition d'Algérie, devenu le véritable centre d'intérêt, où la réunion des « six », commencée vers midi, s'éternise. « Il vient d'envoyer une menace aux décideurs qui pourraient être tentés de sauver les

meubles. C'est un taux de participation fort qu'il exige et ils vont le satisfaire », commente un proche de Hocine Aït Ahmed. Deux heures plus tard arrive une information – invérifiable – selon laquelle des instructions ont été données pour que le taux de participation soit gonflé. Le conclave des « six » prend fin vers 16 heures. Un communiqué commun souligne la « prise de conscience et l'adhésion des citoyens » qui ont permis de révéler que le pouvoir n'entendait pas « respecter la volonté populaire ».

LA MARCHÉ INTERDITE

Les « six » appellent leurs sympathisants à « poursuivre le travail commun dans le calme ». Le siège du FFS se vide. Vers 22 heures, un taux de participation est officiellement annoncé : 60,25 %. Un taux in-

férieur à celui de novembre 1995 (75 %) mais qui, de toute évidence, conviendra à Abdelaziz Bouteflika. La télévision, qui a donné la parole aux citoyens « indignés par l'attitude des "six" », annonce que « les résultats du scrutin seront connus vendredi ». Un débat politique commence à l'écran... sans aucun représentant des « six ». L'élection n'est plus qu'une simple formalité, comme au bon vieux temps du parti unique.

La marche de protestation voulue par l'opposition, vendredi, est d'ores et déjà interdite. Les partisans de M. Bouteflika, qui se préparent à faire la fête dans la soirée, mettent un bémol à leur enthousiasme. La kermesse est gâchée. Même le temps s'y met. Commencée sous de beaux auspices, cette belle journée de printemps se termine par du vent et la pluie.

CE 29 DÉCEMBRE 1978, Abdelaziz Bouteflika conduisait le deuil. Devant la tombe du président Houari Boumediène, celui qui avait été son ministre des affaires étran-

PORTRAIT

Abdelaziz Bouteflika comptait « revenir à la politique » par la grande porte

gères jura que la marche vers la révolution socialiste serait poursuivie. La promesse ne semblait pas déplacée. L'homme, pensait-on, allait succéder au chef de l'Etat défunt, dont il avait été le confident. Las, l'armée – déjà elle – devait en décider autrement et lui préférer l'un des siens, Chadli Bendjedid. Commença alors pour l'ancien chef de la diplomatie algérienne une « désintoxication » de la vie politique dont il reconnaît aujourd'hui qu'elle fut « longue et douloureuse ». Mais cette traversée du désert, M. Bouteflika ne désespérait pas qu'elle débouche un jour sur des lendemains qui chantent.

Seize ans plus tard, l'occasion allait se présenter. L'armée proposait à Abdelaziz Bouteflika de succéder à Mohamed Boudiaf, le président assassiné. Ce n'est pas ce parrainage encombrant qui allait l'amener à refuser : « Avec les militaires, je n'avais pas de problème. » Ce dont l'ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) ne voulait pas, en ce début 1994, c'était devoir négocier l'appui des partis politiques fantoches participant à la Conférence nationale, dite de « consensus » : « Je ne voulais pas être leur otage ». Le général Liamine Zeroual, ministre de la défense, deviendra donc président. Tirant, en 1995, la leçon de cet épi-

La situation politique « n'est pas définitivement bloquée »

Pour l'historien Mohammed Harbi, le nouveau président algérien n'est pas « manipulable » et l'opposition peut regrouper ses forces

L'ÉLECTION de Abdelaziz Bouteflika, après le camouflet spectaculaire infligé au pouvoir par le retrait des six autres candidats à la présidence, confirme que « des lignes de fracture sont en train de se dessiner au sein de l'armée », estime l'historien Mohammed Harbi, professeur de sciences politiques à l'université Paris-VIII. L'offensive déclenchée, par presse interposée, contre le président, Liamine Zeroual, et son éminence grise, Mohammed Betchine, au printemps 1998, avait été un des premiers signes d'affrontement au sommet de la hiérarchie militaire. Après l'échec final du processus électoral, « la question du consensus au sein de l'armée est désormais posée », commente M. Harbi, auteur de *L'Algérie et son destin* (Arcantère, 1992).

Selon lui, contrairement aux habitudes, les quelque cinquante hauts gradés qui président aux destinées du pays, « ne s'étaient pas, cette fois, réunis en conclave pour décider d'une position commune ». Une première, semble-t-il, depuis 1992. L'armée, pilier central du pouvoir algérien, n'avait rien fait pour empêcher d'autres personnalités de l'ancien régime, ex-barons du Front de libération nationale (FLN) eux aussi, comme Ahmed Taleb Ibrahim ou Mouloud Hamrouche, de poser leur candidature. Ce processus a capoté. Désormais menacée – ou seulement « fissurée » – selon M. Harbi, la belle unité qu'ont toujours su préserver, au moins pour la façade, les généraux d'Alger, n'est-elle plus qu'un souvenir ?

« Difficile », la situation politique n'est pourtant pas « définitivement bloquée », considère l'universitaire algérien. L'avenir va dépendre, d'une part, de « la capacité de Bouteflika à se démarquer de ses commanditaires » et, d'autre part, « de l'attitude de ses trois principaux challengers – l'opposant Hocine Aït Ahmed, Mouloud Hamrouche et Ahmed Taleb Ibrahim – qui pourraient profiter de cette première brèche pour constituer un front. Il faudrait, pour cela, ajoute

M. Harbi, qu'ils soient capables de se retrouver et de se rassembler au-delà de leurs divergences. » Sur le premier point, comme sur le second, les choses sont loin d'être acquises. Mais « personne n'a intérêt à l'aventure – ni l'armée, ni les démocrates », fait-il remarquer. Ce constat de bon sens suffira-t-il à éviter les dérapages ?

Contrairement à son prédécesseur, Abdelaziz Bouteflika, qui a commencé sa carrière de haut dignitaire du FLN sous l'aile des présidents Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène, « n'est pas manipulable comme un simple pion », juge Mohammed Harbi, excellent connaisseur des rouages du FLN, dont il s'est fait l'historien et qu'il fréquenta de près, comme militant pendant la guerre d'indépendance, puis comme conseiller politique avant d'être emprisonné et contraint à l'exil en 1973.

« CONDESCENDANCE »

Pas question pour le nouveau chef de l'Etat de jouer les hommes de paille. Le président Bouteflika, homme « brillant », disent ses fidèles, doté d'« une culture mondaine que beaucoup de dirigeants algériens n'ont pas », « se sent une vocation pour un régime de type cézarisme », relève-t-il, frappé par la « condescendance surprenante à l'égard du peuple » dont a fait montre, à l'issue du scrutin, le nouvel élu algérien.

« Le modèle démocratique ne l'a jamais fasciné » : ce point l'a servi auprès des militaires. Quant aux milieux d'affaires, en particulier « les gros bénéficiaires de l'Etat rentier, liés aux services de sécurité », il lui accorde leur confiance depuis longtemps. L'ancien protégé du président Boumediène ne manque pas de solides atouts. Le nouveau président aura pour première mission de redorer le blason terni d'une Algérie, « malade de son image internationale », ajoute Mohammed Harbi. Dans ce domaine aussi, la tâche s'annonce rude.

Catherine Simon

Au lieu du triomphal retour, une amère revanche

naguère. De l'ancien ministre des affaires étrangères, ils ont gardé l'image d'un homme qui était tout sauf commode. « Intelligent mais arrogant, se souvient un banquier qui, au lendemain des accords d'Evian (1962), négocia avec lui les premiers contrats de coopération. « J'avais en face de moi un homme très vif et querelleur, d'une agressivité permanente. »

UN « MAUVAIS GARÇON »

Le diplomate Bouteflika était passé maître pour déstabiliser ses adversaires. Négociant au début des années Pompidou, avec le ministre François-Xavier Ortoli, la nationalisation du pétrole algérien, s'ingéniait à se rendre insupportable. « Il arrivait en retard, vêtu d'un blue-jean ou d'un blouson. Il quittait la pièce sous n'importe quel prétexte, revenait brusquement. M. Ortoli, exemple même de la bonne éducation traditionnelle, était exaspéré par cet homme qu'il considérait comme un mauvais garçon », raconte un pétrolier. L'homme aurait donc changé. Le fougueux chef de la diplomatie algérienne, coqueluche des chancelleries au temps du « tiers-mondisme » triomphant, se serait bonifié avec le temps. « C'est le fruit d'une vie bien remplie », assure l'un de ses amis.

Né en 1935 à Oujda, au Maroc, où ses parents, originaires de Tlemcen, dans l'Ouest algérien, exploitaient un bain maure, Abdelaziz Bouteflika, « le Marocain », comme on le surnomme, achève à peine ses études secondaires qu'il rejoint, à vingt et un ans, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Très vite, le commandant Si Abdelkader – son nom de guerre – est appelé à travailler au sein de l'état-major avec le colonel Houari Boumediène, dont il devient l'homme-lige. A vingt-huit ans, le

président Ben Bella lui confie le portefeuille des affaires étrangères, ce qui n'empêchera pas M. Bouteflika de participer à son élimination en douceur en juin 1965, de concert avec le colonel Boumediène, alors ministre de la défense.

Le point culminant de sa carrière de diplomate (nommé en 1963, il ne perdra le portefeuille qu'en février 1979), se situe en septembre 1974 : l'Assemblée générale de l'ONU le porte à sa présidence, le temps d'une session. Il réussit à faire exclure l'Afrique du Sud de ses travaux et reçoit Yasser Arafat. Les Etats-Unis s'en agacent. « Il est le président le plus capricieux que les Nations unies ont jamais eu », commentera le *New York Times*.

Le président Boumediène disparu, l'heure des règlements de compte sonne pour Abdelaziz Bouteflika. Le dauphin présumé est évincé du gouvernement en 1980, écarté du bureau politique et du comité central du Front de libération nationale (FLN). Sa gestion bouillonnante des crédits de son ancien ministère des affaires étrangères le conduit devant la toute nouvelle Cour des comptes. En 1981, il quitte l'Algérie pour l'Europe, sous prétexte d'y soigner une insuffisance rénale. Il partage son temps entre la Suisse, la France et le Proche-Orient, où ses talents de diplomate sont fort appréciés. Ce n'est qu'en février 1987, le président Chadli Bendjedid tombé en disgrâce, qu'il rentre en Algérie, attentif à ne pas commettre le moindre faux pas, attendant l'heure de la revanche. Elle aura été longue à venir. Reste à savoir quel sera l'avenir d'une présidence à laquelle il a accédé dans les pires conditions. Et à laquelle il pourrait, demain, renoncer.

Jean-Pierre Tuquoy

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW YORK - PARIS - TOKYO

DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

FRANCE-SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 17 AVRIL 1999

JUSTICE Dans une ordonnance datée du 15 avril, le juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure, chargé de l'enquête sur le financement du RPR, s'est déclaré « in-

compétent » pour instruire sur des faits impliquant le chef de l'Etat. ● LA QUESTION était posée depuis la découverte par les enquêteurs d'une lettre signée par Jacques Chirac en

1993, attestant sa connaissance d'un système de prise en charge de cadres du RPR par la Ville de Paris. ● Le juge a suivi les réquisitions du procureur, qui avait estimé que la mise en cause

pénale du président en exercice était contraire aux principes de la « séparation des pouvoirs » et de la « continuité de l'Etat ». ● Le magistrat a également refusé d'interroger

M. Chirac à titre de témoin, confirmant implicitement l'existence d'« indices graves et concordants » de sa participation à un délit de « prise illégale d'intérêts »

Le juge Desmure renonce à poursuivre Jacques Chirac

Le magistrat chargé de l'enquête sur le financement du RPR a suivi les réquisitions du procureur. Il confirme implicitement l'existence d'« indices graves et concordants » contre le chef de l'Etat

LE JUGE d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure n'engagera pas de poursuites contre le président de la République. Le magistrat, chargé de l'enquête sur le financement du RPR, s'est déclaré « incompétent », jeudi 15 avril, pour instruire sur des faits impliquant le chef de l'Etat – en l'occurrence, la mise en cause de Jacques Chirac dans le système de prise en charge de permanents

M^e Divier fait appel de la décision

M^e Pierre-François Divier, avocat d'un militant écologiste qui s'est constitué partie civile dans la procédure instruite par le juge Patrick Desmure, a annoncé, vendredi 16 avril, son intention de faire appel de l'ordonnance d'incompétence rendue par le juge. M^e Divier, qui, dans une lettre déposée le 25 mars auprès du magistrat, avait demandé que Jacques Chirac soit entendu comme témoin, juge « choquante » la situation juridique. Selon lui, « il est dommage qu'on ne puisse avoir une égalité stricte entre un président de la République et un simple citoyen ». « On a confondu la fonction et l'homme ». « La fonction doit être protégée, pas l'homme », estime l'avocat. La même demande d'audition de M. Chirac en tant que témoin, formulée par M^e Divier auprès du juge d'instruction parisien Xavier Siméoni, en charge d'une autre enquête sur les employés de la Ville de Paris, n'a pas encore reçu de réponse.

du parti gaulliste par la Ville de Paris. Suivant en cela les réquisitions du procureur de la République, Yves Bot, qui lui avaient été adressées le 19 mars (*Le Monde* daté 21-22 mars), le juge a considéré qu'une éventuelle mise en examen du président en exercice n'était pas en son pouvoir en ce qu'elle heurterait les principes constitutionnels de la « séparation des pouvoirs » et de la « continuité de l'Etat ».

IMMUNITÉ

Dans son ordonnance – longue de trois pages et versée au dossier d'instruction –, M. Desmure s'est en outre appuyé, comme l'avait déjà fait le procureur, sur la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999. La haute juridiction, alors présidée par Roland Dumas, avait estimé que l'interprétation de la constitution établissait que « le président de la République pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions et hors le cas de haute trahison bénéficie d'une immunité », ajoutant qu'« au surplus, pendant la durée de ses fonctions, sa responsabilité pénale ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de Justice, selon les modalités fixées par le même article ».

Le procureur de Nanterre avait, pour sa part, exclu toute « application de la procédure pénale de droit commun à un président de la République » considérant qu'elle « reviendrait à instituer (...) un mode de contrôle du pouvoir exécutif par l'autorité judiciaire ».

La question cruciale posée au juge d'instruction était née d'un document, saisi par les enquêteurs



de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) dans les archives de la mairie de Paris et au bas duquel était apposée la signature de l'actuel chef de l'Etat.

Daté du 16 décembre 1993, ce courrier était adressé par celui qui était encore maire de Paris au secrétaire général de la Ville, et sollicitait une promotion en faveur d'une employée municipale, Madeleine Farard, qui travaillait en réalité au siège du RPR et dont il louait le « dévouement exemplaire ». Anodine par son contenu, cette lettre semblait surtout attester la pleine connaissance qu'avait M. Chirac de la prise en charge par l'administration parisienne d'un certain nombre de cadres du parti

gaulliste, au moment où il exerçait une double tutelle sur la mairie et le RPR (*Le Monde* du 18 mars).

Dans son réquisitoire du 19 mars, le procureur Bot avait rappelé que l'ancien premier ministre Alain Juppé avait lui-même été mis en examen – au titre de ses anciennes fonctions d'adjoint au maire de Paris chargé des finances et de dirigeant du RPR – pour « prise illégale d'intérêts » et souligné que les faits susceptibles d'être reprochés à M. Chirac sur la base de la lettre saisis apparaissaient similaires et pourraient donc « constituer une infraction non prescrite ».

C'est d'ailleurs en se fondant sur l'existence de cette présomption que M. Desmure s'est fondé pour

répondre par la négative à la seconde question qui lui était posée à ce stade de l'affaire. Admis à se constituer partie civile au nom de la Ville de Paris, un militant écologiste avait réclamé, le 25 mars – soit au lendemain de la révélation de l'existence de la fameuse lettre – l'audition de M. Chirac à titre de témoin.

ARTICLE 105

Pour refuser cette audition, le juge a simplement invoqué l'article 105 du code de procédure pénale, qui dispose que « les personnes à l'encontre desquelles il existe des indices graves et concordants d'avoir participé aux faits dont le juge d'instruction est saisi ne peuvent être entendues comme témoin ». Ainsi, tout en écartant l'hypothèse d'une convocation hautement symbolique, le juge s'est trouvé contraint de confirmer implicitement l'existence, à l'encontre du président de la République, de semblables « indices » susceptibles d'entraîner sa mise en cause sur un terrain pénal.

Aussi la déclaration d'« incompétence » du magistrat de Nanterre n'interdit-elle pas définitivement toute poursuite contre M. Chirac. L'avocat du militant écologiste a annoncé son intention d'interjeter appel de cette décision (*lire ci-contre*), sur laquelle la Cour de cassation pourrait un jour être interrogée à son tour. Surtout, en s'estimant incapable d'enquêter lui-même sur des faits impliquant le chef de l'Etat, M. Desmure laisse néanmoins ouverte la voie d'une saisine éventuelle de la Haute Cour de justice.

Se pose alors une autre énigme juridique : les textes ne précisent

pas comment peut être provoquée la saisine de cette juridiction, dont la vocation unique est de juger le président de la République. Les seuls précédents existant en la matière ne concernent pas le chef de l'Etat, mais des membres du gouvernement – avant la création, en 1993, de la Cour de justice de la République : l'ancien ministre socialiste de la coopération, Christian Nucci, impliqué dans les détournements de l'association Carrefour du développement ; Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé mis en cause dans l'affaire du sang contaminé (*lire ci-dessous*).

En 1987, la mise en œuvre du processus conduisant à la saisine de la commission d'instruction de la Haute-Cour sur le cas de M. Nucci n'avait pu être engagée qu'après une démarche volontaire du ministre de la justice, Albin Chalandon, qui avait « porté à la connaissance » des présidents des deux assemblées parlementaires l'ordonnance d'incompétence du juge d'instruction Jean-Pierre Michau, chargé de l'enquête sur Carrefour du développement. L'heure était à la « cohabitation dure » et le garde des sceaux de M. Chirac – alors premier ministre – avait de la sorte pressé les députés et les sénateurs – majoritairement à droite – d'agir contre un ministre mitterrandiste.

Douze ans plus tard, le contexte politique apparaît sensiblement différent. Sollicité vendredi matin 16 avril par *le Monde*, le cabinet d'Elisabeth Guigou a indiqué que la chancellerie n'avait, pour l'heure, « aucune position officielle sur cette question ».

Hervé Gattegno

Guy Carcassonne et Olivier Duhamel soulignent le silence des textes et l'absence de règle juridique

DANS le débat sur la responsabilité pénale du président de la République, l'un et l'autre avaient pris des positions opposées. Guy Carcassonne, professeur à Paris-X, estimait que l'immunité présidentielle protégeait le chef de l'Etat pendant toute la durée de son mandat, y compris pour les crimes et délits qu'il aurait pu commettre avant son entrée en fonction. Olivier Duhamel, professeur à Paris-I et à Sciences Po, pensait, en revanche, que cette immunité ne couvre que les actes accomplis dans l'exercice des fonctions présidentielles. Face à la nouvelle étape de la procédure instruite par le juge Patrick Desmure, leurs réactions sont identiques. A la question de savoir si le ministre de la justice doit informer officiellement le Parlement de l'ordonnance d'incompétence du juge Desmure, ils ont apporté les réponses suivantes au *Monde*.

● **Guy Carcassonne.** « Les textes sont muets, A la lumière des précédents, trois autorités peuvent agir : le Parlement lui-même, en s'autosaisissant à l'initiative de dix pour cent des membres de l'une des deux chambres ; le gouvernement, à l'initiative de la garde des sceaux, qui peut transmettre le dossier à l'Assemblée nationale et au Sénat ; l'autorité judiciaire elle-même, à l'initiative du parquet. Juridiquement, tout est donc possible. Politiquement, opportunément, rien n'est plausible, et le plus probable est donc que les choses en resteront là, au moins jusqu'à la fin du mandat du président de la République. »

● **Olivier Duhamel :** « La réponse est délicate mais simple. Délicate : la sensibilité du sujet n'échappe à personne. La prudence consisterait à se taire. La réponse est cependant simple : il n'existe aucune règle juridique. Ni

la Constitution ni la loi ne prescrivent de façon incontestable que la garde des sceaux doive saisir les chambres du Parlement. Un Anglo-Saxon estimerait qu'il y a un précédent. Mais il en faut plusieurs pour faire une coutume. Bref, le droit n'impose rien. Précisons en parlant maintenant politique : lorsqu'il s'est agi de Christian Nucci, soupçonné, et d'Albin Chalandon, garde des sceaux, les choses étaient faciles : un ministre de droite contre un ancien ministre de gauche, on cherche à l'embêter. S'agissant d'un président de la République en période de cohabitation, les choses deviennent plus complexes. On cherchera, j'imagine, l'apaisement, en ne s'inspirant pas du précédent évoqué. Le contraire déclencherait une crise politique. »

Propos recueillis par Thierry Bréhier

affirme avoir agi sur ordre de sa hiérarchie.

● **De novembre 1997 à avril 1998 :** trois anciens trésoriers du RPR, Robert Galley, Jacques Boyon et Jacques Oudin sont mis en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux ». ● **21 août 1998 :** Alain Juppé, qui a cumulé les fonctions d'adjoint aux finances à la mairie de Paris et de secrétaire général du RPR puis de président de cette formation politique, est mis en examen pour « détournement de fonds publics », « complicité et recel d'abus de confiance aggravé », « prise illégale d'intérêt », « complicité et recel d'abus de biens sociaux ». L'ancien ministre Michel Roussin, ancien directeur de cabinet de M. Chirac à la Mairie de Paris, est mis en examen pour « complicité de détournement de fonds publics, complicité d'abus de confiance aggravé et prise illégale d'intérêt ». ● **26 janvier 1999 :** la chambre

d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) annule une partie des mises en examen prononcées contre M. Juppé et M. Roussin. Ceux-ci restent respectivement poursuivis pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux, abus de confiance et prise illégale d'intérêt » et pour « prise illégale d'intérêt ». ● **Fin janvier 1999 :** une lettre datée de 1993 signée de Jacques Chirac, alors maire de Paris, et dans laquelle celui-ci sollicite la promotion d'une secrétaire, payée par la mairie de Paris, mais qui travaillait pour le RPR, est transmise par les policiers au juge Desmure.

● **19 mars :** Le procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, prône l'incompétence de la justice pénale ordinaire face au président de la République. Son réquisitoire laisse ouverte la voie d'une saisine de la Haute Cour par le Parlement.

Deux précédents contradictoires

LA DÉCISION du juge Patrick Desmure de se déclarer incompétent pour engager des poursuites contre le président de la République renvoie aux politiques la responsabilité du déclenchement d'une éventuelle mise en accusation du chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice, jugée seule compétente par le Conseil constitutionnel le 22 janvier.

La Constitution est, à cet égard, laconique et la jurisprudence rarissime. Selon l'article 68 de la Loi fondamentale, le président de la République « ne peut être mis en accusation que par les deux Assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ». Avant d'en arriver là, il faut qu'un dixième des députés ou un dixième des sénateurs déposent devant le bureau de leur Assemblée une proposition de résolution de mise en accusation qui doit être votée dans les mêmes termes par les deux Assemblées.

Quant à la jurisprudence, elle ne concerne que des ministres, lorsque ceux-ci relevaient de la Haute Cour, avant la réforme constitutionnelle de 1993 instituant la Cour de Justice de la République. Dans le cas de la mise en accusation de Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, impliqué dans l'affaire Carrefour du développement, l'Assemblée nationale et le Sénat avaient été alertés, le 12 mai 1987, par le garde des sceaux de l'époque, Albin Chalandon. Les deux Chambres avaient ensuite voté la mise en accusation de M. Nucci. La commission d'instruction de la Haute Cour, composée de magistrats de la Cour de cassation, avait refermé le dossier, le 4 avril 1990, après avoir constaté que les délits reprochés à l'ancien ministre étaient couverts par la loi d'amnistie du 15 janvier 1990.

La procédure de mise en accusation des trois anciens ministres socialistes dans l'affaire du sang contaminé ne répondit pas à la même logique : les parlementaires ne furent en effet pas saisis de l'affaire par le gouvernement socialiste de l'époque, mais par les victimes.

Après avoir déposé le 27 juillet 1992, une plainte au pénal pour « empoisonnement » contre Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, M^e Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, écrivent le 11 août 1992 à chacun des 577 députés pour leur demander de saisir la Haute Cour de justice. Une semaine après, l'Association française des hémophiles formule la même demande aux sénateurs.

Les parlementaires attendront que la juge d'instruction Sabine Foulon, saisie de la plainte pour « empoisonnement » visant les trois anciens ministres socialistes, se déclare « incompétente », le 5 octobre. Le président d'alors du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Bernard

Pons, dépose, le 7 octobre, une proposition de résolution portant mise en accusation des trois anciens ministres devant la Haute Cour de justice. Elle sera rejetée, le 14 octobre par le bureau de l'Assemblée nationale.

Une proposition de résolution sera adoptée le 10 décembre 1992 par le Sénat. Le 19 et 20 décembre elle est votée dans les mêmes termes par les deux Assemblées. La commission d'instruction déclare le 5 février 1993, que les délits retenus sont prescrits. Cette nouvelle péripétie conduira à la création de la Cour de justice de la République.

Gérard Courtois et Cécile Prieur

Chronologie des faits

● **6 décembre 1996 et 28 mars 1997 :** Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR, présentée comme la trésorière officieuse du parti gaulliste, est mise en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » par le juge d'instruction Patrick Desmure en charge d'une enquête sur le financement du RPR. M^{me} Casetta reconnaît la rémunération de deux secrétaires du RPR par des entreprises privées, mais elle

Chaque samedi avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI **LE MONDE TELEVISION**

Nouveaux / Avril 1999 **Nouvelle formule / Numéro 2 / 24 F**

Le Monde des DEBATS

Document : le témoignage de Paul Ricœur au procès du sang contaminé

Fin de guerre en Algérie ?
Benjamin Stora / Luis Martinez

Malaise dans la psychanalyse
Marie Muscovici / Daniel Widjaja

Architecture : la France ringarde ?
Philippe Trétiack / Jean-Pierre Le Harivel

Le maire philosophe de Venise

Le nouvel ordre amoureux

Michel Buzon, Eric Fassin, Yves Michaud, Catherine Salles
Florence Malloche / Tony Anakrellis, Jean-Louis Flardrin

ISSN 1123-2082

Quatre unions de cadres s'expriment de concert sur les 35 heures

La CGC reste en marge de cette déclaration

LES 35 HEURES sont-elles l'occasion d'un changement profond dans le syndicalisme des cadres ? En signant, le 12 avril, une déclaration commune pour peser sur les négociations sur la réduction du temps de travail (*Le Monde* du 13 avril), les unions cadres de la CFDT, de la CGT, de FO et de la CFTC ont affirmé, pour la première fois, une communauté d'intérêts qui vaut rappel à l'ordre à chacune de leurs quatre organisations. Plus qu'au gouvernement ou au patronat, cette déclaration commune, qui demande que les discussions sur le passage aux 35 heures prennent en compte les conditions de vie et de travail des cadres, s'adresse en priorité aux confédérations elles-mêmes.

« Nous avons souhaité nous exprimer plus fortement que d'habitude pour que nos confédérations réfléchissent », souligne Guy Juquel, secrétaire national de l'Ugict-CGT. « Aujourd'hui, dit-il, nous avons des accords de branche ou d'entreprise qui ont été signés par des fédérations ou des syndicats CGT et qui ne sont pas vraiment favorables aux cadres. Les négociateurs n'ont pas considéré que les dispositions concernant l'encadrement étaient un élément majeur au vu du reste. » Même constat pour Pierre Vial, de l'UCC-CFDT : « Dans les négociations, les cadres sont souvent les laissés-pour-compte. Et c'est une grave erreur, car les cadres ont souvent des conditions de travail qui gagnent, petit à petit, l'ensemble des salariés. »

La déclaration commune vise d'abord à faire prendre conscience de cette dimension aux syndicats actuellement engagés dans des négociations. Il s'agit, ensuite, d'obtenir de chacune des quatre confédérations qu'elles se battent pour que certaines dispositions – y compris dans des accords qu'elles ont appuyés – ne soient pas intégrées dans la seconde loi sur les 35 heures. C'est le cas des forfaits horaires très larges ou de la disso-

ciation partielle de la formation et du temps de travail instaurés par l'accord dans la métallurgie, ratifié par FO-métaux et par la fédération CFTC de la métallurgie, au grand dam des unions de cadres FO et CFTC. De même, les cadres CGT et CFDT ne sont pas vraiment satisfaits des dispositions les concernant dans l'accord textile.

« **UNE PRESSION INTOLÉRABLE** »

Dans leur déclaration commune, les quatre unions ont donc rappelé que la durée actuelle de travail des cadres, soit en moyenne 45 heures par semaine, est une situation qui, selon elles, « *ne doit pas durer davantage* ». Cela « représente une pression intolérable sur les personnes et un frein à la création d'emplois », estiment-elles, en déplorant quede nombreux employeurs « tentent au maximum de maintenir la situation actuelle, notamment en multipliant les solutions de forfaits mal cernés, dont les forfaits sans références horaires, ou ceux exprimés exclusivement en jours ou, encore, en excluant trop de cadres des mesures de décompte du temps de travail ».

L'appel des quatre unions apparaît aujourd'hui, en tout cas, comme un coup rude porté à la CFE-CGC, qui n'a pas souhaité s'y associer. Elle a décliné l'invitation de se joindre à la déclaration commune en raison de l'opposition très vive de ses fédérations de la métallurgie et de la chimie, traditionnellement proches du patronat de leurs secteurs. Du coup, cette confédération, qui avait été une des grandes perdantes des élections prud'homales de décembre 1997, a tenté de revenir dans le jeu en réclamant, le 14 avril, l'instauration d'un salaire minimum garanti pour les cadres. La CFE-CGC court, en effet, le risque de paraître aujourd'hui à la traîne et isolée sur des sujets qui touchent, pourtant, à sa raison d'être.

Caroline Momnot

La majorité en Haute-Saône suspendue à la cantonale de Noroy-le-Bourg

VESOUL

de notre correspondant

Jamais, sans doute, les 3 188 électeurs inscrits dans le canton de Noroy-le-Bourg (Haute-Saône) n'auront été autant courtisés. Dimanche 18 avril, ils doivent choisir leur conseiller général entre un candidat divers gauche, Gérard Bontour, et un concurrent UDF, Jacques Theulin, mais aussi, du même coup, décider du maintien de l'exécutif de gauche, qui dirige le département depuis mars 1998, ou du retour à une gestion de droite. Le choix se fera dès le premier tour puisqu'il n'y a que deux candidats, le PCF et le Front national n'en présentant pas.

Cette élection partielle, due à l'invalidation de M. Bontour par le Conseil d'Etat, en raison de ses fonctions de l'époque, a pour effet que la présidence de gauche du conseil général est en jeu dans un canton qui vote, d'ordinaire, à droite. La gauche n'y avait recueilli que 42,58 % au premier tour des élections législatives de 1997 et 37,56 % aux régionales du 15 mars 1998. Cependant, aux cantonales organisées en même temps, M. Bontour, agent contractuel à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, avait battu, au second tour, le 22 mars, le conseiller sortant de droite. Il était, ainsi, un des quatre nouveaux conseillers de gauche dont l'élection devait permettre de désigner un président radical de gauche, Marc Roussel, au bénéfice de l'âge (quatre-vingt-trois ans), droite et gauche étant à égalité en nombre de sièges.

Un an après, la droite ne s'est pas remise de la perte de l'hôtel du département. L'ancien président, Christian Bergelin (RPR), secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988, a

d'abord annoncé sa « décision de [se] retirer de la vie publique ». En réalité, mis en examen pour avoir fait rémunérer par le département, de 1990 à 1998, une assistante parisienne inconnue à Vesoul, le député ne s'est démis que de son mandat de maire de Gray. Depuis la saisine du procureur de la République par le nouvel exécutif, on ne l'a vu qu'un quart d'heure à l'hôtel du département.

« **FICELLE ÉLECTORALE** »

Ce n'est pourtant pas sur la succession de M. Bergelin que porte la campagne électorale. M. Bontour, maire de Colombe-lès-Vesoul, annonce le désenclavement de ce canton, situé entre les tracés virtuels du TGV Rhin-Rhône et de la RN 19, dont la mise à « deux fois deux voies » a été annoncée le 2 avril par la ministre voisine, Dominique Voynet. Pour M. Theulin, maire de Villers-le-Sec, et pour ses amis, « *la ficelle électorale est un peu grosse* », puisque l'Etat n'a promis de financer ce chantier qu'à 75 %. A leurs yeux, le salut ne saurait venir que du prolongement de l'autoroute A 5 de Langres jusqu'à Belfort. Le débat concerne aussi le sort de l'usine Peugeot de Vesoul, qui envoie chaque jour des pièces détachées dans le monde entier.

Que la droite l'emporte, dimanche, à Noroy, avec son nouveau candidat, et c'en sera fini de la présidence de gauche de M. Roussel ; mais rien n'indique que ce sera le retour, pourtant annoncé fin 1998, de M. Bergelin. Si la droite compte dix-sept sièges, et la gauche quinze, un proche du député, Charles Gauthier (divers droite), paraît mieux placé pour devenir président.

André Moissé

Les dépenses d'assurance-maladie repartent à la hausse depuis quelques mois

La Sécurité sociale et la Fédération nationale de la mutualité française resserrent leurs liens

Les dépenses médicales sont reparties à la hausse depuis quelques mois. Elles ont progressé de 0,2 % en février par rapport au mois pré-

CE N'EST PAS une explosion, mais c'est une mauvaise pente : les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ont augmenté de 0,2 % en février, selon les statistiques publiées, jeudi 15 avril, par la première caisse de « Sécu ». La progression est de 3,2 % par rapport au même mois de 1998. A ce rythme, le gouvernement aura toutes les peines du monde à atteindre son objectif : ramener les quatre branches du régime général (maladie, retraite, famille, accidents du travail) à l'équilibre financier fin 1999.

La politique de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui oscille entre ouverture (lettre adressée à tous les médecins) et fermeté (baisse autoritaire de tarifs médicaux, récupération d'une partie des dépassements de l'enveloppe accordés aux cliniques pour 1998), a du mal à porter ses fruits. La CNAM note, par exemple, que l'ensemble des dépenses du régime général de janvier-février (81,9 milliards de francs, 12,49 milliards d'euros) est en augmentation de 3,7 % par rap-

port à la même période de 1998, progression qui atteint même 5,5 % pour les soins de ville. Après un plateau entre juin et septembre, la courbe des dépenses est repartie à la hausse depuis quelques mois, « sur une tendance de 0,4 % par mois », indique la caisse nationale.

Les dépenses de soins de ville progressent de 0,4 % en février, moins en raison des honoraires des médecins et des dentistes (+ 0,1 %) que des prescriptions (+ 0,4 %). Les hôpitaux publics ont vu leurs dépenses stagner alors que celles des cliniques à but lucratif – engagées depuis quelques semaines dans un bras de fer avec le gouvernement autour de leur enveloppe budgétaire pour 1999 – sont en hausse de 0,7 % sur un mois.

C'est dans ce contexte que la CNAM a engagé ses concertations sur le plan stratégique élaboré par son directeur, Gilles Johanet, dont le but est de réaliser à terme 62 milliards de francs (9,45 milliards d'euros) d'économies par an. Le président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), s'est donné jusqu'à début juin pour amender

cédent, a annoncé, jeudi 15 avril, la Caisse nationale d'assurance-maladie, la progression atteignant même 0,4 % pour les seuls soins de

ville. Par ailleurs, la Mutualité française a négocié avec la CNAM un accord dans le but d'améliorer le remboursement de certains soins.

ce plan et le soumettre à un vote définitif des trente-trois administrateurs patronaux et syndicaux de la caisse. A charge ensuite, pour M^{me} Aubry, d'en intégrer les mesures dans son projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000.

PROTOCOLE D'ACCORD

Dans un entretien au journal médical *Le Généraliste*, M. Johanet revient notamment sur les 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros) d'économies que générerait, selon lui, un financement des hôpitaux sur la base des coûts par pathologie. « Pour la première fois s'agissant d'hôpital public, on parle de chiffres : on a violé un tabou, déclare le directeur de la CNAM. Il y a un problème d'emploi ? Chiffrons-le ensemble (...). Sur la durée, nous pouvons traiter ce problème de manière digne pour les agents et optimale pour la collectivité. » Revenant sur la polémique qui l'a opposé à M^{me} Aubry à propos des prérogatives respectives de l'Etat et de l'assurance-maladie, il précise : « Nous souhaitons une loi d'orienta-

tion sanitaire qui dise les priorités pour les cinq ans qui viennent », l'Etat devant, selon lui, définir ces priorités.

Par ailleurs, la CNAM et la Fédération nationale de la mutualité française (3 000 mutuelles couvrant 25 millions de personnes) ont décidé de resserrer leurs liens. Un protocole d'accord, approuvé à l'unanimité par le comité exécutif de la FNMF, prévoit la définition en commun d'*« un panier de biens et de services »* médicaux justifiant un meilleur remboursement qu'actuellement. Or ce texte reprend certains aspects du protocole que la caisse nationale a signé, début février, avec la Mutualité, mais aussi avec les représentants des sociétés d'assurances (*Le Monde* du 11 février). Ceux-ci l'ont immédiatement interprété comme un moyen de les court-circuiter. Il est peu probable que le conseil d'administration de la CNAM, où siègent treize représentants du patronat, approuve un tel protocole d'accord.

Jean-Michel Bezat

M^e Tajan mis en examen pour « faux en écriture publique »

Au cœur de l’affaire, la vente aux enchères d’une sculpture de Giacometti

Le commissaire-priseur parisien Jacques Tajan a été mis en examen, jeudi 15 avril, pour « *faux en écriture publique* » par la juge d’instruction Xavière Siméoni dans

une affaire concernant la vente d’une sculpture d’Alberto Giacometti destinée à couvrir les frais de la succession de la veuve de l’artiste.

mad, dans des conditions acrobatiques. Il y a quelques mois, M^e Tajan avait fait pour *Le Monde* le récit de cette vente : « *Deux frères collectionneurs et marchands d’art ont porté des enchères sur cette même sculpture. Joe Nahmad était au premier rang dans la salle ; David Nahmad, au téléphone. Quand je me suis rendu compte de la situation, ils étaient seuls en lice à 1,8 million de francs. J’ai alors stoppé les enchères et adjugé l’œuvre à la première plus haute proposition d’un des frères : 1,1 million de francs.* »

« **BIZZARRERIES** »

M^e Tajan justifiait son geste en disant n’avoir pas voulu laisser deux frères surenchérir – sans le savoir, dit-il – l’un sur l’autre. Mais plutôt que de recommencer les enchères pour éviter toute contestation il aurait préféré modifier le procès-verbal de la vente. La somme d’origine – 1,8 million de francs – y avait d’abord été inscrite, puis corrigée, d’où l’accusation de « *faux en écriture publique* ».

Dans un communiqué diffusé

après sa mise en examen, M^e Tajan « *conteste solennellement avoir commis le moindre fait contraire aux usages, à l’honneur et à la probité* », et « *souligne que le litige qui l’oppose à la plaignante n’implique aucun détournement financier et ne concerne qu’un problème formel au statut des commissaires-priseurs et à la procédure de vente publique* ».

En décembre 1995, M^e Tajan avait adjugé un Monet, *Les Glacçons sur la Seine à Port Villez*, pour 5,3 millions de francs (0,81 million d’euros). Filmée par l’émission « Capital » diffusée sur M 6, cette vente faisait apparaître quelques « bizzarreries » : l’acheteur – un amateur britannique – n’était pas dans la salle et le procès-verbal indiquait la somme de 4,8 millions de francs. Le Monet fut effectivement payé pour ce montant, mais après la vente aux enchères. Or, pour l’heure, la vente privée par un commissaire-priseur d’une œuvre n’ayant pas trouvé d’enchérisseur demeure interdite en France.

Harry Bellet

Le maire d’Hardricourt condamné pour provocation à la discrimination raciale

Le tribunal estime qu’il a, dans le bulletin municipal, procédé à un « amalgame entre les étrangers et la délinquance ou la criminalité »

ANDRÉ CASSAGNE (div.d.), maire d’Hardricourt (Yvelines) et conseiller général des Yvelines, a été condamné, jeudi 15 avril, à 20 000 francs d’amende, par le tribunal correctionnel de Versailles, pour provocation à la discrimination raciale. M. Cassagne était poursuivi pour un éditorial, paru dans le bulletin municipal d’Hardricourt du mois de novembre 1998. Ce texte, qu’il qualifiait lui-même, dans sa conclusion, de « *violent et amer* », comportait plusieurs passages « *manifestement xénophobes* », selon une association locale qui avait saisi le parquet.

On pouvait ainsi lire : « *Les sans-papiers font grève, la nationalité française leur est accordée* » ; ou : « *Des étrangers venant des pays les plus pauvres affluent vers la France. Pensez-vous que ce soient les meilleurs qui nous sont envoyés ? Qui contrôle ?* » ; ou, encore : « *Dans ces conditions, ce n’est pas en réduisant les effectifs de police et de gendarmerie que les honnêtes gens seront protégés. Il faudra bien que les communes se substituent une*

fois de plus à la défaillance de l’Etat » ; et, enfin : « *Jamais nous n’avons vu autant d’étrangers mendier aux feux rouges* ».

Lors de l’audience, le 25 mars, l’élu, qui est également le suppléant du député des Yvelines Pierre Cardo (DL), avait expliqué avoir rédigé ce texte au lendemain du décès d’un policier à Gargenville (Yvelines). Se défendant de tout racisme, il avait indiqué avoir voulu, dans cet éditorial, dénoncer l’exploitation des étrangers.

AMALGAME

Dans ses attendus, le tribunal note que dans le texte incriminé, « *les étrangers sont présentés de manière très défavorable, puisqu’ils viennent des pays les plus pauvres, ce ne sont pas les meilleurs qui nous sont envoyés, ils mendient aux feux rouges, et il fait allusion, à deux reprises, au problème des sans-papiers, qui obtiendraient la nationalité française en faisant grève* ».

Le tribunal estime qu’il n’a « trouvé dans cet article aucun élément permettant de comprendre qu’en réalité M. Cassagne a voulu

dénoncer l’exploitation des étrangers. Ce problème n’a d’ailleurs aucune relation avec le reste de l’éditorial, consacré aux problèmes de sécurité et de délinquance ». Pour les juges, il ne s’agit pas d’une simple « *énumération de faits* », mais plutôt d’un « *amalgame entre les étrangers et la délinquance ou la criminalité* ».

Estimant qu’il n’était « *justifié ni par la liberté d’expression de M. Cassagne, ni par une émotion légitime à la suite d’un événement qui l’a touché* », le tribunal en conclut que le délit de provocation à la discrimination et à la haine raciale est constitué, et a condamné le maire à 20 000 francs d’amende et à verser le franc symbolique à la Ligue des droits de l’homme et au Mouvement contre le racisme et pour l’amitié entre les peuples (MRAP), qui s’étaient constitués partie civile.

Il devra en outre faire publier le jugement dans le bulletin municipal d’Hardricourt en lieu et place de son éditorial habituel.

Jean-Claude Pierrette

Les FN en campagne défendent les Serbes

LE FRONT national-Mouvement national (FN-MN) de Bruno Mégret et le Front national pour l’unité française (FNUF) de Jean-Marie Le Pen ont tous deux critiqué, jeudi 15 avril, les bombardements de l’OTAN en Serbie et au Kosovo, lors de réunions pour les élections européennes du 13 juin. A Paris, devant un millier de personnes, M. Mégret a fustigé l’« *Europe de Maastricht et d’Amsterdam* », « *dé-sormais sous protectorat américain* », et pris fait et cause pour « *le peuple serbe* ».

M. Le Pen, qui présidait au même moment un meeting régional à Toulouse, a déclaré, devant 500 personnes, que le Kosovo, « *terre spirituelle des Serbes, est emblématique pour la France des dangers de l’immigration* ». Environ 3 000 personnes ont manifesté à l’appel d’un collectif de quarante et une organisations pour protester contre la venue du fondateur du FN.

Les agents recenseurs en grève réclament une revalorisation

LE MOUVEMENT de grève des agents recenseurs et des délégués du recensement (chargés d’encadrer localement les agents), parti le 12 avril de Grenoble, s’est étendu, jeudi 15 avril, à une quarantaine de grandes villes de France ainsi qu’à cinq arrondissements de la capitale et une vingtaine de communes d’Ile-de-France, où le recensement se prolonge jusqu’au 10 avril, selon l’intersyndicale CGT-CFDT-FO de l’Insee.

Réunis dans un collectif, les agents et délégués de l’Insee protestent contre une « *surcharge de travail* » non rémunérée et réclament une prime de 3 000 francs et une revalorisation de leur rémunération (de 3 500 à 4 000 francs), calculée au prorata des imprimés collectés et « *remplis correctement* ». Deux réunions avec la direction de l’Insee étaient prévues, jeudi après-midi, à Paris et Nantes.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : Marie-France Garaud occupera la troisième place** sur la liste conduite par Charles Pasqua et Philippe de Villiers aux élections européennes de juin, a annoncé le sénateur des Hauts-de-Seine, le 15 avril, dans un communiqué. L’ancienne conseillère de Georges Pompidou et de Jacques Chirac avait qualifié l’intervention de l’OTAN de « *guerre d’une malhonnêteté intellectuelle et morale absolument scandaleuse* » à son retour d’une visite à Belgrade.

■ **BUDGET : Valéry Giscard d’Estaing estime** que la réduction des dépenses publiques est « *indispensable et urgente* » et que « *c’est un thème important pour les prochaines élections législatives et présidentielles* », dans un entretien à *Valeurs actuelles* (daté 17-24 avril).

■ **RETRAITES : des retraités se sont rassemblés** dans plusieurs pays de l’Union européenne, jeudi 15 avril. En France, où le mot d’ordre lancé par la Fédération européenne des retraités et personnes âgées a été parmi les mieux suivis, la CGT, la CDFT, la CFTC et la FSU (enseignants) ont participé à plusieurs défilés, en province et à Paris. Plus de 2 000 personnes ont manifesté à Metz, et 750 à Lyon.

■ **JUSTICE : la chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé**, pour la seconde fois, le 14 avril, les condamnations prononcées contre les hommes accusés d’être les commanditaires et auteurs de l’attentat commis, en 1993, contre Jean-Claude Madrénas, candidat UDF aux élections législatives dans les Pyrénées-Orientales. Condamnés par la cour d’assises en septembre 1996, rejugés par la cour d’assises de l’Aude en juin 1998, ils le seront cette fois par celle de la Haute-Garonne.

■ **ARC : le pourvoi de Jacques Crozemaré, ex-président de l’Association pour la recherche sur le cancer (ARC), a été rejeté** par la chambre criminelle de la Cour de cassation, mardi 13 avril. M^{re} Olivier Metzner et Jean-Marc Varaut, avocats de M. Crozemaré, contestant l’arrêt de la chambre d’accusation de la cour d’appel de Paris, demandaient l’annulation de l’intégralité de la procédure instruite par le juge parisien Jean-Pierre Zanoto. Le procès de l’affaire de l’ARC doit débiter le 25 mai devant le tribunal correctionnel de Paris.

■ **HÔPITAL : 40 postes vont être débloqués pour le CHU Jean-Verdier** de Bondy (Seine-Saint-Denis), a annoncé, le 15 avril, la direction de l’Assistance publique-Hôpitaux de Paris, au 36^e jour de grève du personnel. L’hôpital bénéficierait, dès 1999, de 20 nouveaux emplois titulaires par redéploiement sur les effectifs d’autres hôpitaux de l’AP-HP et de 20 emplois-jeunes cofinancés par l’AP-HP. Ces propositions devaient être débattues, le 16 avril, en assemblée générale.

Il était une fois la Yougoslavie

Composée de six républiques, la Yougoslavie de Tito fut construite grâce à son flair historique, à son âme de résistant et à sa défiance vis-à-vis des nationalismes. Autogestion, non-alignement et décentralisation étaient ses maîtres mots

AU siècle dernier, les nationalités réveillées cherchaient leur logis. Au centre et au sud-est de l'Europe, les unes se trouvaient dans l'empire ottoman, les autres, dans le domaine des Habsbourg. Dans cette région, des Slaves assujettis rêvaient de s'unir aux frères monténégrins qui avaient toujours préservé leur autonomie, et aux Serbes qui, après des siècles d'oppression, redevenaient maîtres de leur destin. C'est alors qu'en Croatie Mgr Strossmayer se fit l'avocat d'une Yougoslavie qui n'existait pas encore. En ce temps-là, dans la double monarchie austro-hongroise, les Slovènes relevaient de Vienne et les Croates de Budapest.

L'idée cheminait lentement. Elle n'aurait peut-être eu aucune suite si les Habsbourg n'avaient pas fait – et perdu – la guerre de 14-18. Par la force des choses, les « Nordistes » (Slovènes et Croates) étaient mobilisés dans l'armée qui combattait les « Sudistes » (Serbes). Cependant, dès 1915, un Comité yougoslave installé à Londres entrait en contact avec les autorités serbes. Puis, le 20 juillet 1917, le Croate Trumbic et le Serbe Pachic signaient la Déclaration de Corfou. Ils annonçaient la future naissance d'une « monarchie parlementaire et constitutionnelle » dirigée par les Karageorgevic (la dynastie qui, au terme d'une longue lutte avec les Obrenovic, s'était installée à la tête de la Serbie).

Le nouvel Etat naquit officiellement le 1^{er} décembre 1918. Pendant un peu plus de dix ans, il porta le nom de « royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes ». Le 3 octobre 1929, alors que le roi Alexandre exerçait une dictature temporaire de deux ans, le pays fut baptisé Yougoslavie.

Tout avait été dit avant l'accouchement, sauf l'essentiel. Quel type de communauté pourraient constituer des populations qui se réunissaient après des siècles de séparation ? Les Slaves, façonnés par l'empire austro-hongrois, étaient imprégnés de fédéralisme. Pour les Serbes, marqués par la confrontation avec les Ottomans, il n'y avait pas de salut concevable hors du centralisme. Selon eux, pour se libérer de l'oppression germanique ou magyare, Croates et Slovènes devaient se fondre dans la Serbie.

Le malentendu initial provoqua un conflit permanent, et tragique, entre les Serbes dominants et les Croates ou, dans une moindre mesure, les Slovènes, qui refusaient de passer de Vienne – ou de Budapest – à Belgrade. Faut-il rappeler par exemple l'assassinat, en pleine séance du Parlement, le 20 juin 1928, de Pacic, chef du principal



Tito, en 1944 dans une cave qui lui sert de quartier général, sur l'île de Vis (Croatie).

parti croate, par un député monténégrin ? Ou l'attentat du 9 octobre 1934 à Marseille dont fut victime le roi Alexandre ?

Une solution fut trouvée le 24 août 1939. Les Croates obtenaient enfin le droit d'installer leur propre Parlement à Zagreb. Le compromis aurait-il permis de prendre enfin un bon départ ? On ne le saura jamais. Quelques jours plus tard éclatait la seconde guerre mondiale. La Yougoslavie se tint d'abord à l'écart. Puis le régent Paul, qui dirigeait le pays depuis la mort d'Alexandre, signa le 25 mars 1941 un pacte avec l'Allemagne. Il fut renversé presque aussitôt après. Son neveu Pierre, le roi en titre, prit officiellement le trône. Mais ce fut l'invasion. Réfugié en Angleterre, le jeune souverain ne put jamais régner dans son pays. La première Yougoslavie disparut, entraînant la monarchie dans sa chute.

Des monarchistes armés étaient pourtant restés, résolus à restaurer la monarchie après la victoire des Alliés. Conduits par le général Mihailovic, ces tchetniks voulaient aussi rétablir la suprématie serbe. A l'intérieur, leur premier ennemi naturel était le Croate Ante Pavelic, un avocat fasciste qui cultivait la frustration de ses compatriotes. Après s'être exilé en Italie, il était revenu au pays avec les tanks des forces de l'Axe. Chef du parti appelé « Oustachi », il venait de constituer le premier Etat croate « indépendant » depuis des siècles.

Outre l'actuelle Croatie (moins la Dalmatie), le pseudo-Etat englobait la Bosnie et s'étendait jusqu'à la banlieue de Belgrade. Il pratiquait le nettoyage ethnique selon la règle des trois tiers. Les Serbes, qui habitaient ce territoire, étaient divisés en trois groupes sensiblement égaux ; ceux qui se convertissaient au catholicisme étaient considérés comme de bons sujets ; les membres des deux autres catégories seraient chassés ou massacrés. Après des années de polémiques, les auteurs serbes et croates admettaient, au début des années 80, que le nombre des victimes de l'Etat oustachi était de l'ordre de 300 000. Proportionnellement, Pavelic a tué davantage de ses compatriotes que ne le fit Hitler en Allemagne.

Le second – mais à la longue le plus redoutable – ennemi intérieur de Mihailovic était un autre résistant. On l'appela déjà Tito. Ses débuts furent si mystérieux que certains croyaient que ce drôle de nom désignait une sorte de société anonyme (Troisième Internationale terroriste organisation). Ce Tito était bien un homme en chair et en os : Josip Broz. Son père était croate, sa mère slovène. Serrurier et syndicaliste dans sa jeunesse, il avait servi en qualité de sergent dans l'armée autrichienne pendant la première guerre mondiale. Prisonnier en Russie, il s'était fait communiste. Rapatrié, il milita, fut emprisonné. Puis, en 1937, sous le pseudonyme de Walter, il prit la

tête du Parti communiste yougoslave (son prédécesseur avait été liquidé par Staline). A cette époque, il recrutait, pour le compte de l'Internationale, des combattants pour la guerre civile d'Espagne.

Chef clandestin du petit Parti communiste pourchassé par les autorités yougoslaves, mais en même temps menacé par la terreur stalinienne, Josip Broz eut la chance, ou le flair historique, d'être

son hymne révolutionnaire qui promettait la mort par balles aux généraux, il s'était promu maréchal. Estimant qu'il avait libéré lui-même une grande partie du territoire yougoslave, il refusait de partager le pouvoir avec les monarchistes de Londres : tout au plus dut-il consentir à une cohabitation provisoire avec leurs représentants. Il tenait pour négligeables les consignes de prudence,

Les débuts de Tito furent si mystérieux que certains croyaient que ce drôle de nom désignait une sorte de société anonyme (Troisième Internationale terroriste organisation)

à pied d'œuvre quand l'armée nazie déferla dans son pays. A la différence du Serbe Mihailovic, il sut recruter dans toute la Yougoslavie ses groupes de partisans, et il résista constamment. Les Britanniques, qui, non sans raison, se méfiaient de ses orientations idéologiques, décidèrent de le soutenir parce que, sur le terrain, c'était le résistant le plus efficace. Et, sans attendre la fin des hostilités, Tito constitua un embryon d'Etat. La paix venue, il avait toutes les cartes en main. Et en ce temps-là, il faisait

emprisonné. Puis, en 1937, sous le pseudonyme de Walter, il prit la

Comme Staline, oubliant un peu

bureau d'information du PC européen, avatar de l'Internationale dissoute en 1943, ses représentants dénonçaient la pusillanimité des communistes italiens et français qui, à la Libération, n'avaient pas eu l'audace d'écraser la bourgeoisie capitaliste.

Tito, qui n'avait pas attendu l'armée soviétique pour prendre le pouvoir, était en outre le canard de la couvée satellite. Il soutenait la révolte armée de ses camarades grecs. Il prenait des initiatives sans demander la permission à Moscou. Après avoir équipé et encadré des maquis albanais, il prenait sous sa protection ce petit voisin en s'appuyant sur le leader de la fraction ouvrière du PC local, Xoxe.

Puis, en août 1947, il signait avec Dimitrov l'accord de Bled. Dimitrov était, dans le mouvement, un personnage beaucoup plus considérable que Tito. Poursuivi par Hitler après l'incendie du Reichstag, membre éminent de la III^e Internationale, il était revenu, après la guerre, dans son pays vaincu – la Bulgarie – et il en était devenu le chef. L'accord de Bled prévoyait la création d'une fédération balkanique composée de la Yougoslavie, de l'Albanie et de la Bulgarie. A Moscou, la Pravda condamna cette initiative. Dimitrov s'inclina.

Tito, le plus prestigieux aux yeux des communistes étrangers, était aussi, pour Staline, le moins contrôlable des potentats d'Europe orientale. Il fut solennellement condamné par une déclaration du Kominform le 28 juin 1948. Sûr de lui, Staline croyait – c'est son successeur Khrouchchev qui l'a dit – qu'il lui suffirait de lever le petit doigt pour qu'il n'y ait plus de Tito. Mais il y eut toujours Tito. Avec en plus le titisme.

Une bulle d'excommunication recense forcément les erreurs doctrinales du répréhensible. La campagne d'explications du Kremlin mit donc l'accent sur les déviations constatées à Belgrade. A la vérité, le maréchal-président ne fut jamais un grand théoricien. Les termes de marxisme, de léninisme sont justifiés par les travaux philosophiques ou à tendance philosophique de Marx ou de Lénine. Les œuvres originales de Josip Broz n'ont pas leur place dans les manuels de littérature politique. Mais le président eut des collaborateurs, des compagnons qui lui fournissaient à point nommé l'arsenal idéologique dont il avait besoin. D'abord Moshe Pijade. Puis le Slovène Edouard Kardelj, admirablement doué pour manier des abstractions que, parfois, il était le seul à comprendre. Comme il était le seul à s'y retrouver dans le dédale des institutions qu'il échafaudait.

PEU importent les chemements obscurs de ce qu'on appelle le titisme. Peu importe même le galimatias employé pour définir ce communisme nouveau. Ne renversons pas l'ordre des facteurs. Il fut souvent dit que Tito fut excommunié parce qu'il était hérétique. En réalité, il devint hérétique parce qu'il était déjà schismatique. Il lui fallait justifier sa rébellion d'une façon satisfaisante pour ses militants, et pour les camarades étrangers qui voudraient bien prendre son parti.

Sa « doctrine » peut se résumer en trois termes : autogestion, non-alignement, décentralisation.

1) L'autogestion. C'est le système inventé pour montrer que les communistes yougoslaves avaient redécouvert le vrai, l'authentique socialisme, par opposition au socialisme bureaucratique, administratif imposé à Moscou. Des doctrinaires invoquèrent l'autorité des pères fondateurs et, sur ce schéma, ils brodèrent une kyrielle d'improvisations. Les entreprises, les administrations totalement autogérées marchaient-elles mieux que si elles avaient été maintenues dans un corset à la soviétique ? Le miracle permanent qui permit aux Yougoslaves de vivre plus confortablement que leurs voisins est-il dû à l'autogestion ? Ou à l'intégration d'une économie de marché dopée par le tourisme et les contributions des travailleurs émigrés ? Une chose est sûre : la trouvaille autogestionnaire permit au régime de rejeter le plus vite possible le modèle stalinien.

la première réunion du Kominform, le

2) Le non-alignement. Après la condamnation du Kominform, la Yougoslavie titiste se sentit dangereusement et peut-être mortellement atteinte. Les PC dans la ligne lançaient une campagne d'une violence extrême, avec mise à mort des prétendus titistes dans les pays satellites. Dans l'Albanie voisine, Enver Hodja en profitait pour se débarrasser de son rival Xoxe et se faisait le plus zélé des stalinien. Mais sous sa vitrine d'une orthodoxie farouche il dissimulait lui aussi un « communisme national » assaisonné à sa façon. Seulement, c'est la proche tutelle titiste et non la plus lointaine stalinienne qu'il voulait briser.

Comment Tito pouvait-il faire face à la menace ? Il lui fallait organiser la défense territoriale selon des modalités qui avaient fait leurs preuves pendant la guerre contre les Allemands. Cela ne suffisait pas. Où trouver les concours nécessaires ? Au début il n'y avait pas le choix. Seules les puissances occidentales « capitalistes et impérialistes » avaient les moyens de contenir l'URSS. La Yougoslavie conclut un pacte balkanique avec ses anciens ennemis de Grèce et de Turquie. Envisagea-t-elle d'adhérer – comme eux – au Pacte atlantique ? Était-elle décidée ou résignée à rejoindre une Communauté européenne (armée européenne avec participation allemande) ? Des dirigeants laissent entendre que, s'il le fallait, ils prendraient cette option.

Ils purent s'en dispenser : la mort de Staline fit baisser la pression soviétique ; l'armée européenne ne vit pas le jour. Et à Bandoung se réunissaient les chefs des nations nouvellement émancipées qui se voulaient ou se disaient à l'écart des blocs. C'est là que Tito trouva sa place sur la scène mondiale. Il pouvait désormais se faire des amis sans trop se lier aux puissances impérialistes. Et sa place à lui, l'homme déjà doté d'une longue histoire, c'était une des toutes premières. N'avait-il pas suffisamment de savoir-dire pour être un Sieyes de ce tiers-monde ?

3) Décentralisation. Voilà un terme à utiliser prudemment. Marxiste-léniniste, Tito fut naturellement, et jusqu'au bout, adepte du centralisme démocratique. Mais, Croato-Slovène, il était en même temps, surtout en ce qui concerne l'organisation étatique, sensible aux avantages du fédéralisme. Son ami et penseur le Slovène Kardelj le poussait d'ailleurs dans ce sens. Et puis, il se méfiait du « chauvinisme grand serbe ». En 1966, il limogea un autre de ses compagnons de guerre, le puissant ministre de l'intérieur Rankovic. Non seulement parce qu'il espionnait les appartements du président, mais parce qu'en lui se reconnaissaient les champions de la suprématie serbe.

La deuxième Yougoslavie – la Yougoslavie titiste – fut une fédération. Avec six républiques et deux régions autonomes à l'intérieur de la plus importante de ces républiques, la Serbie. Et avec un Etat fédéral en voie de dépérissement. Après sa mort (avant, on n'osait pas trop), il fut vivement reproché à Tito d'avoir opéré le découpage territorial en se souciant d'affaiblir la Serbie sous prétexte de fortifier la Yougoslavie. Aux entités serbe, croate, slovène de la première Yougoslavie s'ajoutèrent au sud la Macédoine et au nord la Bosnie-Herzégovine. Tito eut alors l'idée, à l'expérience pernicieuse, d'inventer une nationalité « musulmane » pour marquer l'originalité de la Bosnie. Mieux eût valu instituer tout simplement une nationalité bosniaque. Quant aux Monténégrins, ils eurent eux aussi leur république, mais ils se considèrent souvent comme un rameau de la Serbie.

Chacune des six républiques tirait son nom de la population slave majoritaire sur son territoire. Les régions autonomes de Serbie à dominante ou dans une forte proportion non slave (Albanais au Kosovo, Magyars de Voïvodine) avaient, selon la Constitution de 1974, les droits d'une république fédérée, sauf le droit de sécession. Jamais à court d'imagination, Kardelj, l'inspirateur de cette foisonnante Constitution – sans doute le plus long texte de ce genre –, inventa la présidence tournante. A la tête de l'Etat (et de la Ligue fédérale des communistes), il y avait une présidence collective chapeautée à tour de rôle par le représentant des huit républiques et régions, et dont le mandat durait un an. Cette pratique, sans inconvénient dans une placide Helvétie, n'était pas idéale dans la pouidière yougoslave. Elle fut corrigée du vivant de Tito puisque celui-ci

Après la rupture avec les Soviétiques, en 1948, Tito a développé un système d'autogestion : ci-contre un comité d'autogestion en Serbie en 1952.

Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du PCUS, en visite de réconciliation à Belgrade en 1955.

conservait l'autorité suprême avec le titre de président à vie. Lorsqu'il mourut, ce que l'on redoutait ne tarda pas à se produire. Le fondateur porte sa part de responsabilité dans le désastre.

Il avait certes conscience de la fragilité de son œuvre. Maintes fois, il dit à ses subordonnés et à

Ceux qu'épouvantait le néant post-titiste se rassurèrent à la vue et plus encore à l'audition de Slobodan Milosevic qui savait ramasser le pouvoir. Ils appelaient un pilote. Ils reçurent un pirate

ses éventuels successeurs que la construction s'effondrerait si leur vigilance se relâchait, ou s'ils donnaient libre cours à leurs zizanies. Était-il capable de leur donner la bonne recette ? En 1971, M. Nikezic, ancien ministre des affaires étrangères et à cette époque président de la Ligue des communistes de Serbie, nous disait : « *Le maréchal croit toujours qu'il suffit de dire "va" pour que ça suive. C'est plus compliqué !* »

La situation, cette année-là, était en effet très complexe. En Croatie, le courant nationaliste s'exprimait à nouveau. On en ressentait les effets chez les intellectuels, dans les universités. M. Tripalo, le chef de la Ligue des communistes de cette république, était prêt à satisfaire ce qui lui paraissait bon dans les revendications étudiantes. En sa qualité de président fédéral de la Ligue des communistes, Tito estima que la direction croate côtoyait dangereusement la ligne rouge. Le groupe Tripalo fut destitué avec son chef.

A ce moment-là, on ne décelait à la tête de la Serbie aucun penchant nationaliste. Aucun encouragement n'était donné au « chauvinisme grand serbe ». Mais le président Nikezic voulait établir les fondations d'une véritable démocratie. Trois ans après l'échec de l'expérience Dubcek à Prague, un « printemps de Belgrade » se préparait. C'est avec beaucoup de sérénité que le principal dirigeant serbe parlait des Croates. Il regrettait plus qu'il ne dénonçait les débordements à Zagreb. Pour lui, la meilleure manière de régler les conflits n'était pas l'oukase, mais le dialogue. Malheureusement la direction suivit de peu dans la disgrâce l'équipe croate. Tripalo était accusé de nationalisme ; Nikezic de libéralisme.

On comprend les inquiétudes de Tito à propos du nationalisme. Mais n'aurait-il pas été mieux inspiré de laisser les commandes à un Tripalo, dont l'autorité était réelle à Zagreb, tout en le mettant en garde contre les dérapages ? N'aurait-il pas surtout agi avec perspicacité en maintenant Nikezic ou quelque dirigeant de cette trempe ? Bien sûr, il ne pouvait connaître l'obscur Slobodan Milosevic. Cela n'excuse pas son imprévoyance. Il essaya d'arrêter l'explosion des cellules nationalistes, mais cette thérapie ne suffit pas.

Pourquoi la Yougoslavie a-t-elle tenu au moment où elle paraissait le plus menacée ? C'est précisément le danger qui fut l'une des causes principales de sa survie. Les conflits d'intérêts étaient nombreux, les discussions étaient vives entre les composantes de la fédération. Souvenirs des luttes féroces et récentes entre Serbes et Croates. Amertume des riches Slovènes qui devaient distribuer aux pauvres Macédoniens et aux miséreux Kosovars une part de leur revenu, souvent gaspillé. Néanmoins la crainte d'une possible invasion soviétique persuadait les uns et les autres qu'ils avaient intérêt à vivre



MILINKO STEFANOVIC/WOSTOK PRESS



CORBIS/UPP-BETTINI/SIPA PRESS

et à se défendre ensemble. Avec la déstalinisation, les relations soviéto-yougoslaves s'étaient améliorées, mais la « normalisation » imposée en Tchécoslovaquie avait montré qu'il fallait toujours redouter le pire.

Le second facteur d'unité fut évidemment le personnage même de

On pourrait mentionner un troisième facteur d'unité : la Ligue des communistes de Yougoslavie qui se maintenait, alors que les républiques fédérées dépouillaient de plus en plus l'Etat fédéral de ses prérogatives. En fait la Ligue se fissurait elle aussi. Elle sauvait les apparences en se cachant derrière son président à vie. Il n'empêche, quand on compare à ce qui précédait et à ce qui suivit, la Yougoslavie de Tito, si mal ficelée fût-elle, était une bonne idée. Bonne idée aussi – aujourd'hui utopique mais salubre quand la raison reviendra, si jamais elle revient : le pacte balkanique esquissé à Bled en 1947. Pourquoi le sud-est du continent ne tenterait-il pas ce qui réussit à l'ouest ?

Ajoutons un facteur d'unité de la Yougoslavie d'antan, mais il paraît secondaire. Avec ses attraits touristiques et les envois des travailleurs expatriés, le pays touchait plus que les autres Etats communistes sa part de la prospérité occidentale, ce qui lui permettait de vivre très largement au-dessus de ses moyens. Les habitants n'avaient pas intérêt à sacrifier une poule aux œufs succulents.

Seulement voilà, comme on s'y attendait, Tito mourut et, comme on ne s'y attendait pas, le bloc soviétique s'effondra au moment où la crise empêchait les Occidentaux d'exporter une prospérité en voie d'extinction. Pendant quelques années encore, l'héritage du fonda-

teur fut préservé. Mais où allait-on ? Avec le changement annuel à la tête de la direction collégiale – changement aggravé par la rotation perpétuelle des cadres, la Yougoslavie prenait l'aspect d'un vaisseau fantôme. C'est alors que surgit Slobodan Milosevic. Ceux qu'épouvantait le néant post-titiste se rassurèrent à la vue et plus encore à l'audition de ce personnage qui savait ramasser le pouvoir. Ils appelaient un pilote. Ils reçurent un pirate.

Il est d'autant moins inutile de rappeler ce que fit Slobodan Milosevic pour s'imposer que, si l'on n'y prend garde, cette méthode belgradoise peut avoir ailleurs les mêmes effets pervers. Il composa son national-bolchevisme en faisant bouillir les sentiments d'insécurité et de fierté de ses compatriotes serbes du Kosovo. Pour ce qui est au moins de l'insécurité, les craintes de la minorité serbe de cette province ne doivent pas être sous-estimées. Les faits divers crapuleux étaient d'autant plus nombreux qu'une partie de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté. Des turbulences agitaient cette province autonome. Des modérés demandaient un statut de

A Belgrade, le 7 mai 1980, des milliers de Yougoslaves viennent rendre un dernier hommage à leur président.



ALEX WEBB/MAGNUM

république fédérale : pourquoi 1 800 000 Albanophones ne seraient-ils pas traités comme 600 000 Monténégrins ? Les intransigeants réclamaient l'indépendance. Ou encore, quand disparut à Tirana le régime particulièrement rude d'Enver Hodja, le rattachement à l'Albanie.

UN homme politique responsable aurait eu le souci d'apaiser par des propos et des projets raisonnables les appréhensions compréhensibles de ses compatriotes. Slobodan Milosevic ne prit pas ce chemin malaisé. Il agit à la manière d'un Ante Pavelic naguère en Croatie. Il fit prospérer son fonds de commerce en spéculant sur l'inquiétude. Avec lui, on regrette Tito : ce ne fut pas un tendre ; il savait du moins que la haine attisée provoqua la guerre civile. Au début, les Occidentaux ne se rendirent pas compte que Milosevic s'embarquait pour une folle équipée. Ils comprenaient difficilement la place que tient le Kosovo dans l'imaginaire serbe. Il leur semblait étrange, en 1989, qu'un dirigeant rassemble un million de personnes pour marquer le 600^e anniversaire de la défaite du « Champ des merles ». Peu de Français auraient le cœur à célébrer Sedan ou Waterloo. On ne prit pas avec le sérieux qui convenait les propos d'un Milosevic assurant qu'au Kosovo les Serbes minoritaires reprendraient toute leur place – toute la place – au besoin par la force.

On connaît la suite. Dans la direction encore collégiale, des Serbes représentèrent le Kosovo et la Voïvodine. Puis l'autonomie de ces provinces fut supprimée. Et toute la Yougoslavie échafaudée par Tito s'effondra comme un château de cartes. Slovènes et Croates s'alarmèrent. Déséquilibrée par les initiatives de Milosevic, la fédération ne valait plus rien. Les deux républiques fédérées proclamèrent leur indépendance et l'obtinrent après deux guerres. Rapide en Slovénie, prolongée en Croatie. Les Bosniaques, qui se sentaient plutôt à l'aise dans la Grande Yougoslavie, se retrouvaient face aux Serbes, privés des contrepoids slovène et croate. Sans avoir vraiment voulu, ils admirèrent que pour eux aussi l'indépendance était la seule solution. Et ce fut, jusqu'au drame du Kosovo, la plus meurtrière des guerres en chaîne dans l'ex-Yougoslavie.

Au chapitre des monstruosité, le déshonneur est partagé. Il n'empêche que ce fleuve sanglant prend sa source à l'endroit où Milosevic partit à la conquête du pouvoir. Le moment n'est pas venu d'établir un bilan complet de cette décennie. Quand les archives seront restaurées, les historiens chercheront à savoir si la politique de Milosevic fit autant de victimes que celle de Pavelic.

Et que reste-t-il de l'héritage de Tito ? En supprimant l'autonomie du Kosovo, Milosevic a détruit la Yougoslavie. Il promettait une Grande Serbie. Il en a fait une Serbie ruinée. Personne ne peut croire qu'une autonomie substantielle suffira à ramener la paix. C'était la solution la plus satisfaisante, mais, après ce qui vient de se passer, comment Kosovars et Serbes vont-ils habiter le même territoire ? Et admettons l'hypothèse improbable d'un retour à Rambouillet : pour rester dans cette province, le pouvoir serbe devrait rétablir l'autonomie supprimée en 1989. Et restaurer la réputation d'un peuple. Cela se fera quand la Serbie se réveillera du cauchemar.

Un dernier mot sur Tito : en dépit de ses erreurs qu'on oublie, et de ses fautes qu'on n'excuse pas, il fut un homme d'Etat, lui.

Bernard Féron

L'ombre de Srebrenica

par *Georges Waysand* et *Francis-André Wollman*

CONTRARIANT l'image d'un pays frileux et replié sur lui-même, plus de quatre cent mille appels ont exprimé la volonté des Français de soulager les souffrances du peuple kosovar. Devant l'horreur, c'est une raison d'espérer mais il ne faudrait pas qu'encore une fois cette émotion soit détournée pour justifier qu'on se résigne à l'inacceptable. Peut-on comprendre ce qui se joue dans cette quatrième guerre menée par Milosevic en dix ans en oubliant les précédentes, en Slovénie, en Croatie et en Bosnie ? Et surtout, peut-on oublier Srebrenica ?

Rappelons-nous 1993-1995, l'avancée des troupes serbes en Bosnie orientale, brûlant les villages, massacrant ceux des habitants qui n'avaient pas fui à temps et, pour finir, la constitution d'enclaves dans lesquelles s'entassaient ceux que, déjà, on appelait les « *réfugiés* ». Emblématique de ces enclaves, Srebrenica : un concentré de l'horreur et de la misère des Bosniaques musulmans terrorisés par l'assaillant serbe. Rappelons-nous le général Morillon franchissant les lignes serbes pour assurer les civils assiégés du soutien indéfectible de la communauté internationale. Srebrenica, déclarée zone protégée par l'ONU... jusqu'à ce que les troupes de Mladic pénètrent dans la ville, effectuent le sinistre tri des hommes et des femmes sous le regard de soldats de l'ONU, puis emmènent les hommes vers une destination prétendant inconnue... Tout cela devant les caméras de télévision dont les commentateurs ne voyaient nulle signification particulière à ce tri, comme s'il n'avait pas eu de précédent historique. Douze mille hommes environ ont été exécutés, les douze mille hommes présents dans l'enclave de Srebrenica, zone protégée par l'ONU.

Vinrent ensuite les accords de Dayton. Soulagement général : la paix allait revenir. Mais la communauté internationale l'avait bien dit : les conditions de la paix, c'était le retour des réfugiés. En 1999 y a-t-il eu un seul village bosno-musulman réinstallé en Bosnie orientale ?

Les protagonistes de la guerre du Kosovo sont les mêmes aujourd'hui. Seules ont changé les cibles du « *nettoyage ethnique* » mené par les paramilitaires et les troupes régulières de l'armée yougoslave. Maintenant comme à l'époque, le visage de cette guerre, c'est d'abord celui des « réfugiés ». Qualificatif abusif. Les Kosovars

qu'on a vu arriver aux frontières ne sont pas poussés par une fatalité, une catastrophe naturelle, par nature peu prévisible. Ils n'ont pas choisi un refuge après avoir quitté volontairement leur pays en proie à une guerre qui menacerait la tranquillité des civils. Ils ont été chassés de leurs maisons par des commandos dont la volonté de tuer est avérée par les sévices, les viols, les massacres qui accompagnent leur progression. Plusieurs charniers ont déjà été repérés.

Par incompétence ou par cynisme, en persistant dans son programme, l'OTAN met en place toutes les conditions requises à un partage territorial du Kosovo

« Que faire des réfugiés ? », pouvait-on lire récemment dans la presse. Euphémisme provocateur par la neutralité qu'il colporte. Les Kosovars qui étaient la semaine dernière aux frontières de la Macédoine et de l'Albanie étaient des déportés chassés de leur pays par une entreprise programmée, calculée et exécutée avec cruauté et intelligence. Désigner les Kosovars par ce qu'ils sont en vérité aurait rendu impossible d'énoncer : « *Que faire des déportés ?* » sans trouver cette question obscène. Employer le mot « déportés », c'est dire qu'il faut les sauver d'une mort programmée, c'est savoir que le réconfort humanitaire ratera son objectif premier – rétablir leur dignité – si ceux qui les déportent ne sont pas mis hors d'état de nuire.

Il est difficile de croire que l'OTAN et nos gouvernements n'ont fait qu'une erreur d'appréciation manifeste en sous-estimant la ténacité de Milosevic et sa volonté de parachever ses projets meurtriers. Les simples citoyens que nous sommes étaient informés par les associations de défense des droits de l'homme de Belgrade et de Pristina de ce qu'avaient été les crimes de l'automne 1998 et du début 1999, et de l'imminence d'une vague de massacres et de déportations. C'est en connaissance de cause que, dans le catalogue de cent soixante pages des opérations

que l'OTAN a établi et paraphé, l'intervention de troupes au sol a été explicitement exclue. De toute façon, que ce soit par incompétence ou par cynisme, en persistant dans ce programme, l'OTAN met en place toutes les conditions requises à un partage territorial du Kosovo. Objectif explicite de Milosevic, ce partage laisserait à la Serbie les fameux monastères qui ne servent de prétexte qu'à la capture des mines de métaux précieux que les frères Milosevic veulent posséder à titre privé. Les Kosovars, qui vivaient déjà à plus de deux cents habitants au kilomètre carré dans un territoire grand comme deux départements français, seraient cantonnés dans une espèce de bande de Gaza en Europe.

Ce succès de Milosevic nous serait alors présenté comme le seul compromis possible pour faire cesser les horreurs qui indignent les opinions publiques. La partition de fait de la Bosnie s'est déroulée suivant le même schéma. Tandis qu'à l'avant-scène l'émotion pour les « réfugiés » prévalait, la partition en timbre-poste de la Bosnie était mise au point dans les coulisses. Il y a fort à croire que les mêmes acteurs – Milosevic et puissances occidentales – ne développent aujourd'hui le même scénario : une intervention armée limitée suivie d'une intervention humanitaire pour qu'une négociation de paix entérine le projet politique de Milosevic d'expulsion des non-Serbes d'une grande partie du Kosovo.

Dans ce scénario, une force internationale d'interposition nous serait présentée comme garante d'un retour à la paix, alors qu'elle ne ferait qu'entériner la partition du Kosovo. Ce serait un échec politique absolu pour l'Europe et les valeurs de citoyenneté politique que nous défendons, mais ce serait une victoire pour les tenants des Etats ethniques contre les Etats basés sur la citoyenneté.

Le soutien humanitaire aux Kosovars, pour ne pas être détourné des valeurs qu'il inspirent, doit donc s'accompagner d'une vigilance toute particulière vis-à-vis de nos gouvernements pour que le projet politique en cinq points de l'OTAN et de l'ONU soit effectivement mis en œuvre.

Georges Waysand, *physicien, est directeur de recherche au CNRS.*
Francis-André Wollman, *biologiste, est directeur de recherche au CNRS.*
Ils sont vice-présidents de Initiative Citoyens en Europe (ICE).

Le sens d'une déportation

par *Catherine Coquio*, *Marc Nichanian* et *Sadek Sellam*

Il faut parler à présent, au Kosovo, non seulement de déportation mais de génocide en marche. S'il est vrai que le mot « génocide » doit être préservé de son instrumentation étatique et de toute banalisation, il se justifie ici par la convergence de sept faits :

– tris, massacres et tortures, destinés à éliminer les hommes en âge de combattre et à faire fuir le reste de la population ;

– viols ethniques, selon une centaine de témoignages de « réfugiés » ;

– déportation de la population, conduite par cars et trains aux frontières, sachant que les pays voisins ne pourraient les accueillir qu'au prix de famines et d'épidémies, ou de tensions explosives ;

– poursuite acharnée de cette politique, sachant que la population déportée a commencé à mourir de ses conditions de vie dès le 3 avril. Une dizaine de décès quotidiens ont été déclarés la première semaine, puis plus rien. Le HCR avait, dès le 3, annoncé une famine à partir de la deuxième semaine d'avril. La prévision se confirme, les enfants – souvent orphelins – étant les plus menacés ;

– destruction méthodique des marques d'inscription sociale et symbolique des Albanais : incendie des habitations et monuments, destruction des récoltes, des instruments agricoles et du bétail, de l'état civil, des contrats de naissance et de mariage. Ce point, spécifiquement génocidaire, montre que le « *nettoyage* » territorial a ici valeur d'éradication « *mentale* ».

– fermeture des frontières macédoniennes et albanaises, le 7 avril. Cette mesure, dont la Maison Blanche a dit qu'elle n'était « *pas nécessairement de bon augure* », suppose des fins sinistres : bouclier humain, massacres sur le modèle de Srebrenica, agonie certaine des 700 000 personnes sans abri, ni soins, ni nourriture.

– déni et négation, Belgrade chantant à sa population les images des déportations et parlant d'une guerre provoquée par le nationalisme albanais.

Cet ensemble de faits montre que nous ne sommes plus devant un risque de génocide, mais devant son début de réalisation, sous couvert de déportation, laquelle constitue en soi un crime contre l'humanité. Le génocide se définit, selon la Convention de 1948, par l'intention de détruire, en tout ou en partie, le groupe humain visé comme tel. L'argument selon lequel on ne peut parler de génocide, l'objectif de Milosevic n'étant pas

l'extermination totale, est donc erroné, tant dans l'ordre juridique que dans celui de l'estimation des faits.

L'ensemble de ces points rend urgente une intervention capable d'approvisionner la population séquestrée et d'empêcher les atrocités, sur lesquelles les Américains ont dit avoir des informations précises, qu'ils tardent à livrer au Tribunal pénal international. Si une telle intervention n'a pas lieu rapidement, c'est que la Convention de 1948, historiquement issue des procès de Nuremberg, n'est qu'un écran de fumée.

La situation au Kosovo diffère de celle de la Bosnie du fait de l'existence d'un nationalisme albanais qui, pouvant compter sur l'appui des Etats-Unis et de la Turquie, inquisite, en particulier, la Macédoine. On voit par ailleurs, aujourd'hui, le spectre pan-albanais utilisé par l'extrême droite, qui fourbit la sa thématique anti-musulmane. Il est probable que l'OTAN, tout en guerroyant contre un dictateur, utilise le crime de Milosevic à des fins autres qu'humanitaires.

Notre vœu n'est pas de conseiller les puissants dans leurs calculs géopolitiques, mais de rappeler une réalité juridico-politique simple : la Convention de 1948 ne se contente pas de définir le crime de génocide, elle oblige à le prévenir. Attendre que la population albanaise soit décimée pour parler de « génocide » signifie, pour les Etats engagés par la Convention, se soustraire encore à leurs engagements. Doit-on exiger pour « preuves » l'extermination accomplie, ou son ordre écrit, généralement introuvable ? S'il revient aux historiens et aux juristes d'établir et de qualifier les faits plus tard, pourquoi devraient-ils le faire, cette fois encore, trop tard ?

Cette urgence rend secondaire, dans l'immédiat, le débat concernant l'indépendance du Kosovo. La mise en cause de l'OTAN couvre souvent les événements d'un écran idéologique, mais elle s'impose. Pourquoi dire que l'expulsion n'était pas prévue par ceux qui ont décidé des bombardements, eu égard à leur connaissance des agissements de Milosevic depuis dix ans, comme de l'opération « Fer à cheval » ? Pourquoi nous faut-il encore entendre le refrain selon lequel nul n'aurait pu prévoir, à la fin du XX^e siècle, un tel drame au cœur de l'Europe ? Le fait que l'accueil et la protection des déportés n'aient pas été organisés parallèlement aux bombardements ne peut pas passer pour de l'inconscience : une

récompenser Milosevic pour son nettoyage ethnique, et cela représenterait un grand succès politique pour la coterie anti-OTAN du Kremlin. Il faut que cela soit parfaitement clair.

3. La campagne aérienne doit être intensifiée si elle entend détruire la puissance militaire de l'adversaire ou l'obliger à accepter les termes de l'OTAN. Les limitations actuelles de frappes ont gravement restreint leur impact militaire comme politique.

4. Il faut commencer de vastes regroupements de forces pour une possible opération au sol de l'OTAN, vraisemblablement à partir de l'Albanie et de la Macédoie. Une fois que les bombardements auront isolé les forces serbes actuellement au Kosovo de la Serbie proprement dite, elles deviendront vulnérables – surtout privées d'essence et de munitions – à une attaque majeure des troupes terrestres de l'Organisation. De toute façon, une opération de nettoyage s'imposera si Milosevic refuse de capituler, même avec une armée très affaiblie par la guerre d'usure menée par l'aviation.

5. Les victimes kosovares des massacres, des viols et de la purification ethnique ont un droit moral à se défendre, raison pour laquelle des armes devraient être fournies aux résistants. En outre, une telle aide indiquerait encore à Belgrade que sa stratégie de purification ethnique au Kosovo est vouée à l'échec.

6. Les biens yougoslaves à l'étranger doivent être gelés dans tous les pays de l'OTAN, à la fois pour exercer une pression sur Belgrade et comme préliminaire d'éventuelles réparations des dégâts infligés au Kosovo par les forces de Milosevic.

fois de plus, on mène une guerre

en prenant acte d'une déportation. Les puissances en guerre ne se sont pas plus souciées de protéger les Kosovars qu'elles n'avaient empêché les Arméniens de mourir en masse ni bombardé les chemins de fer menant à Auschwitz. L'univocité du mode d'intervention prolongé de l'OTAN, aux dépens d'une opération visant au retour et à la protection réelle, c'est-à-dire militaire, de la population, devient indéfendable quand cette dernière, lorsqu'elle n'est pas déportée, est enfermée et promise à la famine et aux atrocités. Alors que l'ONU aurait dû se ressaisir de sa fonction première, contraire à ses désastreux agissements de 1992-1995, le HCR a renoncé à effectuer l'enregistrement des « réfugiés » : ainsi donc, ces déportés n'existent pas. Une fois de plus, l'instance protectrice devient destructrice : qui ne voit que cette inertie aide les criminels dans leur travail d'oblitération ?

Le refus d'entériner le « nettoyage ethnique » en accueillant les « réfugiés » est aussi douteux. En quoi l'accueil des déportés exclut-il de préparer leur retour ? Pourquoi la France s'est-elle distinguée par ce discours spécieux, pour céder ensuite à l'opinion par des concessions tatillonnes aux termes desquelles les dissidents serbes se voient refuser l'asile ? Prévoit-elle une partition du Kosovo qui installerait durablement les déportés là où on les accueille – et, pour le reste, dans les camps ? Pourquoi avoir attendu douze jours pour envoyer les secours demandés en Macédoine et trois semaines pour accueillir une poignée de « réfugiés » ? On sait la Bosnie et l'Albanie sinistrées, et l'aide militaro-humanitaire de l'OTAN ambiguë. Le Monténégro ne peut faire évacuer ses « réfugiés » et continue d'être bombardé bien que son dirigeant se soit démarqué de Milosevic. Ces pays sont trop fragiles pour faire face à la catastrophe, même aidés. Les puissances sont doublement engagées : par leur intervention militaire et par la Convention de 1948. Plus elles fuiront leurs responsabilités, plus la région grossira de violences à venir.

Catherine Coquio *est membre de l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides.*
Marc Nichanian *est professeur à Columbia University, New York.*
Sadek Sellam *est écrivain et islamologue.*

Guerre totale contre Milosevic !

Suite de la première page

Les ennemis de l'Amérique et de l'Europe l'ont fort bien compris. Un grand quotidien moscovite, *Nezavisimaya Gazeta* (éditorial du 25 mars) – révélant du même coup aux membres de l'administration Clinton qui en douteraient encore où se situe vraiment le Kremlin –, s'est franchement réjoui que cette crise ouvre l'« *ère de l'effondrement de l'empire mondial américain et, de toute évidence, celle de l'éclipse définitive de l'Europe* ». L'auteur exhortait ensuite la Russie « *à s'abstenir de tout engagement, à dire tout ce qui s'imposerait en attendant que l'OTAN ait fini de se saborder* ».

Jusqu'ici, l'administration Clinton a parfaitement réussi à préserver la cohérence de la coalition. Mais elle n'a pas aussi bien réussi sur le plan militaire, et sa force d'âme politique est plus hypothétique. Au cours des deux premières semaines, la campagne aérienne contre la Serbie est restée trop timide et irresponsable d'un point de vue moral. On s'est malheureusement montré incapable de réagir à temps aux traitements barbares infligés aux Kosovars sans défense. S'il est indéniable que le nettoyage ethnique a précédé les bombardements, le fait est qu'il a été accéléré et encore aggravé après le début des opérations. L'équipe de la Maison Blanche ne saurait évacuer sa responsabilité de n'avoir pas su

faire le minimum pour empêcher le martyre des Kosovars. On ne s'explique tout simplement pas que les hélicoptères d'attaque indispensables n'aient pas été dépêchés avant le lancement de l'opération. Il n'y eut donc pas un seul responsable de haut rang pour se douter que les forces serbes attaqueraient les Kosovars ? Pourquoi les hélicoptères ont-ils été refusés au commandement suprême allié en Europe pendant les dix premiers jours de frappes, quand le monde entier assistait aux expulsions de masse et apprenait les exécutions à grande échelle ? Une attaque tactique vigoureuse aurait dû être lancée depuis les airs sur les forces terrestres de Milosevic dès le premier jour, même au prix de quelques pertes. On imagine avec un certain malaise les jeunes Albanais en train de scruter désespérément le ciel avant d'être violés ou tués d'une balle dans la nuque...

En outre, les bombardements ont été menés d'une manière qui défie les notions les plus élémentaires de la psychologie de temps de guerre. Au lieu de choquer et d'intimider l'adversaire, la campagne aérienne s'est efforcée d'éviter les pertes non seulement de pilotes alliés mais aussi des subordonnés de Milosevic, « vacillant » par là même les Serbes contre la peur des bombes tout en mobilisant les passions nationalistes en faveur du dictateur de Belgrade.

On doit aussi remarquer que le bombardement stratégique des sites serbes a paradoxalement été conduit comme s'il avait pour but d'user l'armée adverse en préparation d'une campagne terrestre de l'OTAN. Or Clinton a exclu cette dernière option, et même, au cours de la deuxième semaine de bom-

bardements, il a continué à rassurer Milosevic en disant que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de s'engager à terre. On ne peut s'empêcher de penser qu'il répondait à des préoccupations de politique intérieure quand il aurait dû exprimer un authentique leadership. Cette stratégie autodestructrice a permis à l'adversaire de faire le dos rond sous le châtiment céleste tout en poursuivant sa purification du Kosovo.

On le sait bien : une campagne terrestre ne se décide pas sur-le-champ. Elle exige un déploiement de forces réfléchi et circonspect de même qu'une forte approbation populaire à l'arrière – du moins

Cela n'a vraiment aucun sens, de la part du président américain et de ses conseillers, d'affirmer que les forces de l'OTAN n'entreront au Kosovo qu'avec la permission du dictateur

dans les pays démocratiques. Mais si les frappes ne débouchent pas sur le succès politique requis, le combat au sol deviendra indispensable. Pourquoi ne pas le préparer, dans ce cas ? Pourquoi, dans les circonstances actuelles, renforcer Milosevic dans sa certitude qu'il n'a pas à s'en inquiéter ? Cela n'a vraiment aucun sens, de la part du président et de ses conseillers, d'affirmer que les forces de l'OTAN n'entreront au Kosovo qu'avec la permission du dictateur !

Que faut-il faire, dès lors ? Compte tenu de l'enjeu en cause, les Etats-Unis, en tant que chef reconnu de l'alliance, doivent œu-

vrer activement pour la victoire sans exclure aucune option. L'autorité américaine doit affirmer un courage fondé sur des principes sans s'abandonner à la boussole politicarde. L'élite au pouvoir à Belgrade doit être convaincue – par les actions militaires de l'OTAN comme par l'action politique – que les crimes et l'obstination de Milosevic lui présagent une ruine collective. Dans ce but, tels sont les principes fondamentaux qui devraient conduire notre stratégie :

1. Le plan de Rambouillet pour l'autonomie du Kosovo au sein de la Serbie est mort. Les crimes contre l'humanité de Milosevic lui ont porté le coup de grâce. Pen-

7. Sans attendre la fin des hostilités, les Etats-Unis et l'Europe devraient conjointement annoncer leur intention d'élaborer un plan d'ensemble pour le rapatriement des déportés, la reconstruction et la réhabilitation du Kosovo. Un engagement fort en ce sens, étayé par la détermination affirmée de renvoyer tous les réfugiés au Kosovo, renforcerait infiniment la crédibilité de la campagne de bombardements présente, en ôtant à Belgrade tout vestige d'espoir de garder le Kosovo ou une partie de celui-ci.

8. Ce programme devrait aussi disposer qu'une Serbie démocratique sans Milosevic pourrait s'inscrire dans un plus vaste effort de reconstruction des Balkans, qui concernerait aussi la Macédoine, l'Albanie et le Monténégro. Cela pourrait inciter les plus réalistes des Serbes à reconsidérer leur soutien actuel à la politique suicidaire de Milosevic. En tout cas, tant l'Amérique que ses alliés de l'OTAN devront s'engager dans un effort à long terme pour assurer la stabilité de la région. Une fois le Kremlin dégrisé, l'implication de la Russie dans une force de maintien de la paix serait souhaitable, comme elle le fut en Bosnie.

9. Le Congrès devrait voter une résolution commune approuvant les buts politiques de la campagne de l'OTAN et proclamer la détermination américaine à les atteindre par tous les moyens nécessaires. S'agissant de tels enjeux, l'engagement de l'Amérique doit être ferme et sans ambiguïté.

Zbigniew Brzezinski *Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guillaume Villeneuve © Los Angeles Times*

Du jeu de la guerre à la tragique réalité *par Christian Captier*

AVRIL 1997 : dans un luxueux hôtel de Norfolk, aux Etats-Unis, la crème de l'OTAN, avec, en prime, les nations nouvellement associées au partenariat pour la paix et quelques humanitaires répètent ; ils jouent au « *wargame* », au jeu de la guerre ; nom de code : « *Open Road 1997* ».

Un pays imaginaire, Atlantis, déchiré par un conflit, des vagues de réfugiés, l'OTAN qui agit sur mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, une brigade blindée par-ci, un détachement d'hélicoptères par-là, une batterie de communiqués, une conférence de presse pour faire bonne mesure et... un convoi d'humanitaires pour boucler le tout.

« *Open Road* », c'était l'OTAN à la recherche d'un nouveau concept stratégique, masquant dans ce *wargame* ses objectifs politiques – la prolifération nucléaire – derrière une rhétorique humanitaire. Lors de la séance finale, de trop rares voix s'élevèrent devant cet amalgame militaro-humanitaire, devant ce concept d'humanitaire intégré qui, de fait, ôte toute sa substance à l'action humanitaire.

Action contre la faim et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) furent les seules agences à revendiquer une certaine indépendance, une certaine forme d'action humanitaire impartiale. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) emboîta le pas des militaires, trop content de voir sa suprématie réaffirmée derrière les militaires, sans trop se poser la question de la crédibilité de son mandat, seul garant d'une certaine forme de dignité pour des millions de personnes.

Le petit groupe d'humanitaires qui résista fut rejoint par une autre voix, tout aussi solitaire, celle du juge Louise Arbour, alors nouveau procureur d'un Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie : « *Et la justice, messieurs les militaires, où est-elle dans votre wargame ?* » A l'exception de ces voix dissonantes, le consensus fut que l'OTAN était la solution : acte de

naissance de l'humanitaire intégré. En 1997, c'était un *wargame*, mais, même si Atlantis était un pays imaginaire, personne ne fut dupe : il s'agissait bien, d'ores et déjà, de l'Albanie...

En 1999, la réalité a déjà dépassé la prévision. En Albanie, l'OTAN brandit de nouveau haut et fort l'étendard humanitaire en utilisant des arguments moraux aux dépens d'explications sur ses objectifs politiques et de clarification sur ses méthodes et moyens. L'Organisation manipule l'humanitaire, usant de sa double casquette de belligérant et de sauveur.

Certes, le HCR a, de nouveau, démontré, lors de cette crise, ses limites – trop connues –, mais il n'en reste pas moins le seul garant des droits des réfugiés. Or, au-delà des déclarations de l'OTAN, qui dit devoir agir en soutien des autorités locales et du HCR, à quoi assistons-nous sur le terrain ? Nous voyons l'OTAN et, surtout, ses Etats membres réduire en ce moment même le HCR – loin, très loin, il faut le redire, d'être exempt de tout reproche – à la portion congrue. A moi, l'Italie, ce camp de réfugiés, à

moi, l'Allemagne, celui-là, à moi le Croissant-Rouge turc, ce troisième...

Les règles les plus simples de l'assistance humanitaire sont bafouées, aux dépens des droits des personnes réfugiées. Au lieu de se concentrer sur son mandat et d'agir sous la coordination du HCR, l'OTAN et ses Etats minent leurs potentiels en favorisant les réunions bilatérales entre ambassades. Au lieu de soutenir les acteurs humanitaires expérimentés et qui n'ont d'autre objectif que d'alléger des souffrances et de permettre aux personnes de retrouver une certaine dignité, l'OTAN joue un double jeu.

L'opération humanitaire en Albanie est nécessaire, les moyens logistiques de l'OTAN sont indispensables, certes. Mais la direction, la coordination effectives doivent rester humanitaires. Que l'OTAN apporte sa logistique, oui ; que l'OTAN apporte sa logique, non. Les Etats ne sont pas en reste, car les militaires n'obéissent qu'aux ordres de leurs maîtres politiques. « *Dix mille pour moi et autant pour toi* » : les réfugiés, une fois de plus,

sont réduits à des nombres. L'argument sécuritaire invoqué pour cautionner l'envoi de huit mille hommes pour protéger l'aide humanitaire et assurer son transport et sa distribution en Albanie tient-il la route ? Oui, mais seulement en partie : s'il ne s'agit que de cela, l'opération devrait faire l'objet d'une explication et d'un plan précis, de règles d'engagement, d'un réel dialogue avec les humanitaires. Ou bien s'agit-il d'autre chose : empêcher l'Albanie de voler en éclats ou préparer la suite terrestre au Kosovo.

Pourquoi ne pas appeler un chat, un chat ? En Macédoine, les soldats de l'OTAN nous ont donné un sacré coup de main logistique. Leurs patrouilles dans les camps de réfugiés rassurent un grand nombre de personnes qui, après la terreur serbe, subissent la pression de la police macédonienne. Mais tout prendre en charge est une erreur.

La division des rôles est essentielle, la responsabilité de contre-pouvoir des humanitaires doit être respectée. Les agences humanitaires, du moins certaines ONG, ne

sont pas que des prestataires de services au profit d'une des parties en conflit. Aujourd'hui, nous déplorons l'absence de prise en charge adaptée et coordonnée des réfugiés par la communauté internationale. L'aide humanitaire ne saurait résulter d'accords bilatéraux entre quelques Etats qui n'offrent qu'une réponse partielle et partielle. Elle ne saurait davantage reposer sur les effectifs de l'OTAN, dont le mandat devient ainsi ambigu à souhait.

Est-ce le but recherché ? Un tel dispositif ne garantit pas une bonne coordination de l'assistance ni de la protection du statut de réfugiés. Il entraîne une confusion entre le militaire et l'humanitaire. Nous nous battons simplement pour que les réfugiés soient traités de manière humaine, pas comme des bêtes en cage. Du fait des autorités macédoniennes, à Blace, près de cinquante pour cent des familles ont été séparées. Des milliers de personnes ont été déportées, une seconde fois, sans consultations préalables, voire au prix de men songes sur les destinations.

Personne ne sait exactement qui – militaires, Nations unies, diplo-

mates – coordonne quoi. Le HCR est de plus en plus marginalisé. La confusion des rôles règne. L'analyse selon laquelle les acteurs humanitaires classiques ne peuvent assurer leur rôle est fautive ; mais les partisans de dispositifs bilatéraux ont fait ce qu'ils ont pu pour ne pas donner les moyens au HCR et aux organisations non gouvernementales (ONG). Les camps prévus par ces acteurs bilatéraux se doivent d'être un *show*, la preuve que les gouvernements font quelque chose pour les réfugiés.

Des questions simples ne sont pas résolues :

– les camps ne sont pas organisés de manière viable et durable : tentes trop rapprochées, risques d'incendies, tentes militaires sans aération ;

– les sites d'accueil sont inadéquats (accès, salubrité, sécurité) ;

– un risque existe : que les « bilatéraux », une fois l'urgence médiatique passée, « *refilent les bébés* » au HCR, qui, à son tour, appellera les ONG pour gérer la somme de problèmes incommensurables que sera devenue la majorité de ces camps. La facture sera salée ;

– autre risque : celui, pour les ONG qui font réellement leur travail, qui font passer les intérêts des victimes avant tout, de se faire virer du jour au lendemain pour cause d'intérêt supérieur, en passant par-dessus le HCR, par suite d'accords entre gouvernements.

Jamais contents, les humanitaires ? Toujours critiques ? C'est aussi notre rôle de garde-fou, qu'il convient de préserver. L'OTAN, machine de guerre, agit comme si le volet humanitaire n'était là que comme un paravent. Elle s'affranchit toujours plus du système de sécurité collective des Nations unies. En se comportant d'une telle manière, l'Organisation sape encore davantage ce qui lui reste de crédibilité et de légitimité, c'est-à-dire pas grand-chose.

Christian Captier est directeur des opérations d'Action contre la faim.

La Guerre dans les yeux

EST-CE ainsi que le siècle s'achève, nous assis à regarder sur nos écrans un peuple sidéré, la maladie de la guerre dans les yeux ? Une foule, des milliers, leurs visages collés aux vitres des trains, reçus à Blace par des militaires aux mains gantées comme des chirurgiens, la bouche couverte de masques prophylactiques. De quels virus les corps kosovars sont-ils envahis ? De quelle peste a-t-on peur pour qu'une telle offense s'inflige ?

Est-ce ainsi que le siècle s'achève, nous assis à regarder la déportation des visages ? A Kukës – la porte de l'Albanie – exténués de tout, prisonniers d'incompréhension, de désespoir, comme si rien ne pouvait plus leur être dit, une prière, une promesse, comme si rien ne pouvait plus être octroyé, un sourire, une parole, ils marchent au-delà du harcèlement, en familles, en villages, leurs visages détruits, à bout d'humanité.

Est-ce ainsi que le siècle s'achève à Pristina à Pec à Prizren de là où ils fuient, privés de futur, leurs identités foulées par les bottes de ceux qui les ont humiliés. Il ne restera que la voix de leur mémoire pour déclarer un jour, plus tard, aux autorités du monde : je suis né (e) le... je suis né (e) à... je m'appelle... je vivais au Kosovo, au printemps 1999.

Yves Simon

« *Les mobiles ont 6 ans :*

ils ont l'âge

d'apprendre la politesse. »



AVEC ITINERIS, VOTRE MOBILE VOUS PRÉVIENT SANS DÉRANGER PERSONNE.

Pour le respect des uns et des autres, Itineris vous propose toute une série de services qui vous évitent les sonneries intempestives : Filtrage d'Appels, Renvoi d'Appels, Messagerie Vocale et Mini-Messages. **ENCORE UNE BONNE RAISON DE CHOISIR ITINERIS.**

Nous allons vous faire aimer l'an 2000.



France Telecom

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le risque de la défaite

LE Kosovo réduit à l'état d'un pays-fantôme, vidé de ses habitants, chassés vers l'exil par la terreur : même dans leurs plus mauvais rêves, les diplomates occidentaux et les stratèges de l'OTAN n'imaginaient sans doute pas cette vision de cauchemar. Et pourtant, après trois semaines de frappes aériennes, on ne peut déjà plus totalement exclure un tel scénario-catastrophe, où s'accomplirait le noir dessein de Slobodan Milosevic : déporter tout un peuple.

Le seul fait de devoir envisager un épilogue aussi lugubre en dit long sur les échecs subis par les Occidentaux depuis le début de l'opération « Force alliée ». Ceux-ci doivent, à ce stade, tirer les leçons de leurs erreurs militaires et stratégiques, car laisser l'hémorragie de population se poursuivre au Kosovo, quelles que soient les destructions infligées à l'armée serbe, serait la pire des défaites. Après plus de trois semaines de frappes aériennes, comment ne pas constater que seul un camp, celui de Belgrade, est plus que jamais proche du but de guerre qu'il s'est fixé depuis un an déjà : effacer les Kosovars du Kosovo.

Le premier bilan stratégique et politique de l'offensive alliée n'est pas brillant, justifiant le diagnostic porté, dès les premiers jours, dans nos colonnes et synthétisé en ces termes par Pierre Hassner : « *Un immense faux pas dans la bonne direction.* » Non seulement l'OTAN donne le sentiment d'avoir mal préparé et jusqu'ici mal conduit ce conflit, sous-estimant la capacité de résistance de l'ennemi, sa connaissance du terrain, sa détermination meur-

trière et le soutien que lui apporte son peuple. Non seulement les bombardements n'ont pas atteint, de l'aveu même de certains stratèges américains, l'« objectif militaire minimum » attendu. Mais ils ont eu pour principal effet de donner à Milosevic l'alibi qu'il attendait pour donner libre cours à son cynisme brutal.

Aujourd'hui, une double et douloureuse évidence s'impose : d'une part, la guerre risque d'être longue ; d'autre part, le temps risque de jouer en faveur de Milosevic. Depuis le début, l'OTAN affronte le même dilemme : soit se contenter, comme elle l'a fait jusqu'à présent, de livrer à la Serbie une guerre aérienne, en espérant la mettre à genoux peu à peu, mais en laissant le peuple kosovar totalement vulnérable ; soit attaquer directement les troupes serbes, au risque de mettre en danger ses pilotes et la population civile.

L'OTAN peut-elle sortir de ce dilemme sans se résoudre à l'intervention terrestre massive qu'elle avait d'emblée maladroïtement exclue ? Admettant pour la première fois clairement que la guerre ne serait « ni facile, ni rapide, ni nette », le chef du Pentagone, William Cohen a reconnu que la mort de soldats américains était désormais une hypothèse « très réelle et grande ». Une chose est sûre : les Occidentaux, face à des opinions – par nature changeantes en démocratie –, devront, plus que jamais, expliquer que le combat qu'ils mènent au Kosovo est juste, car il s'agit d'y défendre des valeurs qui sont l'avenir de l'Europe. Mais aussi que plus une guerre dure, plus son coût est lourd.

LES CONSEILS régionaux sont à la peine. Le 15 mars 1998, le verdict des urnes, filtré par un mode de scrutin absurde, a désigné des majorités minoritaires : depuis un an, vingt régions, sur les vingt-deux de la métropole, naviguent à la godille. Elles sont conduites par des présidents et des exécutifs qui font de l'équilibre politique sur le mince fil de leur majorité relative.

En douze mois, ces assemblées territoriales ont souvent reflété une piètre image de la *res publica* : sessions interminables marquées d'incidents de séance, confusions, tensions, injectives et manœuvres de coulairs ont été le lot des conseils régionaux. Le pitoyable feuilleton de Rhône-Alpes en fut la caricature.

Au lendemain des élections, quatre élus de droite, qui étaient tous alors membres de l'ancienne UDF, pactisaient, plus ou moins ouvertement, avec l'extrême droite, pour s'asseoir dans le fauteuil de président : Charles Baur en Picar-

L'année chaotique des régions

die, Jean-Pierre Soisson en Bourgogne, Jacques Blanc dans le Languedoc-Roussillon et Charles Millon en Rhône-Alpes.

À LA GRÂCE DU « 49-3 »

Pendant dix mois, M. Millon a répété à l'envi que le conseil régional de Rhône-Alpes était « en ordre de marche ». Mais sous la pression des conseillers FN, alors rassemblés, nombre de dossiers touchant la vie quotidienne de 5,3 millions de Rhône-alpins sont restés en jachère, comme les aides en direction des quartiers défavorisés ou les subventions culturelles. Une toute petite dizaine d'élus de droite et soixante de gauche ont mis fin à ce blocage en portant à la présidence, le 9 janvier, Anne-Marie Comparini (UDF). Depuis, elle essaie de « remettre au travail l'assemblée », dans « un climat apaisé ». Des centres culturels de Languedoc-Roussillon ont failli subir, eux aussi, les foudres idéologiques de l'extrême droite.

Les « Fables » de La Fontaine

par Lionel Kœchlin



Certes, les nouveaux exécutifs sont parvenus à faire adopter leur budget 1999, acte politique majeur, selon la formule consacrée. Mais quels budgets et dans quelles conditions ? Ainsi, huit conseils régionaux dont Ile-de-France (14 milliards de francs), Rhône-Alpes (7,3 milliards de francs) ou Nord-Pas-de-Calais (6 milliards de francs) n'ont dû leur salut budgétaire qu'à la grâce du « 49-3 régional », une procédure votée par le Parlement qui préserve les exécutifs minoritaires d'un « front du refus », d'une alliance de circonstance de tous les opposants.

Pour éviter un contre-budget, chaque exécutif choisit des orientations ne fâchant personne. C'est la politique du « profil bas ». Les mots de « budget de transition » reviennent souvent dans l'argumentaire des présidents, d'abord à la recherche d'abstentions bienveillantes dans les rangs de l'opposition républicaine. Celle du RPR, en région Centre, a permis à Michel Sapin (PS) de passer honorablement l'épreuve. En Midi-Pyrénées, Martin Malvy (PS) a bénéficié du soutien d'un élu chasseur et de l'abstention de cinq élus de droite. En Aquitaine, Alain Rousset (PS) a essuyé un refus des huit conseillers Chasse, pêche, nature, traditions. Il a dû lui aussi recourir au 49-3.

Conséquence, si les élections de mars 1998 ont rééquilibré sensiblement le rapport de force politique (sur les vingt-deux conseils régionaux de métropole, la gauche en dirige désormais huit), l'alternance se traduit peu dans les faits. Les nouvelles équipes doivent souvent honorer les engagements pris par les précédentes, la mise en œuvre d'une décision prenant souvent plusieurs années. Les pratiques de financements croisés – Etat, départements, communes et région participent ensemble à la réalisation d'un projet – réduisent encore les marges de manœuvre. Les présidents font donc dans le symbolique, comme Jean-Paul Huchon (PS, Ile-de-France), qui a baissé de 6 % les impôts, soit une réduction de 14 à 18 francs par foyer fiscal...

C'est dans ce contexte d'extrême fragilité que les conseils régionaux préparent les futurs contrats de plan avec l'Etat pour la période 2000-2006. Ces documents fixent les orientations en matière d'aménagement du territoire, comme les infrastructures de transports et les grands équipements, mais aussi celles de la politique de la ville, du développement économique, de l'éducation ou de la formation... Toutes ces opérations sont cofinan-

cées par l'Etat et les régions. Comment un président peut-il faire entendre sa voix et poser ses exigences face à l'Etat alors qu'il n'est pas certain d'être suivi par son assemblée, puisque ces contrats doivent être entérinés par un vote à la majorité. À moins de menacer de ne pas le signer, comme M. Huchon est tenté de le faire, avec d'une certaine faiblesse.

DU MAL À S'AFFIRMER

Dans leur esprit, les lois de décentralisation du début des années 80 voulaient rapprocher les citoyens des instances de prise de décisions ; les conseils régionaux, « territoires pertinents », devaient avoir, à cet égard, un rôle-clé : collectives de mission, donc de projets, à la différence des conseils généraux, qui sont d'abord des collectivités de gestion, elles devaient impulser des dynamiques, principalement dans l'aménagement du territoire. Dix-sept ans après, la plupart ont encore du mal à s'affirmer, à se faire connaître et reconnaître.

La faute originelle en revient au mode de scrutin – une proportionnelle intégrale et des listes départementales ! –, qui a brouillé l'identification de ces nouvelles collectivités élues et a lourdement pénalisé leur fonctionnement en fractionnant politiquement les assemblées. Depuis 1986, première année de leur élection au suffrage universel, bien des projets de réforme du scrutin régional ont été envisagés. Ils ont été sacrifiés par petits calculs politiques, ou par jacobinisme, de droite ou de gauche, lequel préfère une multitude de petits départements plutôt que des régions puissantes.

Le Parlement, malgré l'opposition du Sénat – qui compte nombre de présidents de conseils généraux sur ses bancs –, vient d'adopter une loi modifiant le mode d'élection des conseils régionaux. Elle prévoit un scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle, mais avec une prime majoritaire à la liste arrivée en tête au premier tour. Et, enfin, c'est à l'échelon régional qu'on élira les conseils régionaux. Il était temps.

En attendant 2004, année des prochaines échéances, les exécutifs vont devoir continuer à gérer, tant bien que mal, des assemblées ingérables, tout en tentant d'assumer leurs compétences, fixées par les lois. Cela nous promet encore quelques années au cours desquelles la décentralisation continuera à patiner.

Bruno Caussé

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczy, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelwicz (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'étalement des vacances

AVEC PÂQUES revient la question des vacances. Les administrations, les entreprises et les organisations commerciales doivent régler le rythme des départs en congés payés de leur personnel. Il y a lieu en effet d'étaler les vacances sur la plus grande période de temps possible. Entre fin avril et octobre, s'étend un large espace de temps qu'il convient d'utiliser de façon à n'occasionner de perturbations ni dans le travail ni dans les transactions, de façon aussi à ne pas réduire à quelques semaines d'exploitation effective les industries hôtelière et touristique.

Y songe-t-on ? Naguère on s'était habitué à ne considérer comme mois de vacances ce ceux dont jouissent les écoliers. Les lois sociales, en instituant les congés payés, auraient dû faire éclater ce cadre trop étroit. Or il n'en est rien. C'est en août que depuis le chef

d'entreprise jusqu'au manœuvre chacun veut partir. Il en résulte une gêne générale ; dans les stations touristiques, il est impossible de trouver une chambre ; les prix montent en conséquence ; le ravitaillement se fait mal et c'est partout la même foule que sur les boulevards parisiens, la même activité fiévreuse ; il faut renoncer au repos. Dans les villes, cependant, quantité de magasins sont fermés au moment où précisément les touristes étrangers affluent. Ce sont des cités mortes, inhospitalières, qu'on offre à leurs regards. Il y a là un grand désordre auquel il importe de remédier une bonne fois. Le seul moyen est d'établir partout le repos par roulement. Le problème est d'ordre économique, il est fort important. La France a besoin du tourisme. Il lui reste à l'organiser.

(17-18 avril 1949.)

RÉUSSIRONT-ILS dans trois mois ce qu'ils n'ont pas pu faire depuis huit ans ? Onze partis de l'opposition irakienne se sont promis, à l'occasion d'une réunion, début avril à Londres, de se retrouver quatre-vingt-dix jours plus tard, pour mettre au point un plan de résistance au régime du président Saddam Hussein et relancer, en le réformant, le Congrès national irakien (CNI), formé en 1992 et qui n'existe plus que sur le papier. Les signes avant-coureurs sont peu encourageants.

D'abord, parce que certaines des plus importantes formations de l'opposition, tels le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, la Daawa, et le Parti communiste, étaient volontairement absentes de la réunion. Le peu d'enthousiasme que les deux principaux mouvements kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'Union patriote du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, ont mis à l'application de l'accord bilatéral, qu'ils ont signé en grande pompe à Washington en septembre 1998, est un signe de mauvais augure pour une coalition plus large. *Last but not least*, les rivalités entre groupes et personnes continuent de miner l'opposition.

Le principal mérite de cette réunion est peut-être de s'être tenue. Des représentants de l'UPK, du PDK et de l'Entente nationale étaient présents. Les débats furent tendus. Ahmad Chalabi, figure de proue du CNI, homme lige de la CIA – ou d'une partie de la centrale de renseignement américaine – et très actif médiatiquement, s'est vu vigoureusement contesté par les participants. Ils lui ont refusé le droit de conserver son poste de président et porte-parole du CNI, qu'il revendiquait jusqu'à la rencontre projetée pour juillet. Les discussions

prirent une tournure telle que l'intéressé quitta les lieux, avant de revenir et d'accepter de renoncer à sa fonction.

L'autre mérite de la réunion est d'avoir réussi à mettre sur pied deux organismes. Le premier est une direction collégiale de sept membres, dont six ont été désignés, le septième siège étant réservé au Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak – absent, officiellement, pour des raisons de calendrier, en fait parce qu'il garde un pied dehors et l'autre dedans, estimant certains opposants. Un comité de cinq membres a par ailleurs été chargé de contacter toutes les formations de l'opposition, pour préparer le grand rassemblement prévu dans trois mois et supposé être une sorte d'assemblée constituante de l'opposition unie, quelle que soit l'appellation qui lui sera donnée. Salah El Cheikhli, numéro deux de l'Entente nationale (soutenue par l'administration américaine), a été désigné comme porte-parole.

LA MANNE DE WASHINGTON

Les Etats-Unis, qui, dès le mois d'octobre, ont officiellement annoncé que l'un des axes de leur politique en Irak était désormais de soutenir l'opposition – y compris avec un budget de 97 millions de dollars d'aide « militaire » –, pour renverser Saddam Hussein, se sont employés à assurer le succès de la réunion.

A cette fin, Washington, qui, dès janvier, a sélectionné sept formations jugées « dignes » de recevoir sa manne, a élargi le spectre de ses contacts. Franck Ricciardone, le représentant spécial américain pour la transition en Irak, n'a pas hésité à solliciter certaines formations, tel le Parti communiste irakien, ou des personnalités qui ne font pas partie du « groupe des sept », pour les

convaincre d'y participer, fût-ce en tant qu'observateurs. En vain dans la majorité des cas. La réunion de Londres était d'ailleurs supposée rassembler les seuls membres du comité exécutif du défunt CNI, mais en réalité des invitations ont été lancées à une cinquantaine de personnes.

Massoud Barzani, le chef de l'UPK, n'a pas hésité à dire, dans un récent entretien publié par le quotidien arabe *El Hayat*, qu'il ne croyait pas, en l'état actuel des « interférences régionales et internationales » sur les différentes formations de l'opposition et des rivalités internes à cette dernière – auxquelles, par parenthèse, le PDK et l'UPK participent –, en une possible union de l'opposition. Et son frère ennemi de l'UPK, Jalal Talabani, aime à faire la distinction entre « les opposants dans les hôtels et les opposants dans les tranchées », même si c'est pour insister aussitôt sur la nécessaire complémentarité des deux groupes.

Le PDK et l'UPK sont loin de donner l'exemple en matière de coordination. Bien que leur réconciliation solennelle remonte à sept mois, leurs divergences sur les questions fondamentales, telles la formation d'un gouvernement et d'un parlement transitoire, la normalisation de la situation dans les villes sous leur contrôle respectif, ou encore la répartition des ressources financières, n'ont toujours pas été applanies. Les deux formations ont cessé de s'entre-tuer, et arrêté les campagnes de presse hostiles réciproques. Mais ni l'une ni l'autre ne s'en prend à Bagdad. Massoud Barzani maintient plusieurs fers au feu puisqu'il est très proche de la Turquie, entretient de bonnes relations avec les Etats-Unis et n'a jamais interrompu le dialogue avec l'Irak.

Martin Indyck, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-

Orient, a déclaré mercredi 14 avril que la réunion de Londres était un pas important vers la chute du régime irakien. Ce commentaire paraît relever de la méthode Coué, lorsqu'on sait, sur la foi d'opposants, que M. Ricciardone, qui était présent à Londres, s'est indigné de l'âpreté des divisions. Et Washington, a commenté un responsable américain cité le lendemain par l'AFP mais soucieux de garder l'anonymat, n'est pas pressé de déboursier les 97 millions de dollars et ne le fera que lorsque l'opposition aura présenté une stratégie crédible. Une opposition dont une partie affirme n'avoir que faire de l'aide américaine, qualifiée de pécadille mal ciblée, de surcroît, pour un objectif aussi ambitieux que la chute du régime.

Mouna Naïm

PRÉCISION

RODION CHÉDRINE

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* daté 4-5 avril), le compositeur Rodion Chédrine n'a pas été « longtemps président de l'Union des compositeurs de l'ex-URSS », mais il a été président de l'Union des compositeurs de Russie, fondée par Dimitri Chostakovitch.

RECTIFICATIF

KOSOVO ET VOÏVODINE

Un lapsus a fait dire à André Fontaine (« Les Serbes, victimes de l'Histoire ? » *Le Monde* du 6 avril) que, dans la Yougoslavie ttitiste, le Kosovo et la Voïvodine constituaient des Républiques autonomes au sein de la Serbie. Leur statut était en réalité celui de régions autonomes, les Kosovars revendiquant pour leur part celui de République.

Les éditeurs critiquent le projet de loi sur la présomption d'innocence

L'association Presse-Liberté s'inquiète du poids croissant de la justice en matière de presse et d'édition. Catherine Trautmann propose des mesures pour développer la déontologie, tandis que les journalistes essaient de s'organiser

LA PLUPART des éditeurs et des journalistes présents au colloque organisé par l'association Presse-Liberté, jeudi 15 avril, ont vivement critiqué le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur la présomption d'innocence, en tout cas les articles concernant la presse. Le projet, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, prévoit notamment l'interdiction de publication de photographies représentant des personnes menottées et la sanction d'images « portant atteinte à la dignité des victimes ».

« La presse est flouée », estime Alain Chastagnol, secrétaire général de l'association présidée par Alain Peyrefitte, qui rassemble éditeurs, journalistes, magistrats, avocats et hommes politiques. L'amendement de Frédéric Breddin (PS, Seine-Maritime) – finalement retiré – a continué à peser sur les débats : il interdisait aux médias de présenter une personne comme « pouvant être coupable » (Le Monde des 24 et 25 mars).

Ivan Levai, directeur délégué de La Tribune, a alerté sur le « vieux

rêve du contrôle de l'opinion ». « On peut comprendre les inquiétudes d'une profession, a-t-il ajouté, qui sait que les régimes ont pris de mauvaises habitudes. Nous nous efforçons de dire sans nuire, de dénoncer sans choquer, d'informer sans tricher, même s'il en est qui trichent. » Le directeur du Monde, Jean-Marie Colombani, a estimé que « depuis vingt-cinq ans, il n'y a

pas un texte qui n'ait apporté sa pierre au champ de plus en plus grand de la restriction de la liberté de la presse ». Il a souligné que « la jurisprudence était plus libérale », ce qui permet aux journaux de « trouver refuge » chez le juge.

Deux éditeurs, Olivier Orban, PDG de Plon, et Richard Ducousset, directeur général d'Albin Michel, ont à leur tour dénoncé le

projet de loi. « La biographie d'Andrew Morton sur Lady Diana n'aurait pas pu être publiée en France », a expliqué Olivier Orban, qui a dénoncé l'interdiction de publication du livre du docteur Gubler, *Le Grand Secret*. Richard Ducousset a expliqué que les « frais judiciaires avaient été multipliés par cinq chez Albin Michel ».

La philosophe Blandine Kriegel a constaté que « la presse s'est sentie visée » et « légitimement émue », lors de l'examen du projet de loi. Le débat a une nouvelle fois porté sur le secret de l'instruction qui est, selon Blandine Kriegel, « absolument incompatible avec le droit de la défense et la liberté d'expression ». Ce qui explique qu'il soit « immanquablement transgressé ». Le député socialiste de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg a rappelé que la loi sur la présomption d'innocence « n'est pas une loi sur la presse » et qu'elle consacre « la fin politique et juridique du secret de l'instruction ».

« On nous accuse de violer la

présomption d'innocence, a réagi le directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, Laurent Joffrin. C'est vrai, c'est notre métier. On ne peut pas imaginer de ne pas traiter des affaires en cours avant le procès. Mais la presse a aussi son autocritique à faire. L'instruction est publique, de facto, ça nous donne des devoirs particuliers, un pouvoir terrible qui nécessite réflexion et organisation. » Il trouve notamment légitime d'accorder une place importante au non-lieu obtenu par une personne accusée précédemment.

UN DROIT « ASSEZ CONFUS »

Ancien directeur de la rédaction de France 2, Albert du Roy a souligné que « le refus de la censure ne doit pas devenir le combat pour le droit de dire n'importe quoi ». Cela passe par une plus grande responsabilité des journalistes, qui doivent accepter que « l'erreur soit punie ». Alain Gènestar, directeur de la rédaction du *Journal du dimanche*, a proposé la création d'« une commission professionnelle de réflexion » pour débattre des

différents problèmes et se poser en « interlocuteurs des pouvoirs publics, qui légifèrent sans nous, sans nous écouter et souvent contre nous ».

Unique représentant des magistrats à la tribune, le vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Alain Lacabarats, a estimé qu'il y a une « reconnaissance du droit de nuire au profit des journalistes, puisqu'il a le droit de porter atteinte à la réputation d'autrui ». Cela entraîne, pour le journaliste, « des devoirs et des responsabilités ». Le juge reconnaît que le droit français sur la liberté d'expression est « assez confus ». La loi de 1881 sur la liberté de la presse est, selon lui, « hypocrite et obsolète », car cette liberté est assurée « par des obstacles de procédures ». « On peut trouver un régime plus sincère de la liberté de la presse », a conclu le magistrat, qui constate le poids croissant de la Convention européenne des droits de l'homme dans la jurisprudence.

Alain Salles

La publicité émancipe Blanche-Neige et Cendrillon

LE FÉMINISME contemporain a désormais pour porte-parole Shéhérazade, Peau d'âne, Blanche-Neige et Cendrillon, à condition qu'elles jouent un rôle actif dans leurs relations sexuelles avec leur prince charmant respectif. L'Association des femmes journalistes (AFJ) a décerné, vendredi 16 avril, en présence de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, le Prix de la pub la moins sexiste parue dans un magazine français en 1998 à la campagne Sida Info Service, conçue gracieusement par Malek Hamiti et Mathieu Nevians (Grey). C'était l'une de leurs premières réalisations.

Dans ces quatre annonces illustrées par Boogaerts, les héroïnes de Perrault, de Grimm et d'Andersen inhabituellement hardies chevauchent leur prince sans autre façon, qui sur la table de la cuisine (Peau d'âne), qui dans la clairière de la forêt enchantée (Blanche-Neige) – où « les oiseaux gazouillent » tout de même toujours –, qui contre le garde-corps d'une terrasse balayée par les voiles et les vents orientaux (Shéhérazade). Cette campagne « valorise et respecte le désir féminin avec humour et légèreté », affirme-t-on à l'AFJ : « La femme trop souvent objet dans la publicité est ici sujet. »

Sida Info Service, par cette campagne, cherchait à s'adresser aux femmes « dont le

corps est huit fois plus sensible au virus du sida que celui des hommes » afin de valoriser l'initiative qu'elles prennent en proposant un préservatif à leur partenaire. Affublée du slogan « pour que votre histoire d'amour reste un conte de fées », Blanche-Neige, par exemple, explique sur un ton ultra-pédagogique, qu'« auparavant [elle] lui avait fourni un préservatif car le prince, qui comme beaucoup d'hommes était un peu étourdi, n'en avait pas ».

DÉSACCORD DE DISNEY

« Nous sommes partis de l'idée qu'accepter de faire l'amour avec un homme sans préservatif, c'est s'endormir avec un prince charmant et se réveiller à côté d'un crapaud », explique Malek Hamiti, qui a vu dans ces contes de fées, dont certains datent du XIII^e siècle, le vecteur universel de ce message délicat.

« Cette publicité est positive, analyse le sociologue Jean-Claude Kaufmann, auteur de *La Femme seule et le prince charmant* (éditions Nathan). Elle véhicule des valeurs modernes – la femme contrôle ce qui arrive – par une imagerie dont l'archaïsme est pour la première fois corrigé. » Selon ce sociologue, le prince Charmant « qui reste très fort dans l'imaginaire féminin (...), surtout dans les couches les plus défavorisées de la société »,

alimente encore trop souvent un idéal amoureux « qui peut être très dangereux car il renvoie à la passivité de la femme ».

Reste que ce renversement de tendances dépourvu d'ostentation ou d'agressivité est encore rare dans la publicité. Anne Saint-Dreux, directrice de la Maison de la pub, estime que, dans la publicité, les femmes sont encore souvent présentées, et ce depuis 1904 – date de la première campagne mettant en scène une femme nue pour vendre des pâtes alimentaires –, « comme des femme godiches, des femmes potiches, des ménagères, voire des femmes salopes ». Les spots pour les produits d'entretien, par exemple, n'ont guère évolué depuis trente ans. Seuls le fichu noué sur la tête et le tablier ont, peut-être, disparu.

Encore récemment, une pub pour voiture martelait inlassablement, en prime-time, sans grande subtilité : « Il a de l'argent, il a le pouvoir, il a une Audi... il aura la femme. »

D'ailleurs, l'émancipation de Blanche-Neige et de Cendrillon n'a pas été du goût de tous : après quelques parutions, Walt Disney, qui ne détient pourtant pas les droits de ces contes, est intervenu et a pesé de tout son poids pour que ces annonces soient retirées, au motif qu'elles pouvaient choquer son public.

Florence Amalou

Canal Plus s'engage davantage dans le financement du cinéma français et européen

LA CHAÎNE CRYPTÉE a annoncé, jeudi 15 avril, la signature d'un accord avec le Bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC), qui dégage un petit espace pour une deuxième diffusion cryptée des films réclamée par Télévision par satellite (TPS). Cet engagement, d'une durée de cinq ans, porte sur le financement des films et la chronologie de leur diffusion à la télévision. Canal Plus,

grand argentier du cinéma français avec 820 millions de francs (125 millions d'euros) d'achats en 1998, « consacra en moins 45 % de ses obligations annuelles d'acquisition de films français au préachat de films dont le budget est égal ou inférieur à 35 millions de francs ». Une mesure en décalage avec le financement moyen des films. Selon le Centre national de la cinématographie, 80,4 %

des films d'initiative française avaient un devis maximum de 40 millions de francs en 1998.

Satisfaction pour les producteurs, la chaîne cryptée s'est engagée à verser une « prime au succès » dès 500 000 entrées en salles, contre 800 000 auparavant. Canal Plus consacra 20,50 francs par mois et par abonné à l'acquisition d'œuvres européennes, dont au moins

15,50 francs au cinéma français. En outre, Canal Plus et le BLOC « sont convenus de faire varier la durée de l'exclusivité de diffusion en fonction de la nature de l'engagement ». Cette mesure suppose le maintien de la chronologie des diffusions des films à la télévision. Les deux signataires souhaitent une exclusivité de « douze mois en cas d'achat simple » d'un film, « de dix-huit mois en cas de préachat » et de « vingt-quatre mois dans le cas d'un préachat pour deux cycles de multidiffusion ». Si les premiers termes de l'accord entrouvrent la « deuxième fenêtre » de diffusion, le dernier paraît la refermer brutalement : il dispose que « dans le cas d'un préachat de film coproduit par une chaîne en clair, une autre exploitation en télévision par abonnement ne peut intervenir qu'après la première diffusion par la chaîne coproductrice ». La « deuxième fenêtre » est interdite aux chaînes généralistes coproductrices de films. Une disposition a priori inacceptable pour TF 1, France 2, France 3 et M 6. Elle pourrait aussi être retoquée par le Conseil de la concurrence.

Celui-ci pourrait aussi trouver à redire au « protocole de négociation » signé le 13 avril par Canal Plus et le BLOC : selon ce document, l'accord sera considéré comme « nul et non avenue » si une seule de ces dispositions venait à être remise en cause par une loi, un règlement, une décision d'une autorité administrative ou une décision de justice. Il serait aussi annulé si le BLOC signait un accord différent avec d'autres services de télévision payante, et notamment TPS.

Guy Duthéil

Spécial Européennes 99

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

18 h 30 - 19 h 10

ARLETTE LAGUILLER
Lutte ouvrière

19 h 10 - 19 h 30

JEAN SAINT-JOSSE
Chasse, Pêche, Nature, Traditions

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec **ALAIN BEUVE-MERY - LE MONDE**
et **PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI**

DIMANCHE

SUR

RTL & LCI

Le Grand Débat France Culture - Le Monde

animé par Alain Rollat

«L'Histoire enseigne-t-elle la paix ?»

avec Marc Ferro, Muhamedin Kullashi, Gérard Noiriel,

Anne-Marie Thiesse, Pierre Cabanes.

le lundi 19 avril, 21h-23h

France
Culture

Le Monde

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BIOTECHNOLOGIES** : sous l'égide du leader mondial Novartis, les multinationales AstraZeneca, Bayer, Bristol-Myers Squibb, Hoffmann-La Roche, Glaxo-Wellcome, Hoechst Marion Roussel, Pfizer, Searle et SmithKline Beecham ont conjointement annoncé, jeudi 15 avril à Bâle, Londres et New York, la création du « SNP Consortium », une organisation à but non lucratif pour exploiter des informations issues du programme de séquençage du génome humain.

● **ENTREPRISE INDUSTRIELLE** : le groupe GTM, filiale BTP de Suez Lyonnaise des eaux, a déposé, vendredi 16 avril, une offre publique d'achat « amicale » sur l'Entreprise industrielle, spécialisée dans les installations électriques. GTM a déjà acquis 31,15 % du capital de l'Entreprise industrielle.

● **STARSEM** : la société franco-russe a lancé avec succès, jeudi, quatre satellites de communications pour la constellation Globalstar, à l'aide d'une fusée Soyouz, tirée de Baïkonour. Deux lancements similaires avaient été effectués pour le même client les 9 février et 15 mars.

● **BRITISH ENERGY** : AmerGen, société commune entre British Energy et l'américain PECO, a signé un accord avec la compagnie américaine Illinois Power pour le rachat pour 20 millions de dollars (18,7 millions d'euros) de la centrale nucléaire américaine de Clinton. En octobre, AmerGen avait repris un réacteur de la centrale américaine de Three Mile Island.

● **ICI** : le groupe américain Huntsman va racheter quatre filiales du groupe chimique britannique Imperial Chemicals Industries (ICI) - produisant notamment des polyuréthanes, du dioxyde de titane et des arômes - pour 2,8 milliards de dollars (2,52 milliards d'euros).

● **RHÔNE-POULENC** : lors d'un comité de groupe réuni jeudi, Jean-René Fourtour, le PDG de l'entreprise, a précisé, selon la CFDT, les modalités du projet de fusion avec l'allemand Hoechst. Dans un premier temps, la filiale Rhodia et certaines activités chimie de Hoechst seraient

intégrées dans la création d'Aventis, mais le groupe se désengagerait de cette chimie à terme.

● **NISSAN** : le constructeur automobile japonais va réduire de 25 % sa capacité de production au Japon, pour la ramener de 2 millions de véhicules par an actuellement à 1,5 million dans les cinq ans, selon le quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun* du vendredi 16 avril.

● **MATTEL** : le fabricant de la célèbre poupée Barbie a annoncé, jeudi, pour le premier trimestre, une perte de 17,9 millions de dollars, comparée à un bénéfice net de 12,7 millions sur la même période l'année précédente. Le groupe envisage de supprimer 3 000 emplois.

SERVICES

● **AMERICAN AIRLINES** : le syndicat des pilotes a été condamné, jeudi, à une amende de 45 millions de dollars (41,6 millions d'euros) par un juge fédéral texan pour un arrêt de travail illégal. Le juge a estimé que cet arrêt d'activité en février a infligé un préjudice commercial à American Airlines.

● **CLUB MÉDITERRANÉE** : le tribunal de grande instance de Paris a refusé, jeudi, d'annuler un plan de restructuration, comme le demandait le comité d'entreprise. Ce plan prévoit « un appel au départ volontaire d'une centaine de salariés de plus de 52 ans », sur un millier environ travaillant au siège parisien.

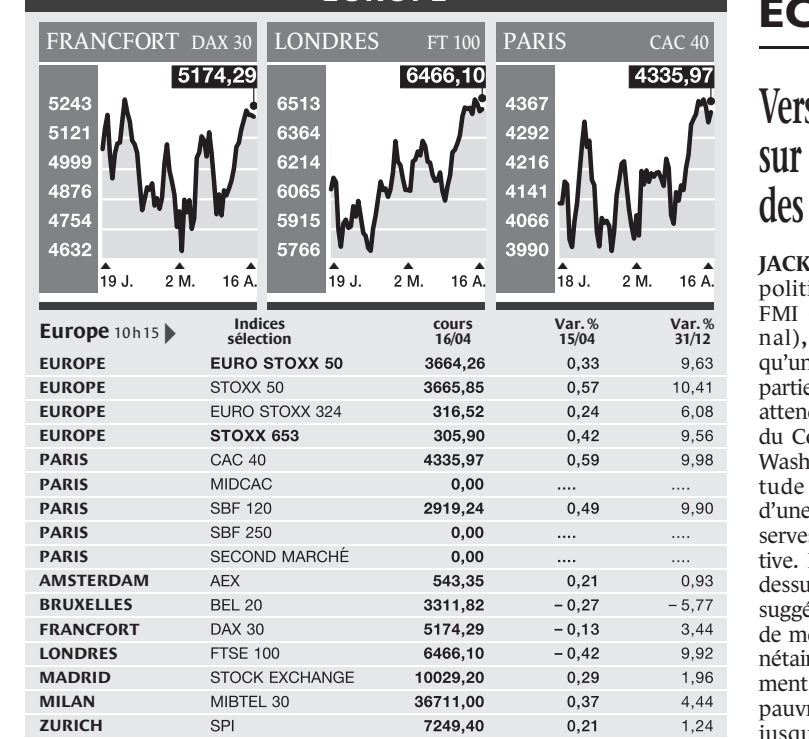
FINANCE

● **BNP** : le conseil d'administration, réuni jeudi 15 avril, a renouvelé son soutien à son président, Michel Pébereau, pour « faire aboutir le projet de réunion des trois grandes banques » (Société générale, BNP et Paribas), saluant « la position permanente d'ouverture au dialogue » et estimant que la « revalorisation substantielle » des cours de SG et Paribas « confirme l'intérêt du projet industriel ».

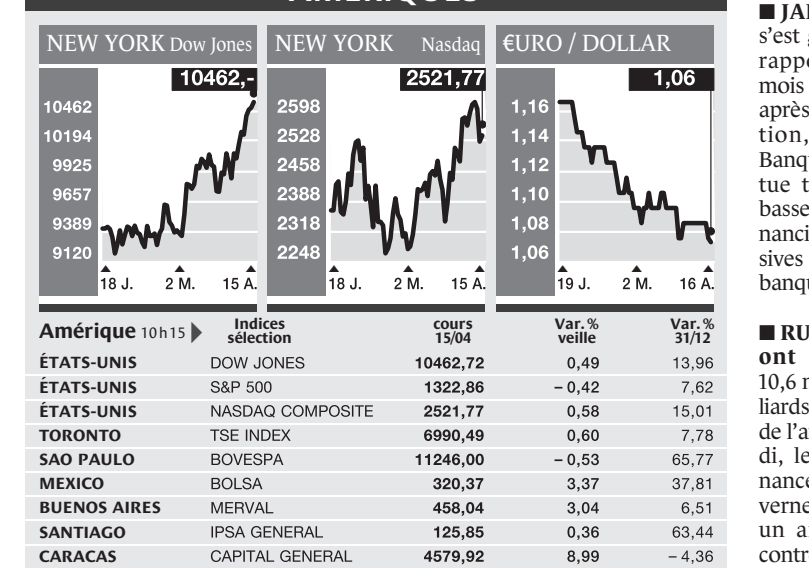
RÉSULTATS

● **BOLLORÉ** : le conglomérat de Vincent Bolloré a enregistré en 1998 un bénéfice net de 646 millions de francs (98 millions d'euros), en hausse de 95 %. La vente des titres de Bouygues et Pathé détenus par Bolloré s'est traduite par une plus-value de 1,28 milliard de francs.

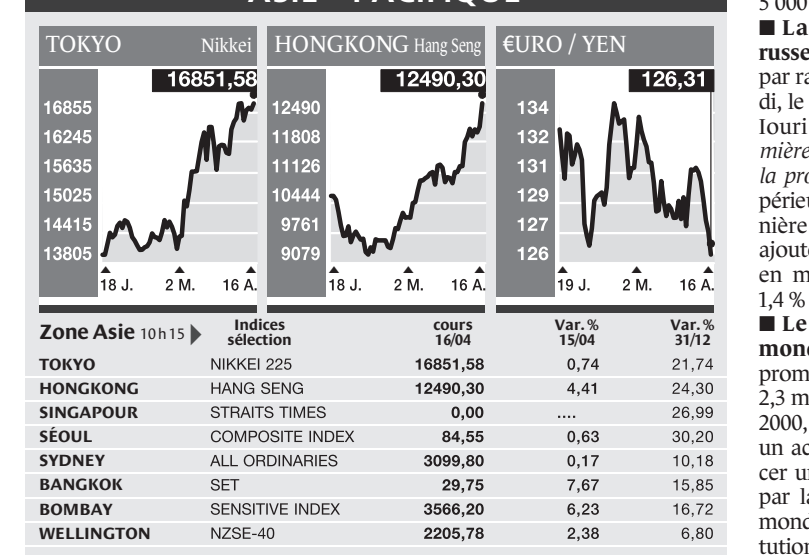
EUROPE



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était stable, à 4 310,27 points (-0,01 %), vendredi 16 avril, à l'ouverture. Jeudi 15 avril, l'indice phare des actions françaises s'était affaibli de 0,89 %, à 4 310,64 points, malgré la fermeté manifestée par la Bourse américaine.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort perdait 0,42 %, à 5 167,95 points, lors des premiers échanges, vendredi, après être resté relativement stable la veille, à 5 189,72 points. Le léger gain de 0,06 %, jeudi, témoigne de la prudence des investisseurs étrangers face à la situation dans les Balkans.

LONDRES

L'INDICE FTSE-100 de la Bourse de Londres a clôturé en baisse de 0,4 % à 6 466,1 points, jeudi, en raison d'un recul des espoirs de réduction des taux d'intérêt britanniques. La dernière étude trimestrielle des chambres de commerce britanniques a mis en avant des signes montrant que le point bas du ralentissement économique était passé.

TOKYO

LE MARCHÉ DES ACTIONS japonaises, reflété par l'indice Nikkei, a gagné 0,7 %, vendredi, à 16 851,58 points. Soutenu par la progression de Wall Street, le Nikkei a été pénalisé par des prises de bénéfice en fin de séance.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a marqué, jeudi 15 avril, un quatrième record consécutif à 10 462,72 points après une hausse de 0,50 %. Parmi les actions des sociétés ayant publié leurs résultats trimestriels, Boeing, Ford et Mattel ont été bien orientés. En revanche, Delta Air Lines, Gillette, General Motors et Pfizer ont déçu les marchés.

TAUX

VENDREDI 16 avril, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français à 10 ans s'inscrivait juste au-dessus des 4 %, celui des bunds allemands émis à la même échéance s'inscrivait à 3,87 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait grimpé à 5,52 %. Cette hausse avait été favorisée par la publication de l'indice d'activité de la banque de Réserve fédérale de Philadelphie au plus haut niveau depuis septembre 1995.

CHANGES

L'EURO se dépréciait vendredi 16 avril face au dollar, dans les premières transactions sur le marché des changes européen, à 1,0630 dollar contre 1,0719 dollar jeudi soir et après avoir marqué un plus bas historique à 1,0628 dans la nuit. Face à la monnaie japonaise, il fléchissait à 126,00 yens. Le billet vert était également en baisse contre la devise japonaise à 118,11 yens, pénalisé par les propos du ministre des finances, Kiichi Miyazawa, évoquant la possibilité d'une baisse des impôts.

ÉCONOMIE

Vers une décision sur les ventes des réserves d'or du FMI

JACK BOORMAN, directeur de la politique du développement au FMI (Fonds monétaire international), a indiqué, jeudi 15 avril, qu'une décision sur la vente d'une partie des réserves d'or pouvait être attendue dès la prochaine réunion du Comité intérimaire le 27 avril à Washington. Il a souligné que l'attitude des pays du G 7 à l'égard d'une cession d'une partie des réserves d'or du FMI était plus positive. Il y a deux ans, Michel Camdessus, directeur général du FMI, a suggéré de céder 5 % des réserves de métal jaune de l'institution monétaire pour contribuer à l'effacement des dettes des pays les plus pauvres. Cette proposition s'était jusqu'à présent heurtée à la farouche opposition de l'Allemagne.

● **JAPON** : la masse monétaire s'est gonflée de 3,7 % en mars, par rapport à son niveau du même mois de 1998, repartant de l'avant après plusieurs mois de décélération, a annoncé, vendredi, la Banque du Japon. Ce résultat se situe toutefois dans la fourchette basse des attentes des marchés financiers après les injections massives de liquidités effectuées par la banque centrale.

● **RUSSIE** : les personnes privées ont fait passer à l'étranger 10,6 milliards de dollars (9,8 milliards d'euros) en liquide au cours de l'année dernière, a annoncé, jeudi, le vice-ministre russe des finances, Sergueï Ignatiev. Le gouvernement a récemment proposé un amendement à la loi sur le contrôle des changes, qui interdirait aux personnes privées d'emmener avec elles à l'étranger plus de 5 000 dollars en liquide.

● **La production industrielle russe a augmenté** de 11 % en mars par rapport à février, a indiqué, jeudi, le premier vice-premier ministre Iouri Maslioukov. « Pour la première fois cette année, le volume de la production » sur un mois est supérieur à l'indice relevé l'année dernière sur la même période, a-t-il ajouté, précisant que la production en mars 1999 était supérieure de 1,4 % à celle de mars 1998.

● **Le président de la Banque mondiale**, James Wolfensohn, a promis, jeudi, à la Russie un prêt de 2,3 milliards de dollars pour 1999-2000, dès que Moscou aura trouvé un accord avec le FMI, pour relancer une économie toujours sonnée par la crise financière. La Banque mondiale est ainsi la première institution internationale à annoncer un

chiffre précis pour une aide financière depuis la crise d'août 1998, qui avait provoqué le gel de toutes les aides en cours à la Russie.

● **UNION EUROPÉENNE** : la production industrielle a baissé de 0,4 % durant la période novembre 1998-janvier 1999, par rapport aux trois mois précédents, a annoncé, jeudi, Eurostat. Malgré la tendance générale à la baisse, plusieurs pays européens ont affiché des hausses de leur production industrielle. Les baisses ont affecté l'Italie (-0,9 %), le Danemark (-0,8 %) et l'Allemagne (-0,7 %).

● **FRANCE** : le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a indiqué, jeudi, que, pour la première fois depuis 1990, hors charge de la dette, le budget de l'an 2000 sera en léger excédent.

● **POLOGNE** : la Banque mondiale a accordé un crédit de 300 millions de dollars (280 millions d'euros) pour la restructuration des mines de charbon en Pologne. Pour en bénéficier, la Pologne doit fermer trois mines et décider de la fermeture d'une quatrième avant la fin de l'année.

● **ALBANIE** : la Banque mondiale a annoncé, jeudi, qu'elle préparait une aide de 30 millions de dollars (28,2 millions d'euros) afin de financer les besoins budgétaires supplémentaires du pays et compenser ses pertes de revenus provoquées par la crise du Kosovo.

● **ÉTATS-UNIS** : les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage ont augmenté de 14 000 dossiers, à 316 000, pour la semaine close le 10 avril, a annoncé, jeudi, le département du travail. Cette hausse est à l'inverse de ce qu'attendaient les analystes, qui misaient sur une baisse. C'est surtout le plus haut niveau des demandes hebdomadaires depuis la semaine terminée le 9 janvier.

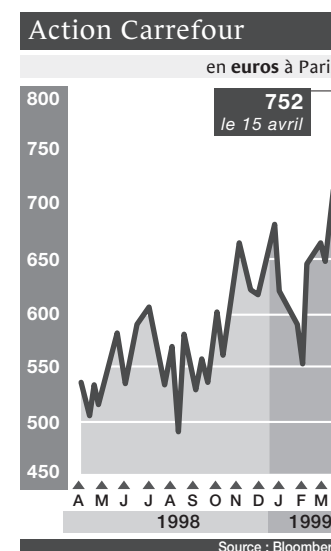
● **MATIÈRES PREMIÈRES** : les cours devraient continuer à baisser au second semestre pour se reprendre en 2000, selon une étude de l'Economist Intelligence Unit (EIU). L'indice de l'EIU pour ces matières premières devrait reculer de 9 % en 1999. Mais il devrait remonter de 12,5 % en 2000, grâce surtout au caoutchouc.

● **SUCRE** : les cours sont tombés à leur plus bas niveau depuis treize ans la semaine dernière sur le marché à terme de New York, en raison de ventes de maisons de négoce et de fonds d'investissement. Le contrat de mai rapproché a terminé, jeudi, à 5,07 cents par livre.

VALEUR DU JOUR

Carrefour investit le Japon et attaque Cora en justice

LE TON est redevenu conquérant pour Daniel Bernard, qui présidait, jeudi 15 avril, l'assemblée générale des actionnaires de Carrefour. Une nouvelle année de croissance pour le numéro un français de la grande distribution, avec un chiffre d'affaires consolidé de 179,8 milliards de francs (27,4 milliards d'euros, +6,2 %) et un résultat net de 4,2 milliards de francs (646,7 millions d'euros), en hausse de 18,4 %. L'action française le seuil des 750 euros (4 919 francs). C'est en Asie que le groupe a enregistré sa plus forte progression l'an dernier : +10,8 %. Carrefour y a ouvert 20 hypermarchés en 1998, et exploite désormais dans l'ensemble de la zone 59 magasins, soit autant qu'au Brésil, son premier marché d'exportation. La crise semble digérée et M. Bernard a annoncé que son groupe ferait son entrée au Japon au plus tard au début de l'année 2001. « Le Japon change, il s'ouvre aux investissements étrangers, le prix des terrains a baissé et les consommatrices et consommatrices n'hésitent plus à prendre leur voiture pour aller chercher les prix les plus bas. » En France, le PDG a nettement durci le ton à l'égard des dirigeants de Cora, dont Carrefour avait racheté, pour plus de 3 milliards de francs, 42,4 % du capital fin 1996. M. Bernard a révélé que, saisi à sa demande en octobre 1998, le tribu-



nal de commerce de Paris avait ordonné une expertise au vu d'« un ensemble de faits constituant une présomption d'irrégularités susceptibles de nuire à l'entreprise Cora ». Les frères Philippe et Jacques Bourriez, qui avaient refusé de céder leurs parts et même de coopérer avec ce nouvel actionnaire non sollicité, ne détiendraient plus officiellement que « moins de 1 % du capital », selon Carrefour, qui s'interroge sur « l'entrelacs de holdings toutes domiciliées à l'étranger » apparemment créées par les Bourriez. A l'heure où le géant américain Wal-Mart rôde en Europe à la recherche d'acquisitions, il n'est pas question pour son rival français de laisser échapper Cora, qui exploite 65 hypermarchés et 145 supermarchés.

Pascal Galinier

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHENMARK	1,95583	DEUTSCHENMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,88774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03999	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46333	COUR. NORVÉGIENNE	8,34950
COUR. SUÉDOISE	8,92900	COURONNE TCHÈQUE	37,710
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6981	DOLLAR CANADIEN	1,6114
DOLLAR NÉO-ZÉLAN.	1,9963	DOLLAR NÉO-ZÉLAN.	1,9963
DRACHME GRECQUE	324,50	FLORINT HONGROIS	253,65
ZLOTY POLONAIS	4,2861		

Cours de change croisés					
16/04 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
DOLLAR	1,06735	1,62722	1,60525	0,66573	
YEN	118,33000	126,31500	19,26500	190,04000	78,83500
EURO	0,93690	0,79167	1,5245	1,50390	0,62375
FRANC	6,14535	5,19145	6,55957	9,86800	4,08970
LIVRE	0,62296	0,52625	0,66495	0,10145	0,41475
FRANC SUISSE	1,50210	1,26900	1,60300	0,24455	2,41130

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,56	2,47	3,98	4,89
ALLEMAGNE	2,56	2,62	3,87	4,85
GDE-BRETAG.	5,25	5,10	4,51	4,50
ITALIE	2,93	2,90	4,13	5,10
JAPON	0,07	0,08	1,58
ÉTATS-UNIS	4,84	4,26	5,15	5,51
SUISSE	0,38	0,85	2,38	3,80
PAYS-BAS	2,57	2,58	4	4,91

Matif

Cours 10h15	Volume	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	6645	95,89	95,98
Euribor 3 mois	729	97,38	97,39

Pétrole

En dollars	Cours 15/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	15,20
WTI (NEW YORK)	16,89	0,12
LIGHT SWEET CRUDE	16,85	1,02

Or

En Euros	Cours 15/04	Var % 14/04
OR FIN KILO BARRÉ	8480	+0,36
OR FIN LINGOT	8400	-0,59
ONCE D'OR (LO) \$	283,65	+0,09
PIÈCE FRANCE 20 F.	48,60	-0,82
PIÈCE SUISSE 20 F.	50,10	-2,34
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	50
PIÈCE 10 DOLLARS US	261
PIÈCE 20 DOLLARS US	470,25	-0,16
PIÈCE 50 PESOS MEX.	312	-0,64

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait à l'ouverture, vendredi 16 avril, en hausse de 1,17 %, à 73,2 euros, le titre SG, en progression de 0,62 %, à 160 euros, et celui de Paribas de 0,98 %, à 97 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 156,85 euros et l'action Paribas à 100,65 euros. L'OPE de SG valorise, elle, le titre Paribas à 100 euros. Le titre Carrefour perdait 0,93 %, à 745 euros, vendredi matin. Les investisseurs réagissent à une actualité assez dense autour du groupe français. Son président a annoncé l'implantation de Carrefour dans cinq nouveaux pays, dont le Japon, et la saisie du tribunal de commerce contre Cora. L'action France Télécom ouvrait en baisse de 0,89 %, à 77,3 euros, vendredi, suite aux informations du Financial Times selon lesquelles Deutsche Telekom, associé à France Télécom en Italie, pourrait venir au secours de Telecom Italia dans sa défense contre l'OPA d'Olivetti. La valeur Renault chutait de 0,40 %, vendredi matin. Nissan, désormais lié au groupe français, prévoit une perte nette pour son groupe en 1998/1999 de 30 milliards de yens. Le titre Bricorama progressait de 1,43 %, à 37,5 euros, vendredi matin, après la publication d'un résultat net en 1998 en hausse de 21,8 %, à 67 millions de francs.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists various French companies and their stock prices.

Main table of stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BIC, BNP, Bouygues, Carrefour, etc.

Table of international stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

Table of international stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation... DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi; Mardi daté mercredi; Mercredi daté jeudi; Jeudi daté vendredi.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BNP, Bouygues, Carrefour, etc.

SECOND MARCHÉ

Table of second market stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BNP, Bouygues, Carrefour, etc.

Table of second market stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BNP, Bouygues, Carrefour, etc.

SICAV FCP

Table of SICAV FCP with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like Nord Sud Dévelop, Multi-Promoteurs CCBP-CDC, etc.

Table of SICAV FCP with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like Nord Sud Dévelop, Multi-Promoteurs CCBP-CDC, etc.

Table of SICAV FCP with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like Nord Sud Dévelop, Multi-Promoteurs CCBP-CDC, etc.

MONEDEN 14880,14 97607,32 15/04

MONÉJ D 1901,48 1901,48 16/04

MONÉJ D 1901,48 1901,48 16/04

A Moscou, l'équipe de France de tennis entend perpétuer l'esprit de la Fed Cup

La formule de l'épreuve, peu rentable, sera modifiée en 2000

L'équipe de France féminine, dirigée pour la première fois par Guy Forget, devait rencontrer, samedi 17 et dimanche 18 avril, la Russie à Moscou

DIMANCHE 11 AVRIL, alors qu'elles partaient pour Moscou, où elles allaient disputer le premier tour de la Fed Cup, contre la Russie (les 17 et 18 avril), les joueuses de l'équipe de France ne cachaient pas leur joie de repartir pour une nouvelle aventure. Nathalie Tauziat et Alexandra Fusai ont de plus juré que leur saison démarrerait vraiment dans la première étape de cette compétition. Amélie Mauresmo, qui a eu du mal à se remettre de ses finales australienne et parisienne, a expliqué que la Fed Cup pourrait la « remettre dans le bain ». La nouvelle recrue de l'équipe depuis la demi-finale contre la Suisse, en juillet 1998, a également promis : « C'est la fête du tennis féminin. » Aux côtés du capitaine Guy Forget, qui remplace Yannick Noah, les joueuses vivent une première. Deux semaines après avoir emme-

né les garçons de la Coupe Davis à la victoire lors du premier tour à Nîmes, contre les Pays-Bas (*Le Monde* du 6 avril), l'ancien joueur compte en faire de même avec les filles, et pourquoi pas aller plus loin, conquérir le titre que la France avait enlevé pour la première et seule fois de son histoire en 1997, face aux Pays-Bas. La France a aujourd'hui deux bonnes raisons de vouloir gagner la Fed Cup : pour la gloire, et pour la commodité. La formule « Coupe Davis » de la Fed Cup vit en effet ses derniers mois. La Fédération internationale de tennis (ITF), qui avait instauré ce système de tournoi entre nations pour rendre la compétition plus rentable en 1995, a décidé de changer à nouveau de format. En 2000, le groupe mondial comprendra treize pays : le tenant du titre accueillera une finale à quatre sur son

pour le compte du premier tour du groupe mondial de la Fed Cup. Le nouveau capitaine devait retenir Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Amélie

Mauresmo, et Julie Halard-Decugis. Après cinq ans d'expérience, la Fed Cup vit la dernière saison de sa formule, calquée sur la Coupe Davis.

sol en septembre et recevra les trois premiers de trois groupes de quatre pays lors d'une semaine Fed Cup disputée en avril, un plan édulcoré proche de la formule d'origine. De sa création en 1963 à 1994, la Fed Cup – alors Coupe de la fédération – se disputait sur une semaine dans une ville-hôte entre quatre équipes. En l'an 2000, les rencontres se joueront donc en deux simples et un double, seulement, sauf lors de la finale.

L'ITF réfléchit à cette nouvelle formule depuis le mois de mai 1998. Une première réunion avait eu lieu lors des Internationaux de France de Roland-Garros. Selon le service de communication de la Fédération internationale, les responsables de l'ITF avaient alerté les fédérations nationales sur le peu de retombées télévisées et économiques du système et avaient commencé à pro-

poser de nouvelles idées pour la compétition. Si la Fed Cup est devenue un rendez-vous aux Etats-Unis, en Espagne ou en France, elle a séduit peu de pays, selon l'ITF. La fédération doit aussi pallier à la fin du contrat du principal sponsor de la Fed Cup, la banque tchèque Komerční Banka, à la fin de la saison 2000.

L'ARGUMENT EST MÉDIOCRE

L'ITF déplore la désaffection de nombreuses joueuses de haut niveau. Elles sont nombreuses à excuser leur peu d'empressement à jouer en Fed Cup arguant d'un calendrier trop chargé quand la compétition prend trois semaines de leur temps. Mais l'argument est médiocre : la Fed Cup souffre des intérêts plus personnels des joueuses. Ainsi Martina Hingis (n° 1), qui a décliné l'invitation cette année. En 1998, si la Suisse avait joué pour son pays, c'était pour ajouter un titre de Fed Cup à son curriculum vitae, en vain. L'Espagne avait fini par battre la Suisse en septembre à Zurich. Depuis, Martina et sa mère, Melanie Molitor, qui était capitaine, s'en sont allées.

A Moscou, la Russie doit compter sans Anna Kournikova, qui est en délicatesse avec sa fédération... pour une question d'argent. Les Espagnoles Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martínez, longtemps héroïnes de la Fed Cup, préfèrent consacrer leurs forces à leur carrière qui touche à sa fin. Mary Pierce a depuis un an déclaré qu'elle préférerait écumer le circuit : elle aurait bien voulu revenir une ou deux fois, mais Guy Forget l'a refusé. Mary Pierce veut seulement jouer quelques matches pour la France pour espérer participer aux Jeux olympiques de Sydney. Aux Etats-Unis, le charme de la pionnière du tennis féminin, Billie Jean King, capitaine de l'équipe, n'a pu faire venir les deux grandes stars américaines du moment : les convictions religieuses des deux sœurs Williams leur proscrirent de représenter leur pays : Venus et Serena sont témoins de Jésus-Christ.

A Moscou, les joueuses françaises déplorent que la Fédération internationale ne les ait pas consultées et qu'elle n'ait pas laissé plus de temps à la nouvelle formule pour s'épanouir. Dommage, en effet, alors que le tennis féminin vit son âge d'or. Les joueurs de la Coupe Davis, eux, ont eu plus de chance. L'ITF, qui voulait introduire de nouvelles règles – suppression du let et de l'avantage –, a décidé un moratoire de trois ans, il y a quelques jours, après les palpitants premiers tours de Coupe Davis. En ce week-end de Fed Cup, les joueuses n'auront, elles, pas la chance de convaincre leur fédération, pour laquelle l'affaire est close.

Bénédicte Mathieu

Ingrid Fèvre a franchi tous les obstacles avant de soulever des haltères

Elle est médaillée aux championnats d'Europe

PARLER d'elle-même la met en joie. Elle court d'une phrase à l'autre, saute du passé au présent, vide ses poches de leur lot d'anecdotes. Mais ses mots ne sont pas ceux d'une jeune femme de vingt-quatre ans. Elle parle de « force physique », du plaisir de « charger les barres », de la fierté de « poser des étagères sans demander l'aide d'un homme ». Le tout en souriant, d'un ton léger, le regard enjoué. Etranges propos. Mais Ingrid Fèvre, petite brune aux yeux en amande, cultive par goût le singulier et l'inattendu. Elle est haltérophile. L'une des meilleures de France, septième l'an passé aux championnats du monde et médaille d'argent derrière la Bulgare Simova, jeudi 15 avril, aux championnats d'Europe organisés à La Corogne (Espagne), avec 190 kg (85 + 105), records de France à l'arraché, au jeté et au total.

UN SPORT D'HOMMES

Un sport d'hommes, découvert à l'adolescence, pour ne plus le quitter. « Je faisais un peu de tout, tennis, natation, rugby, athlétisme. Et mes entraîneurs me conseillaient de faire de la musculation, raconte-t-elle. J'ai aimé tout de suite. Cette impression de découvrir son corps, de se sentir de plus en plus fort. Ce n'est pas très ludique, mais je me suis laissée prendre au jeu de mettre toujours plus sur la barre. » Elle a quatre-vingt ans le jour où lui vient cette passion. Et, assure-t-elle, pas vraiment l'allure d'une force de la nature. Six mois après ses débuts, elle décroche pourtant son premier titre de championne de France. Soixante kilos à l'arraché, dix de plus à l'épaulé-jeté. « Mais j'avais choisi une catégorie où j'étais sûre de gagner, avoue-t-elle en riant. J'étais la seule concurrente. »

Le succès la grise, elle veut insister. Mais les obstacles sont de taille. Les parents, d'abord, effrayés de voir leur fille renoncer pour quelques kilos de fonte à ses formes, son dos, ses genoux et sa féminité. « Ils étaient comme tout le monde, marqués par l'image négative de l'haltérophilie, dit-elle. Mais j'ai passé un contrat avec eux. Quinze de moyenne à l'école, en seconde, contre le droit d'aller à l'entraînement. » Aujourd'hui, la mère se laisse parfois aller à regretter que sa fille n'ait pas choisi le patinage artistique, mais les verrous familiaux ont tous fini par céder. Et le temps a balayé les a priori. « J'ai perdu dix kilos depuis mes débuts, raconte-t-elle. J'ai pris du muscle, bien sûr, mais je me suis affinée. » On l'observe en coin, elle le voit. Et annonce fièrement ses chiffres : 1,63 m, 58 kilos en période de forme. « Vous me trouvez difforme ? », interroge-t-elle, perfide. Pour être franc, pas vraiment.

L'entraînement n'a pas nui à son allure. Mais les critiques encombrent toujours son quotidien. Simplement, la jeune femme a ces-

se d'en souffrir. Aux moqueries, elle oppose l'humour et la dérision. « Aujourd'hui, c'est moi et plus mon frère que mes parents viennent chercher pour déplacer un meuble ou soulever un sac de ciment, rigole-t-elle. Et puis, il faut voir l'aspect positif des choses. Quand je fais mes courses, je peux porter sans effort six litres de lait. L'exercice m'est même profitable : je m'entraîne sans le vouloir. » Un extra dont elle pourrait fort bien se passer.

A l'Insep, Ingrid Fèvre pousse deux fois par jour la porte de la salle d'haltérophilie, au sous-sol d'un bâtiment de brique et de verre posé à un jet de pierre du bois de Vincennes, dans la banlieue est de Paris. Quatre à cinq heures de travail quotidien, six jours par semaine, seule fille parmi un groupe de quinze garçons. Rude ? « Je ne sais pas, répond-elle dans un sourire embarrassé. J'aime l'entraînement. Et puis, de toute façon, je suis incapable de m'arrêter. »

L'argent, elle n'en parle jamais. L'haltérophilie n'a jamais nourri son homme. Au moins en France. Alors, une femme ! Ses seules revenus, une aide à la préparation olympique, versée par sa fédération. « Mais je ne me plains pas, corrige-t-elle. Je suis logée et nourrie à l'Insep, je bénéficie d'horaires aménagés pour terminer mes études de professeur de sport. Et mes primes me suffisent à acheter mes vitamines ou payer mon médecin. » Il y a plus important, ces Jeux de Sydney, les premiers de l'histoire pour l'haltérophilie féminine. Elle n'y pense pas encore. « On verra, dit-elle. Il faut d'abord gagner notre sélection. » Mais l'événement la travaille. Elle en attend une reconnaissance de sa discipline, un réveil du public et des médias. Rien de moins.

Alain Mercier

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : Le juge Raffaele Guariniello**, chargé de l'enquête sur le dopage dans le football italien, a ouvert une nouvelle information judiciaire pour importation et commercialisation non autorisées de produits. Les enquêteurs ont découvert un réseau américain d'achat et de vente de produits interdits en Italie, par le biais d'Internet. Par ailleurs, le Comité national olympique italien (CNOI) a proposé de classer l'affaire concernant les 24 joueurs de Parme qui, en juillet, présentaient des hématocrites anormalement élevés. – (AFP)

■ **RUGBY : Le comité directeur du Racing Club de France** a retenu, jeudi 15 avril, le dossier présenté par Eric Blanc, Franck Mesnel et Jacques Fouroux pour la reprise de la SAOS Rugby, au détriment du projet « Lentschener », l'actuel vice-président de la section rugby du RCF.

Cinq matches en deux jours

Le premier tour de la Fed Cup sera disputé samedi 17 et dimanche 18 avril, avec deux simples le samedi, les deux suivants ont lieu dimanche et l'épreuve est close par le double. En raison de la situation en Yougoslavie, la rencontre Croatie – Etats-Unis, qui devait avoir lieu à Zagreb, a été déplacée à Raleigh (Etats-Unis). Pour les quatre quarts de finale, voici les équipes probables : ● **Russie-France**, à Moscou : en salle, synthétique Russie : Elena Likhovtseva,

Tatiana Panova, Elena Makarova, Elena Dementieva. Capitaine : Konstantin Bogorodetski. France : Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Amélie Mauresmo, Julie Halard-Decugis. Capitaine : Guy Forget. ● **Italie-Espagne**, à Reggio de Calabre : en salle, synthétique Italie : Silvia Farina, Tathiana Garbin, Rita Grande, Adriana Serra. Capitaine : Raffaella Reggi. Espagne : Magui Serna, Virginia Ruano, Maria Antonia Sanchez, Gala Leon. Capitaine : Miguel Margets.

● **Croatie – Etats-Unis**, à Raleigh : plein air, terre battue Croatie : Iva Majoli, Silvija Talaja, Jelena Kostanic, Ivana Abramovic. Capitaine : Vjeran Frisic. Etats-Unis : Lindsay Davenport, Monica Seles, Chanda Rubin, Lisa Raymond. Capitaine : Billie Jean King. ● **Suisse-Slovaquie**, à Zurich : en salle, synthétique Suisse : Emmanuelle Gagliardi, Caecilia Charbonnier, Miroslava Vavrinec. Capitaine : Christine Mimier. Slovaquie : Henrieta Nagyova, Karina Habudova, Katarina Studenikova, Janette Husarova. Capitaine : Peter Vajda.

L'OM relaie Bordeaux en tête du championnat

C'EST sur terrain neutre, à Montpellier, en raison de la suspension pour un match du Stade-Vélodrome, que l'Olympique de Marseille a repris la tête du championnat de France de football à l'issue de la 29^e journée avec un point d'avance sur Bordeaux. Motivé par la contre-performance des Girondins (0-0 face à Lorient), la veille, l'OM s'est imposé largement devant l'AS Nancy-Lorraine (4-0), jeudi 15 avril. Après une première demi-heure sans relief, l'OM a trouvé la bonne cadence. Le Brésilien Edson a ouvert le score (31^e minute). Jocelyn Gourvennec, titularisé à la place de Robert Pires, a ruiné les dernières illusions des Lorrains (58^e), désormais quinzièmes au classement, avant que Fabrizio Ravanelli (63^e) et Florian Maurice (80^e) soignent la différence de buts de l'OM. « Dommage que le championnat ne se soit pas terminé jeudi soir », a plaisanté l'entraîneur marseillais, Roland Courbis, qui prépare maintenant la demi-finale retour de Coupe de l'UEFA à Bologne (Italie), mardi 20 avril.

29 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT	
		Points	Diff.
Bordeaux-Lorient	0-0	64	29 19 7 3 +31
Marseille-Nancy	4-0	63	29 19 6 4 +36
Montpellier-Lyon	1-3	56	29 16 8 5 +20
Rennes-Lens	2-0	50	29 14 8 7 +7
Auxerre-Monaco	0-3	49	29 14 7 8 +16
Le Havre-Nantes	2-1	41	29 10 11 8 +6
Bastia-Sochaux	1-1	41	29 12 5 12 -1
Metz-Paris-SG	1-1	37	29 10 7 12 +1
Strasbourg-Toulouse	2-0	33	29 8 9 12 -2
LES CARTONS		10 Strasbourg	33 29 7 12 10 -5
		11 Bastia	33 29 9 6 14 -6
		12 Auxerre	32 29 8 8 13 -4
		13 Le Havre	32 28 8 8 12 -10
		14 Metz	31 29 7 10 12 -11
		15 Nancy	31 29 8 7 14 -13
		16 Lorient	29 29 6 11 12 -18
		17 Toulouse	26 29 5 11 13 -22
		18 Sochaux	22 28 3 13 12 -25
LES ATTAQUES		1 Bordeaux	58 buts
		2 Marseille	53 buts
		3 Lyon, Monaco et Montpellier	45 buts.
LES DÉFENSES		1 Bordeaux et Marseille	22 buts
		3 Lyon	25 buts.
LES BUTEURS		1 Wilford (Bordeaux)	19 buts
		2 Cavaglia (Lyon) et Laslandes (Bordeaux)	15 buts

30^e JOURNÉE : Samedi 24 avril : Sochaux-Bordeaux, Lens-Marseille, Monaco-Bastia, Nantes-Metz, Lorient-Strasbourg, Nancy-Toulouse, Auxerre-Montpellier. Dimanche 25 avril : Paris-SG-Le Havre, Lyon-Rennes.

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sur de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**
(09h-17h)

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 901M0002

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : **Le Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 PARIS CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° : rue : Ville :

Code postal : [] [] [] []

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : rue : Ville :

Code postal : [] [] [] []

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Recevez *Le Monde* chez vous pour seulement 173^F* par mois



En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

Les « boutique hôtels »

Un concept fort pour des établissements situés au sommet de la hiérarchie hôtelière et qui suscitent des convoitises

LONDRES

de notre envoyée spéciale

L'expression « boutique hôtel » fut utilisée au début des années 90, en Australie et aux Etats-Unis, pour désigner un petit établissement luxueux, ayant peu de chambres mais toutes différentes et décorées avec un goût sûr. « *La crème de la crème* », comme disent, en français, les Anglais qui préfèrent parler, eux, de « Townhouse Hotel » (« hôtel de ville »).

Cette nouvelle génération répond à un « besoin de personnalisation très fin de siècle », note Henry Chebaane, directeur du Hempel, un boutique hôtel londonien qui suscite des réactions vives. Pour Craig Markham, directeur des relations publiques de quatre autres, situés eux aussi dans la capitale britannique et regroupés sous l'appellation Firmdale Hotels, les boutique hôtels « sont apparus sous l'impulsion d'une clientèle sophistiquée, qui fait la différence entre les grandes

tandis qu'en 1989, à Paris, Grace Leo Andrieu inaugure le Montalembert. L'enfant est né. Le nom lui sera donné par la suite et bien malin qui dira précisément le jour.

Le schéma est à peu près identique – un propriétaire privé donne l'impulsion et le style, un designer la forme. Nigel Massey, auteur, avec Diane Coyne, du guide *The European Connection*, a raison de souligner que les boutique hôtels « sont créés par des gens qui ont réussi, voyagé, expérimenté et savent ce qu'ils veulent ». Ils façonnent des hôtels à leur image, pour une clientèle qui leur ressemble.

Curieusement, les décorateurs sont souvent français. Schragger fait appel à Andrée Putman pour le Morgans, à Philippe Stark pour le Royalton et le Paramount, Christian Liaigre intervient au Mercer. Exceptions : la styliste Anouska Hempel et le couple Tim et Kit Kemp, qui dirigent tout. On constate deux styles, reflets de deux cultures : l'un traditionnel, intime – « *c'est comme rentrer, le soir, à la maison* » – et donc discret, à Londres ; l'autre plus novateur, cultivant la mise en scène, l'effet de surprise, à Miami ou à Sydney, où le Delano et le Medusa adoptent l'Art déco.

LE CAS DU HEMPEL

Parmi les boutique hôtels les plus représentatifs, premiers à bénéficier d'une campagne de marketing sous ce vocable, citons les trois joyaux de David Naylor-Leyland : le Dukes, à Saint-James's, ainsi que l'Egerton et le Franklin, à Knightsbridge. Mais aussi les bijoux de Tim et Kit Kemp : le Pelham à South Kensington, Durlay House à Chelsea, le Dorset Square, à Marylebone et le Covent Garden, dans le quartier de même nom, et qui passe pour le plus réputé de ces quatre Firmdale Hotels.

A New York, la liste est brève : The Inn at Irving Place (12 chambres), le Box Tree (13 chambres), Le Lowell (21 chambres, 44 suites), le Mercer (75 chambres) et, plus grand, le Mark, ralliant tous les suffrages. A Paris, appartenant tous deux à Grace Leo Andrieu, l'élégant Lancaster, où, comme jadis Maria Callas, descend régulièrement une soprano universellement aimée, et le très sobre Montalembert. Sans oublier le Bristol et le Costes.

Cas à part, le Hempel. Alors qu'au Blakes, bonbonnière exotique, Anouska Hempel considère l'accumulation comme un art de vivre, au Hempel (35 chambres, 6 suites, 6 appartements), ouvert fin 1996, elle s'adonne à un jeu différent. Intellectuel. Dès l'entrée, décalée par rapport à la réception, où quarante-neuf orchidées blanches (7 x 7, chiffre auspiceux) se dressent comme un manifeste d'esthétisme et une forme de spiritualité. Jusqu'au restaurant où une musique obsessionnelle, fusion de sons amérindiens, asiatiques et de bruits de la nature (inouïable, le cri des baleines) hypnotise. Tout, ici, est style, rituel, dépouillement. Blanc, vide. Murs suspendus, matières naturelles, hommage au sens. On aime ou on rejette, passionnément.

Ainsi vont ceux que Christian Tyler, dans le *Financial Times* daté 3-4 avril, nomme les « *baby grand* », petits frères du Savoy ou du Crillon. Leur réussite fait lever des convoitises. Alors que l'appellation est déjà galvaudée par tous ceux qui voudraient profiter de son auréole, les poids lourds américains veulent désormais « faire du boutique hôtels à la chaîne ». Ce qui pourrait faire sourire si d'énormes intérêts n'étaient en jeu. Car la fuite en avant est manifeste, les Américains construisant au risque de la saturation. Starwood Hotels & Resorts, le numéro un mondial, qui possède notamment Sheraton et Westin, et qui a voulu faire passer pour un boutique hôtel son W, inauguré à l'automne à New York, pourra-t-il profiter de l'expérience d'Ian Schragger pour créer une « ligne » à leur nom ? C'est possible mais, de l'avis de Grace Leo Andrieu et Craig Markham, c'est contraire à l'essence même du boutique hôtel.

Danielle Tramard

THE HEMPEL

THE SLOANE



Le Hempel, à Londres, ou l'éloge du vide, une perfection qui peut faire peur. Ci-dessus, la réception : murs suspendus, flammes courant sur du gravier, jarres emplies d'eau ; ci-contre, une chambre : bois naturel et lin ; ci-dessous, le restaurant. A gauche, le Sloane, à Londres également.

De Londres à Sydney en passant par Paris

Les « boutique hôtels » mentionnés figurent dans la collection des Guides de Charme, éditions Rivages. Les auteurs sont très au fait de ce qui se passe dans leur ville. D'où l'intérêt de ces ouvrages, outre les photos, les informations et les commentaires. *Hôtels et maisons d'hôtes de charme à Londres*, d'Arnaud David et Isabelle Rebollo ; *Hôtels et maisons d'hôtes de charme à New York*, de Michelle Gastaut ; *Hôtels de charme à Paris*, de Jean et Tatiana de Beaumont et Michelle Gastaut (216 p., 110 F, 16,8 €). Pour recevoir *The European Connection 1999*, de Diane Coyne et Nigel Massey, site Internet (www.massey.co.uk) ou tél. : 00-44-171-930-76-86. ● **Londres.** Blakes (tél. : 00-44-171-370-6701), Covent Garden Hotel (tél. : 806-1000), Dorset Square Hotel (tél. : 723-7874), Dukes (tél. : 491-4840), Durlay House (tél. : 235-5537), Egerton House Hotel (tél. : 589-2412), Franklin Hotel (tél. : 584-5533), The Halkin (tél. :

333-1058), The Hempel (tél. : 298-9000), The Leonard (tél. : 935-2010), The Milestone (tél. : 917-1000), The Pelham Hotel (tél. : 589-8288), Portobello Hotel (tél. : 727-2777), Sloane Hotel (tél. : 581-5757), Twenty two Jermyn Street (tél. : 734-23-53). ● **Miami.** Delano (tél. : 00-1-305-672-2000). ● **New York.** The Inn at Irving Place (tél. : 00-1-212-533-4600), The Box Tree (tél. : 758-8320), The Lowell (tél. : 838-1400), The Mark (tél. : 744-4300), Mercer Hotel (tél. : 966-6060), Morgans (tél. : 686-0300), The Royalton (tél. : 869-4400). ● **Paris.** Le Bristol (tél. : 01-53-43-43-00), le Costes (tél. : 01-42-44-50-00), le Lancaster (tél. : 01-40-76-40-76), le Montalembert (tél. : 01-45-49-68-68). ● **Sydney.** Medusa (tél. : 00-61-2-9331-1000). ● **Prix.** Si ces petits établissements ont un charme fou, leurs prix sont élevés : pas de chambre à moins de 1 000 F (152 €).



Les parures éphémères pour le corps, une mode qui s'installe

RÉALISÉS pour le défilé haute couture de Thierry Mugler au mois de janvier, les motifs africains sur les jambes interminables du mannequin Debra Show ont demandé quatre heures de travail à l'artiste new-yorkaise Melody Weir, spécialisée dans la peinture corporelle. Moins sophistiqués, les ornements éphémères du corps continuent leur ascension parmi les accessoires. En 1998, 600 000 tampons encrueurs « Tattoo » de Bourjois ont marqué la peau des adolescentes, au point d'être considérés comme l'un des produits-phares de l'année par le magazine *Capital*. Leader mondial de la beauté, L'Oréal continue cet été sa gamme ID avec des décalcomanies d'un jour ou – plus élaboré – le « mendhi kit » composé d'un pinceau fin et de pochoirs inspirés de l'art ancestral du henné. Bourjois lancera le mois prochain ses « Bijoux de peau », des pochoirs à messages – dont une étiquette d'entretien pour le corps – ou à motifs abstraits, dans l'esprit des signes mauresques ou celtiques.

Lancée en janvier au salon Who's Next, une gamme de bijoux en plastique fin simule le henné, de la bague au tour de ventre. Salons de coiffure et instituts de beauté se convertissent aux arabesques de henné qui s'enroulent

autour du nombril, des chevilles et des poignets, même si la plupart des adeptes ignorent la signification de ces calligraphies symboliques. Installée près de la Mosquée de Paris, dans le 5^e arrondissement, la Maison fran-

co-orientale reçoit d'ailleurs une clientèle nouvelle qui vient chercher des pochoirs pour la paume des mains. Après le corps, les gadgets d'un jour s'affichent maintenant sur le visage. Yves Rocher propose « Croqueuse de diamants », des perles autocollantes, et Bourjois offre quelques strass colorés avec ses poudres bonne mine. La marque avait déjà relancé le rite de la mouche cet hiver. Un retour discret de ce grain de beauté d'apparat, taillé en croissant, en lune ou en étoile, qui ponctuait les teints d'albâtre et annonçait les humeurs des courtisanes, de « l'assassine » au coin de l'œil à « la galante » sur la joue. Lancôme s'inspire des beautés romantiques. Pour accompagner les fondus de blanc et de pastels de la ligne Candide, le maquilleur maison Fred Farrugia a créé « Larmes cristal », des gouttes de cristal Swarovski que l'on fait rouler au coin de l'œil ou au creux de la gorge.

Anne-Laure Quilleriet

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois à 21 heures

■

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi à 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Pluie et vent dans le sud

SAMEDI, une dépression se décale du Golfe de Gascogne vers la Méditerranée. La perturbation qui lui est associée donne des pluies parfois soutenues et du vent sur le sud. Plus au nord, ciel partagé entre éclaircies et nuages donnant quelques averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les averses alternent avec les éclaircies. Ces dernières resteront timides et les nuages l'emportent souvent sur le soleil, en particulier dans les pays de Loire. Un petit vent de nord souffle sur la pointe bretonne. Il fera de 8 à 11 degrés.

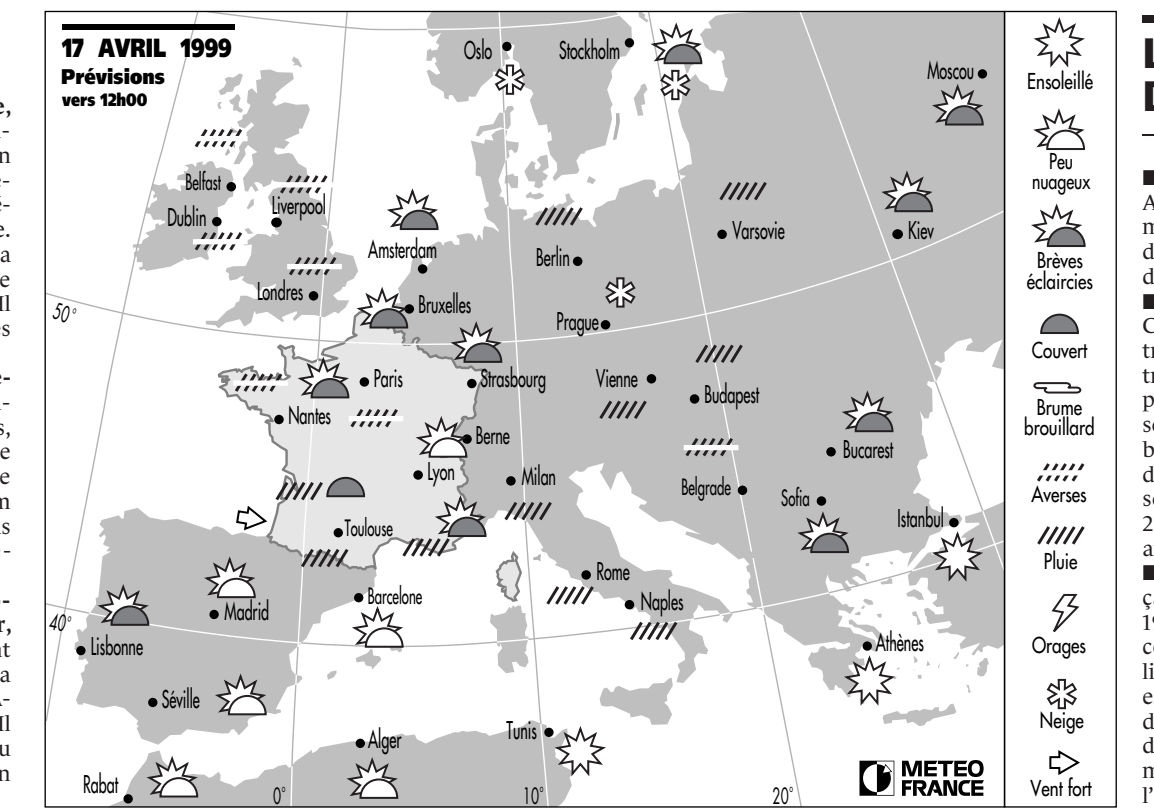
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des éclaircies alternent avec des passages nuageux qui donneront, çà et là, quelques averses. Il fera de 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Nuages et soleil se partageront cette journée. Les nuages les plus menaçants donneront, çà et là, quelques averses dans l'après-midi. Il fera de 10 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Journée pluvieuse et ventée, plus calme en Poitou-Charentes. Les pluies seront parfois accompagnées de grésil ou d'un petit coup de tonnerre. Le vent de nord-ouest atteindra 90 à 110 km/h sur le littoral basque le matin, puis faiblira un peu. Il neigera au dessus de 700 m sur les Pyrénées en soirée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, l'Auvergne et le sud de Rhône-Alpes, les nuages donneront un peu de pluie et de la neige au-dessus de 500 m le matin, puis 800 à 1000 m dans la journée. Le soleil sera plus généreux au nord de Rhône-Alpes.

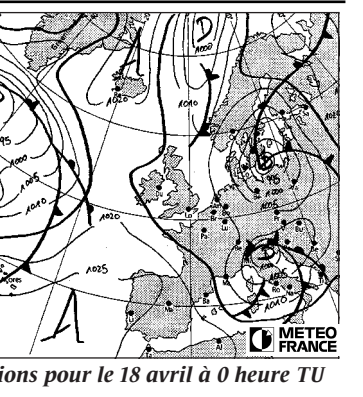
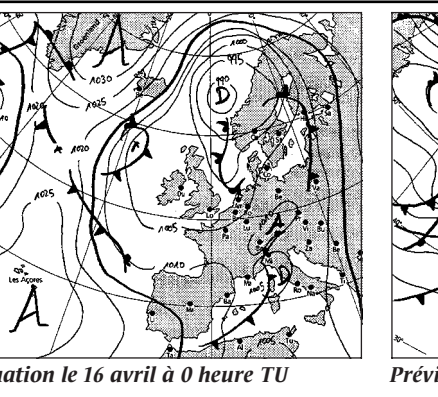
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les pluies s'intensifient sur le Languedoc-Roussillon à la mi-journée, puis sur la région PACA et la Corse dans l'après-midi. Il neigera sur les Alpes du sud au dessus de 500 m, puis 1000 m en soirée.



PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	0/12 N	PAPEETE	25/31 S	KIEV	11/20 N	VENISE	8/13 S	LE CAIRE	17/33 S
AJACCIO	8/15 P	NANTES	3/11 P	ATHENES	15/25 S	LISBONNE	11/16 S	10/13 P	MARRAKECH	9/22 S
BIARRITZ	7/11 P	NICE	7/15 P	AMSTERDAM	4/12 S	LIVERPOOL	4/10 S	15/25 P	NAIROBI	16/27 C
BORDEAUX	5/10 P	PARIS	3/12 N	BRASILIA	5/10 S	LUXEMBOURG	4/11 S	6/16 S	PRETORIA	16/30 S
BOURGES	2/12 P	PAU	3/9 P	BUENOS AIR.	6/16 S	MADRID	5/12 S	24/29 N	RABAT	11/19 N
BREST	4/10 P	PERPIGNAN	6/14 P	CHICAGO	3/8 C	MILAN	7/14 P	3/8 C	TUNIS	12/22 S
CAEN	4/11 N	RENNES	2/11 P	MOSCOW	8/20 N	LONDRES	4/12 S	18/23 S	BANGKOK	24/33 C
CHERBOURG	3/10 P	ST-ETIENNE	2/10 N	MUNICH	12/16 P	PARIS	12/16 P	15/24 N	BOMBAY	23/33 S
CLERMONT-F.	2/12 N	STRASBOURG	0/11 N	NAPLES	10/17 S	BERNE	3/11 P	13/21 C	DJAKARTA	26/30 P
DIJON	0/13 N	TOULOUSE	5/11 P	OSLO	1/7 *	BRUXELLES	6/12 S	2/10 C	DUBAI	21/30 S
GRENOBLE	3/13 N	TOURS	2/11 P	MONTREAL	1/7 *	BERNE	6/12 S	11/16 C	HANOI	25/31 C
LILLE	1/10 N	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	8/19 N	NEW YORK	11/16 C	8/14 N	10/17 N	HONGKONG	22/27 C
LIMOGES	3/9 P	CAYENNE	24/30 N	PRAGUE	4/8 *	SAN FRANCISCO	9/16 S	5/25 S	BOMBAY	23/33 S
LYON	2/11 N	FORT-DE-FR.	24/29 S	ROME	9/15 P	SANTIAGOCHI	5/25 S	5/10 C	DUBAI	21/30 S
MARSEILLE	6/14 P	NOUMEA	23/27 C	SEVILLE	2/9 N	TORONTO	12/21 S	5/10 C	HANOI	25/31 C
				DUBLIN	2/7 S	WASHINGTON	8/15 P	12/17 C	PEKIN	16/25 N
				ISTANBUL	4/13 S	ST-PETERSB.	9/20 N	10/20 N	SEOUL	10/18 C
					15/22 S	STOCKHOLM	-1/9 S	18/23 C	SINGAPOUR	26/31 P
						TENERIFE	12/18 N	18/23 C	SYDNEY	16/21 N
						VARSOVIE	8/15 P	23/31 N	TOKYO	12/20 N

11/20 N	VENISE	8/13 S	17/33 S
11/16 S	VIENNE	10/13 P	9/22 S
4/10 S	AMERIQUES		
5/10 S	BRASILIA	15/25 P	16/30 S
4/11 S	BUENOS AIR.	6/16 S	11/19 N
5/12 S	MADRID	24/29 N	12/22 S
7/14 P	CHICAGO	3/8 C	
8/20 N	LIMA	18/23 S	
1/10 *	LOS ANGELES	15/24 N	
10/17 S	MEXICO	13/21 C	
1/7 *	MONTREAL	2/10 C	
8/19 N	NEW YORK	11/16 C	
4/8 *	SAN FRANCISCO	10/17 N	
9/16 S	SANTIAGOCHI	5/25 S	
12/21 S	TORONTO	5/10 C	
8/15 P	WASHINGTON	12/17 C	
9/20 N	AFRIQUE		
-1/9 S	ALGER	10/20 N	
12/18 N	DAKAR	18/23 C	
8/15 P	KINSHASA	23/31 N	



SPORTS D'HIVER

Conseils aux automobilistes

LES DÉPARTS des vacanciers pour la période des congés scolaires de la zone C (académies d'Ile-de-France et de Bordeaux) correspondent à la fin des congés de la zone B (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg) alors que la zone A (académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et Toulouse) achève sa première semaine. Dans l'ensemble, peu de perturbations majeures sont attendues sur les routes, même si les trafics seront plus importants que d'habitude.

● **En Ile-de-France**, ce premier départ ne devrait provoquer, selon les prévisions de la Sécurité routière, qu'un léger surplus d'engorgements vendredi 16 avril, sous réserve d'une dégradation des conditions météo. Samedi, la surcharge de circulation ne devrait pas entraîner de difficultés majeures.

● **En province**, des départs vers la Normandie et la façade atlantique ainsi que vers les stations de montagne sont attendus, alors que s'effectuent des retours du sud vers le nord-est sur l'A 31. Les vacances des touristes belges et de Länders allemands prennent fin en même temps que celles de la zone B.

● **Le tunnel du Mont-Blanc** est fermé à la circulation pour tous les véhicules depuis le mercredi 24 mars. La circulation est déviée par le tunnel du Fréjus pour une durée indéterminée. La prévention routière conseille :

- aux usagers de l'autoroute A 6 circulant dans le sens Paris-Lyon, de suivre la direction de Lyon, puis le contournement de Lyon (A 46), puis de suivre la direction de Chambéry (A 43) et enfin la direction de Turin par le tunnel du Fréjus (A 43 et N 6) ;
- aux usagers de l'autoroute A 39 dans le sens Dôle-Bourg-en-Bresse, de prendre l'A 40, puis l'autoroute A 42 en direction de Lyon, puis le contournement de Lyon, de suivre la direction de Chambéry (A 43) et enfin la direction de Turin par le tunnel du Fréjus (A 43 et N 6) ;
- aux usagers de l'A 40 à proximité de Genève de prendre l'A 41 jusqu'à Chambéry, puis la direction de Turin par le tunnel du Fréjus (A 43 et N 6).

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 15 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
L'Alpe-d'Huez : 177-350 ; Alpe-du-Grand-Serre : n.c. ; Auris-en-Oisans : 50-120 ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 130-150 ; Le Collet-d'Allevard : 30-130 ; Les Deux-Alpes : 80-400 ; Lans-en-Vercors : 80-100 ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : n.c. ; Villard-de-Lans : 60-210.

HAUTE- Savoie
Avoriaz : n.c. ; Les Carroz-d'Arâches : 35-570 ; Chamonix : 60-320 ; Chatel : 85-250 ; La Clusaz : 30-300 ; Combloux : 65-250 ; Les Contamines-Montjoie : 10-230 ; Flaine : 130-670 ; Les Gets : 50-180 ;

n.c. ; Isola 2000 : 55-148 ; Montgenèvre : n.c. ; Orcières-Merlette : 50-130 ; Les Orres : 50-110 ; Praloup : 20-110 ; Puy-Saint-Vincent : 20-110 ; Risoul 1 850 : 20-65 ; Le Saize-Super-Sauze : 15-150 ; Serre-Chevalier : 30-90 ; Superdévoluy : 50-140 ; Valberg : n.c. ; Val d'Allos/Le Seignus : 40-80 ; Val d'Allos/La Foux : 50-70 ; Vars : 15-55.

PyRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 5-80 ; Font-Romeu : 45-65 ; Gourette : 40-170 ; Luchon-Superbagnères : n.c. ; Luz-Ardisen : 70-130 ; La Mongie : 55-135 ; Piau-Engaly : 25-50 ; Saint-Lary-Soulan : 50-90.

Auvergne
Besse/Superbesse : 15-85 ; Le Mont-Dore : 30-140 ; Superlioran : 30-40

JURA
Métabief : 10-95 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 45-180.

VOSGES
Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : 30-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99091

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

- Avec lui, on est sûr qu'il y aura des restes. - II. Pour ne pas oublier ceux qui sont partis. Vient d'arriver. - III. Chasse les rongeurs. Point de départ matinal. - IV. Travaille en usine. Manuel un peu touche-à-tout. - V. Fait des ronds. Punaises d'eau. - VI. Personnel. Mit dans l'ensemble. Recueille les abandonnés de tout poil. - VII. ont besoin de piles pour faire le pont. Garnit le bâtiment. - VIII. Difficile à atteindre. Dévoué et fidèle. - IX. Pour

pêcher avant la mise en boîtes. Langue renversée. - X. Marque la licence. Gros porteur d'or noir.

VERTICALEMENT

- Suit de près celui ou celle qui le précède. - 2. Restés comme deux ronds de flan. - 3. Couches plus ou moins épaisses. Mauvaises habitudes prises souvent par plaisir. - 4. Le feu au pavillon. Maman levraut. - 5. Changer cordes et enveloppe. Font pleurer dans les chaumières. - 6. Ouvertures en façade. Bouts de lacet. -

7. Romains. Pour placer ses économies avant de bâtir. Donne le départ des coups. - 8. Beau plateau de compétences. - 9. Fait un essai. Chaleur du Nil. - 10. Au départ de la mosaïque. - 11. Point de départ. Demi-pain. Belle mais vache. - 12. Moment de liberté et d'inspiration.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99090

HORIZONTELEMENT
I. Retraitement. - II. Egoutier. Sar. - III. Celte. Xi. PSA. - IV. Ore. Témoin. - V. Mirbeau. Sols. - VI. Méat. Ment. Li. - VII. Sala. Pat. - VIII. Notion. Barri. - IX. Dièse. Libido. - X. Essences. Sen.

VERTICALEMENT
1. Recommandé. - 2. Egérie. Ois. - 3. Tolérantes. - 4. Rut. Bt. Ise. - 5. Atèle. SOEN. - 6. Aman. - 7. Textuel. Le. - 8. Erié. Nabis. - 9. MST. AB. - 10. Espoo. Pris. - 11. Nasillarde. - 12. Transition.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Survol de Dieppe



LA POSTE mettra en vente générale, lundi 19 avril, un timbre à 3 F représentant les falaises et la plage de Dieppe (Seine-Maritime) survolées par des cerfs-volants.

La Seine-Maritime est déjà présente dans le monde de la philatélie par des timbres sur Rouen (1941, 1945, 1976, etc.), Le Havre

(1958), Etretat, d'après Delacroix (1987), Tancarville (1959), Saint-Wandrille (1949), Jumièges (1954). Le timbre, au format horizontal 36 x 26 mm, dessiné et gravé par Eve Luquet, est imprimé en taille-douce en feuilles de quarante. Sa vente anticipée aura lieu à Dieppe les 17 et 18 avril, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'hôtel de ville.

P. J.

★ Souvenirs philatéliques : carte postale et enveloppe (16 F pièce), encart (40 F), auprès de M. Mannersier, immeuble Vasco-de-Gama, avenue Claude-Debussy, 76370 Neuville-lès-Dieppe.

rances », une exposition d'art postal inspirée par le timbre et le courrier (Espace des 4-Chemins, 145, boulevard Charles-de-Gaulle 92700 Colombes).
■ La Galerie (9, rue Guénégaud 75006 Paris) présente jusqu'au 15 mai « Magazine littéraire - Trente ans de couvertures », une exposition des œuvres réalisées pour ce mensuel par Raymond Moretti, auteur, par ailleurs, de seize timbres-poste.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LIBYE.** La compagnie aérienne Alitalia reprendra à partir du samedi 1^{er} mai ses vols à destination de Tripoli, au départ de Rome et de Milan.

■ **FRANCE.** A l'hôtel Martinez de Cannes vient d'être achevée la troisième et dernière phase des travaux de rénovation. Un effort particulier a été fait pour les personnes à mobilité réduite. L'établissement, membre du groupe des hôtels Concorde, dispose désormais de 393 chambres, dont 24 appartements. Réservations au 04-92-98-73-10.

■ **MAROC.** Près de 600 000 Français se sont rendus au Maroc en 1998, année au cours de laquelle ce pays a reçu, au total, deux millions de visiteurs. Un score qui explique l'importante campagne de promotion que ce pays d'Afrique du Nord a décidé de mener en France tout au long de l'année 1999.

NEIGE ET EAU.

La station de Clusaz, dans la chaîne des Aravis, en Haute-Savoie, doit fermer ses 132 kilomètres de pistes et ses nombreuses remontées mécaniques le dimanche 25 avril et mettre fin ainsi à une saison particulièrement faste. Mais avant de donner rendez-vous aux skieurs pour l'an 2000, les responsables de l'animation de la station organisent une compétition de glisse sur neige et sur eau. Le « Défy Foly de Water Slide » se veut « l'épreuve la plus insolite et la plus drôle de fin de saison ». Au programme, une prise d'élan maximum sur une pente enneigée pour tenter de traverser le lac des Confins. Spectacle à voir, ou auquel participer, le dimanche 25 avril. Renseignements au 04-50-32-65-04.

■ **PRIX EN BAISSÉ.** L'Alpe d'Huez, station iséroise de l'Oisans, propose jusqu'au 24 avril des formules « tout compris ». Elles incluent six jours de forfait et sept nuits d'hébergement en hôtel demi-pension ou chambre petit déjeuner, à partir de 3 014 francs (459,5 euros) par personne en hôtel 2 étoiles demi-pension et à partir de 1 009 francs (153,8 euros) par personne en appartement. Option matériel de ski complet standard à 420 francs (64 euros) par personne pour 6 ou 7 jours. Réservations au 04-76-11-44-44.

Vivre à Strasbourg



Vendredi 23 avril, La Poste et Le Monde organisent l'opération « Vivre à Strasbourg », au Palais des fêtes, 5, rue Sellénick. A cette occasion, Le Monde des philatélistes propose, de 14 heures à 15 h 15, un débat, animé par Pierre Jullien, sur la pratique et l'avenir de la philatélie en Alsace (entrée gratuite).

Participeront à ce débat : Robert Erhart, président de l'association philatéliques Postas ; Paul Frick, président du groupement régional Alsace-Belfort ; Eugène Lacaque, concepteur de timbres-poste ; Louis Jung, président de la société philatélique Union, Jean-Pierre Bourinque, président de la SPAL, et Antoine Di Maggio, directeur du Service national des timbres-poste. Les collectionneurs pourront expédier du courrier au bureau de poste temporaire ouvert sur place et doté d'un cachet spécial.

Belphégor s'invite aux dix ans de l'Auditorium du Louvre

Le film, modèle du genre cinéroman, sera présenté en quatre épisodes, samedi 17 avril

EST-IL POSSIBLE d'ignorer l'existence de Belphégor, insaisissable fantôme capé et masqué de noir qui a transi, sous le signe du crime et du mystère, les nuits de quelques générations de téléspectateurs ? L'affaire a beau avoir été élucidée depuis et l'aimable visage de Juliette Gréco découvert sous le rictus impavide du masque, Belphégor n'en persiste pas moins à hanter l'imagination, de la même façon qu'il se coulait nuitamment dans les allées du Louvre pour y commettre ses forfaits.

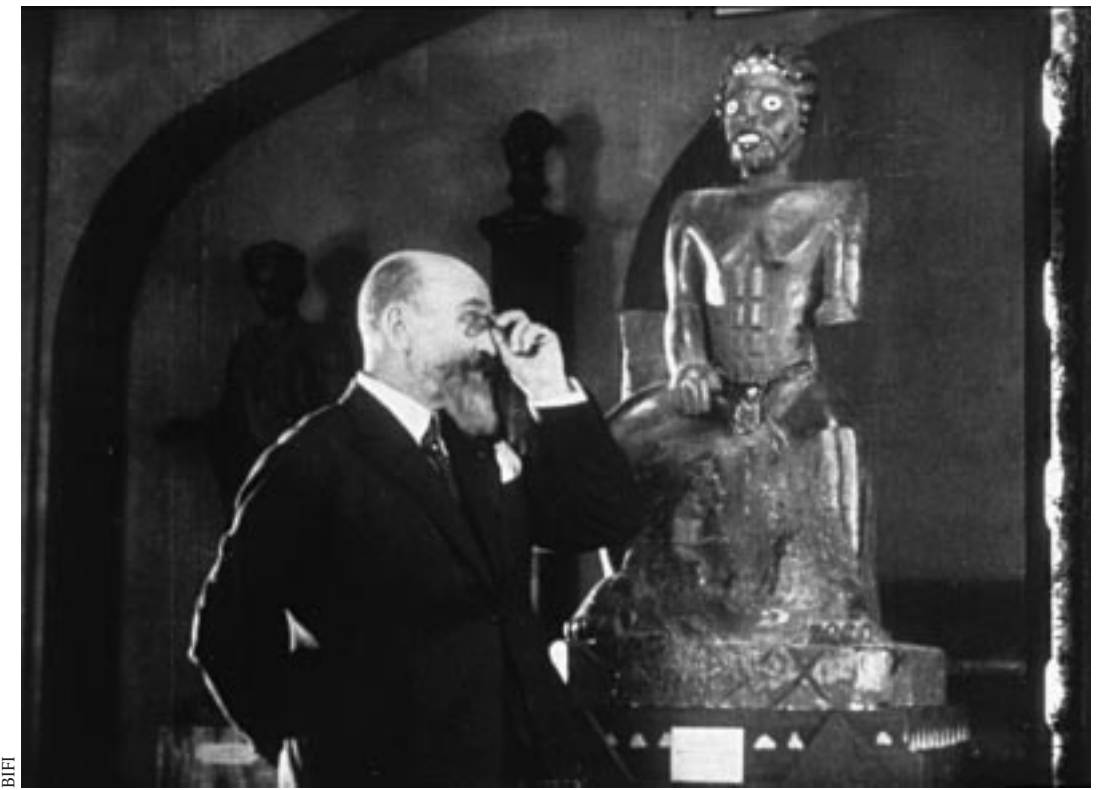
Figure de l'épouvante, Belphégor semble traverser siècles, sociétés et cultures aussi aisément que les murs. Son histoire est plus longue qu'on ne croit. Elle réunit les rites cananéens et la série télé, la littérature et le cinéma. Cette histoire populaire n'a jamais cessé d'être produite et véhiculée par les croyances et les arts. A l'origine était une divinité moabite mentionnée à diverses reprises dans la Bible sous le nom hébraïque de *Baal Peor*, dont le culte idolâtre est assimilé à celui de la nudité et de la débauche.

A l'autre bout de la chaîne, on trouve le célèbre feuilleton réalisé par Claude Barma en 1964, dont le

succès ne se dément pas. Entre ces deux points, le maillon essentiel aura été le film de 1926, qui sera présenté samedi 17 avril, en quatre épisodes consécutifs, à l'Auditorium du Louvre. A la lisière de la littérature populaire et du cinéma, il se rattache au genre du cinéroman, créé en France pour lutter – déjà – contre l'invasion des *serials* américains sur les écrans. La spécificité du cinéroman consiste à adapter au cinéma le principe du roman-feuilleton, chaque segment cinématographique se doublant de la publication du texte correspondant dans la presse, l'édition complète du roman couronnant généralement le tout. Le cinéroman correspond à un mode de production spécifique destinée à fidéliser le public.

HÉROS MASQUÉ

Le genre est inauguré en 1917 par *La Nouvelle Aurore*, qui réunit l'écrivain Gaston Leroux et l'acteur-réalisateur René Navarre qui deviendra, lors de sa création en 1919, le directeur artistique de la Société des cinéromans. Son contrat est draconien : il doit superviser quatre films par an, comportant chacun douze épisodes livrés à un rythme



L'adaptation de 1926 a été écrite par Arthur Bernède, aussi scénariste de « Judex » de Louis Feuillade.

hebdomadaire. Une « écurie » de romanciers reconnus est constituée, dont Gaston Leroux et Arthur Bernède sont les chevilles ouvrières. Quelques grands quotidiens se chargent de la publication des textes, tels *Le Matin* et *Le Petit Parisien*.

C'est dans ce contexte qu'apparaît *Belphégor* en 1926, écrit par Arthur Bernède, réalisé par Henri Desfontaines, et publié par *Le Petit Parisien*. Le fantôme de la salle des dieux barbares du Louvre y est l'exact prototype de celui qu'on découvrirait quarante ans plus tard dans l'adaptation de Claude Barma. Ce dernier, en donnant le beau rôle

à l'étudiant Bellegarde (interprété par Yves Rénier), fait disparaître le principal protagoniste masculin du film, le détective Chantecoq. Figure récurrente des romans de Bernède, Chantecoq, par son art consommé de la métamorphose, est un élément fondamental de la problématique qui hante le *Belphégor* de 1926 : la réalité masquée.

Ce n'est pas une nouveauté : le héros masqué (Protée, Fantomas, Irma Vep, Judex...) connaît une véritable floraison dans les aventures feuilletonesques de l'époque. Mais Arthur Bernède n'est pas pour rien le scénariste de *Judex* (Louis Feuillade, 1917), qui marque un tournant dans le genre en consacrant la vedette à un justicier masqué, au détriment des criminels encagoulés, amoraux et triomphants de *Fantomas* ou des *Vampires*. L'intérêt de *Belphégor* est précisément de figurer cette confrontation du bien et du mal comme une sorte de compétition dans l'art du travestissement. Production conventionnelle et quasiment archaïque au regard d'une époque considérée comme l'âge d'or du cinéma muet, ce film n'en conserve pas moins son intérêt.

son goût des passages secrets, son culte du complot et du camouflage, maintiennent un lien avec une tradition occulte qui évoque l'inclination de la cinéphilie moderne pour les mystères initiatiques et l'apologie de la contre-culture. La postérité du genre auquel il appartient s'étend de Fritz Lang (*Le Docteur Mabuse*) à Olivier Assayas (*Irma Vep*), en passant par Mario Bava (*Danger Diabolik*) ou Lambert Hillyer (*Batman*). On y constate la pérennité d'une fantaisie qui, sous le masque de la dérobade, réconcilie le spectateur médusé avec le mystère du monde.

TRADITION OCCULTE

son culte du complot et du camouflage, maintiennent un lien avec une tradition occulte qui évoque l'inclination de la cinéphilie moderne pour les mystères initiatiques et l'apologie de la contre-culture. La postérité du genre auquel il appartient s'étend de Fritz Lang (*Le Docteur Mabuse*) à Olivier Assayas (*Irma Vep*), en passant par Mario Bava (*Danger Diabolik*) ou Lambert Hillyer (*Batman*). On y constate la pérennité d'une fantaisie qui, sous le masque de la dérobade, réconcilie le spectateur médusé avec le mystère du monde.

Jacques Mandelbaum

★ Samedi 17 avril, de 16 à 24 heures. Auditorium du Louvre (accès par la Pyramide, le passage Richelieu ou la galerie du Carrousel) : 01-40-20-51-86. Pour l'occasion, l'accès au musée sera gratuit à partir de 18 heures. Le film sera également programmé, en deux épisodes et sans musique, par la Cinémathèque française les samedi 24 à 16 h 30 et dimanche 25 avril à 16 heures.

J. M.

La musique, chevalier servant des chefs-d'œuvre du muet

L'AUDITORIUM du Louvre est depuis dix ans un des rares lieux qui programme régulièrement des films muets en France, célébrant les retrouvailles de ce cinéma avec la musique. Trois types de rapprochements sont ici favorisés : la restitution de la partition originale, qu'il s'agisse d'une composition originale (Hans Eisler pour *Opus III*, de Walter Ruttmann) ou d'une compilation musicale (Louis F. Gottschalk et William F. Peters pour *Les Deux Orphelines*, de Griffith) ; la commande d'une création contemporaine dans des registres variés (jazz avec Mike Westbrook pour *Moulin-Rouge*, d'Ewald André Dupont ; musique tonale contemporaine avec Jean-François Zigel pour *Nana*, de Jean Renoir) ; l'improvisation au piano, comme ce sera le cas avec *Belphégor*. Le succès de cette programmation tient à la redécouverte du patrimoine cinématographique qui a lieu depuis une quinzaine d'années, entraînant un réel mouvement de curiosité.

La programmation est due à Christian Belaygue, pionnier du rapprochement entre l'œuvre de restauration des films et leur découverte par le grand public, la musique servant de passerelle entre les deux univers. Il organise ainsi dès 1983 une projection d'*Intolérance*, de Griffith, au Théâtre des Amandiers de Nan-

terre, accompagnée d'une création d'Antoine Duhamel et Pierre Jansen. Le spectacle sera vu par quelque 25 000 spectateurs. Nommé conseiller cinématographique au Festival d'Avignon, il y programme de grandes rétrospectives de cinéma muet en concert jusqu'en 1991, date à laquelle il prend la direction de Cinémémoire, qui se voulait l'équivalent français des grandes manifestations internationales du patrimoine cinématographique que sont Pordenone et Bologne. Les difficultés rencontrées dans l'organisation de ce festival jusqu'à son interruption pure et simple en 1997 témoignent que tout ne va pas de soi dans le royaume du cinéma muet en concert.

ACCOMPAGNER LE FILM SANS LE TRAHIR

On reproche à ces manifestations d'être trop onéreuses (la prestation d'un musicien s'élève à 3 000 francs, la commande d'une création peut aller de 30 000 à 50 000 francs). Un grief esthétique s'ajoute : la musique dénaturerait l'art du muet, ainsi que le ferait le vernis sur la peinture. A cela, Christian Belaygue répond par la nécessité de restituer la dimension de spectacle vivant, qui est aux origines du cinéma. Il ajoute qu'il serait sans doute impossible d'intéresser le grand public à ces œuvres sans le recours à la

musique. Opinion partagée par Jean-François Zigel, fondateur de l'ensemble Phoenix, l'un des compositeurs les plus sollicités en la matière. Dénonçant le « goût voluptueux pour l'austérité » affiché par ses contempteurs, une bonne musique doit selon lui accompagner le film sans le trahir ni se substituer à lui. Pas de recette en la matière – le danger moderne du contrepoint n'étant pas moins grand que celui du pléonasme – mais juste cette impression : si le film exprime un sentiment, la musique en serait le mouvement.

Jean-François Zigel a ainsi composé les principaux motifs (selon les thèmes et les personnages) qui serviront de fil rouge à l'improvisation musicale qui accompagnera les quatre épisodes de *Belphégor*. Définissant comme « néo-straussien » le climat harmonique général, il dit avoir cherché « ce petit côté salonard qui correspond à un serial de l'époque ». Lui-même, Raoul Duflot-Verez et Bruno Fontaine se succéderont au piano pour les trois premiers épisodes, tandis que Jean-Philippe Le Trévou accompagnera le dernier volet du film grâce à une reconstitution numérique de l'orgue de cinéma du Gaumont Palace.

musique. Opinion partagée par Jean-François Zigel, fondateur de l'ensemble Phoenix, l'un des compositeurs les plus sollicités en la matière. Dénonçant le « goût voluptueux pour l'austérité » affiché par ses contempteurs, une bonne musique doit selon lui accompagner le film sans le trahir ni se substituer à lui. Pas de recette en la matière – le danger moderne du contrepoint n'étant pas moins grand que celui du pléonasme – mais juste cette impression : si le film exprime un sentiment, la musique en serait le mouvement.

Jacques Mandelbaum

★ Samedi 17 avril, de 16 à 24 heures. Auditorium du Louvre (accès par la Pyramide, le passage Richelieu ou la galerie du Carrousel) : 01-40-20-51-86. Pour l'occasion, l'accès au musée sera gratuit à partir de 18 heures. Le film sera également programmé, en deux épisodes et sans musique, par la Cinémathèque française les samedi 24 à 16 h 30 et dimanche 25 avril à 16 heures.

J. M.

La région Languedoc-Roussillon s'apprête à rétablir ses subventions culturelles

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le Théâtre des Treize-Vents, le Centre chorégraphique national et l'Orchestre philharmonique de Montpellier devraient bientôt percevoir les subventions dont ils ont été privés par le conseil régional le 19 mars. Ce jour-là, le Front national et la gauche s'étaient opposés au versement de cet argent. Les premiers pour sanctionner des artistes dont ils jugeaient l'attitude insultante à l'égard du FN, les

seconds, car l'octroi d'une partie de ces subventions était subordonnée à la signature d'une convention imposant aux artistes le respect « des principes de neutralité républicaine, en s'abstenant notamment de porter atteinte à l'institution régionale ». Ce projet de convention avait été perçu comme une concession faite à l'extrême droite par Jacques Blanc, président de la région, qui s'était engagé à lutter contre la « dictature culturelle de la gauche ».

Embarrassé par cette situation, qui avait conduit Catherine Trautmann à menacer de ne pas signer le volet culturel du prochain contrat de plan Etat-région, Jacques Blanc vient d'adresser aux élus une nouvelle mouture de son texte. Il n'est plus fait mention de la « laïcité » imposée aux acteurs culturels. Un préambule précise que la région respectera « la liberté totale des acteurs culturels dans leurs actes de création comme dans leur vie citoyenne ». Il ajoute qu'il ne saurait

« être question d'allégeance, ni même d'approbation ». Pour Jean-Claude Fall, directeur du Théâtre des Treize-Vents, cette version, désormais acceptable, est « un camouflet infligé au Front national, la victoire de tous ceux qui se sont battus contre toute forme d'inféodation ».

Cette convention semble recueillir l'assentiment de l'ensemble des partis politiques. Alors que socialistes et communistes considèrent qu'« il y a un recul » de la part de

Jacques Blanc, le Front national estime, lui, que, si « la lettre a changé, l'esprit reste le même », tandis que le président du groupe FN-MN, Henri Escortels, trouve dans le nouveau texte « l'essentiel » de ce qu'il souhaitait.

SEMBLANT D'UNANIMITÉ

Le 21 avril, l'assemblée plénière devrait donc l'adopter, ce qui devrait permettre aux élus de voter les subventions culturelles lors d'une commission permanente prévue en mai. Seul le Front national, favorable à la convention mais toujours hostile aux trois associations concernées, devrait s'y opposer.

Ce semblant d'unanimité s'explique par les nouveaux rapports de forces en place à la région. Jacques Blanc essaie de se distancier de l'extrême droite en expérimentant une majorité à géométrie variable reposant désormais sur un soutien occasionnel de la gauche et une division de l'extrême droite. La gauche, elle, ne peut que crier victoire et entériner une convention « technique » qu'elle appelait de ses vœux.

Désireux de se démarquer du FN, les mégrétistes ne peuvent rompre une alliance qui pourrait leur offrir une porte de sortie en cas de besoin après les européennes. Le FN ne semble plus faire du vote des subventions culturelles un motif de rupture, la région lui offrant une base logistique dont il peut aujourd'hui difficilement se passer.

Jean-Paul Besset

Jacques Monin

Zebda boude l'inauguration du Zénith de Toulouse

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Toulouse l'affiche en lettres géantes : c'est le plus grand Zénith de France ! Le maire (UDF), Dominique Baudis, ne cache pas sa satisfaction devant cet oiseau d'aluminium et de briques posé sur la ville par les architectes André et Serge Grezy : « Au seuil de l'an 2000, Toulouse dispose d'équipements dignes d'une grande métropole européenne. » Pour 187 millions de francs, la quatrième ville de France s'est offert, avec l'aide du département, de la région et de l'Etat, la deuxième salle de concerts et de spectacles de France – 9 000 places – après Paris-Bercy.

Rien n'a été laissé au hasard pour que cette réalisation vienne couronner cette politique d'infrastructures culturelles, atout économique prioritaire. Qualité sonore maximale (grâce à un plafond de pyramides mobiles en laine de roche absorbant ou diffusant le son selon les types de musique), scène de 30 mètres sur 20, salle modulable, polyvalence possible entre la musique, le théâtre, le trial, le snow board, le patinage, le tennis ou les conventions d'entre-

prises, parking de 3 000 places (le plus grand de la ville), rues piétonnières jusqu'au métro, loges d'artistes avec jardin intérieur... Pierre Bachelet, Muriel Robin, Mylène Farmer, Eddy Mitchell, Francis Cabrel, Sting, Notre-Dame de Paris sont déjà au programme et on espère Claude Nougaro pour fêter l'an 2000.

PAS DE CADEAU À LA MUNICIPALITÉ

Samedi 17 avril, lors de la soirée inaugurale, la fête ne sera cependant pas complète. Zebda, le groupe musical le plus populaire dans une ville où un habitant sur quatre est étudiant, manque à l'appel. La municipalité a proposé aux sept enfants des quartiers nord de la cité de tenir le haut de l'affiche. Mais Magyd, Hakim, Mustapha, Rémi, Vincent, Joël et Pascal ont décidé de boycotter l'événement. Pas question pour eux de faire cadeau de leur présence à une municipalité avec laquelle ils entretiennent une relation conflictuelle.

Le contentieux remonte aux années 80, quand le groupe de copains n'était pas encore Zebda et se dépenait sans compter dans l'animation socioculturelle des quartiers du mal-

vivre. « Jamais la mairie ne nous a aidés, pas le moindre local, pas la moindre subvention, raconte Magyd. Ils ont refusé un projet de café-musique qui se voulait une vitrine pluriculturelle. Tout ça parce qu'on avait une réflexion critique sur la politique de la ville. Maintenant qu'on est connus, ils nous font les yeux doux. » Zebda n'a pas deux casquettes. A travers la notoriété du groupe musical, c'est toujours les militants qui parlent. La divergence reste politique. « Cette municipalité est une caricature de démocratie qui a peur de la jeunesse. »

On n'entendra donc pas Zebda à l'ouverture du Zénith (le groupe s'y produira plus tard, « en louant la salle comme ailleurs en France »). D'autres artistes de la scène toulousaine seront là pour l'inauguration samedi (mais pas les Fabulous Trobadors) et le premier spectacle, mardi 20 avril, sera donné par la troupe du Lido de Paris. Des femmes de plumes et de strass plutôt que la rage des rappers. On ne saurait mieux signifier l'incompatibilité de deux mondes culturels.

BOX MAN www.boxman.fr

Miles DAVIS and Quincy JONES
Live at Montreux Festival
109 F
Prix TTC variable jusqu'en 30/05/99,
hors frais d'expédition

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

L'architecture et son double à Weimar

Une exposition en 23 « stations » à travers la « capitale européenne de la culture »

ZEITREISEN ZU FUSS IN WEIMAR (« Voyage dans le temps, à pied, dans Weimar »). 23 stations dans les rues et sur les places de la ville, pour faire le lien entre la maison de Goethe et le camp de Buchenwald. Jusqu'au 8 octobre. **WEGE NACH WEIMAR** (« Chemins vers Weimar »). Landesverwaltungsamt (Gauforum). Jusqu'au 23 mai. Tél. : 00-49-36-43-24-00. Internet : www.weimar1999.de/

WEIMAR

de notre envoyé spécial

Voyage dans le temps, à pied et à Weimar (« *Zeitreisen zu Fuss in Weimar* »), tel est le thème de la nouvelle manifestation qui a été inaugurée le 28 mars dans la « capitale européenne de la culture » pour 1999. Cette exposition, éclatée en 23 « stations » à travers la ville, est signée Marie-Louise von Plessen, une spécialiste émérite des histoires compliquées, qui s'était déjà attelée aux rapports de la France et de l'Allemagne lors de l'exposition « Marianne et Germania », présentée à Berlin puis à Paris en 1997. Le voyage à Weimar est une affaire singulièrement plus corsée : l'Allemagne face à l'Allemagne, *Germania und Germania*. Elle aura été aidée dans son entreprise par l'exposition « Chemins vers Weimar » (« *Wege nach Weimar* »), fresque passionnante, dessinée par Hans Wilderrotter – mais exclusivement réservée aux germanistes, comme l'est malheureusement l'essentiel de cette année européenne.

S'interrogeant sur les tentatives de séduction de l'art par la politique, et réciproquement, il dresse un tableau des attitudes allemandes de 1918 à 1959, qui vont, pour faire court, de l'union libre et acceptée au viol en passant par le rapt. Cette exposition a lieu dans la salle des fêtes du Gauforum, monumental ensemble nazi dont la partie centrale a été réinterprétée par d'assez piètres architectes de la RDA. Le Gauforum est aussi l'une des 23 stations de Marie-Louise von Plessen. Entre l'une et l'autre de ces manifestations se révèlent le poids des lieux et l'éloquence trouble de l'architecture, mise à toutes les sauces par l'histoire de Weimar.

MANIPULATIONS

L'avantage de la littérature sur l'architecture, c'est que même travestis, récupérés, martyrisés, comme l'ont été Herder ou Nietzsche, les textes finissent généralement par retrouver leur vérité. Or de telles manipulations sur les bâtiments, sur les sites urbains, les monuments, les lieux de vie et parfois de mort, conduisent à falsifier peu ou prou l'histoire. A Weimar, le moindre souvenir de l'âge d'or de Goethe et de Schiller, scotchés l'un à l'autre sur la place du Théâtre, impavides et consentants dans leurs vêtements de bronze, a été retapé, redoré, astiqué, jusqu'à effacer le passage du temps. Était-ce à ce point nécessaire ? Les deux expositions, les « Chemins »



A l'Hôtel de l'Éléphant, les tenanciers de l'établissement ont placé la silhouette peinte en bleu du couple Schiller-Goethe sur le balcon préféré de Hitler.

et les « Stations » expriment une position commune : dans un tel contexte, seule l'explication de texte appliquée à la pierre ou au béton permet, quel qu'en soit le maquillage, d'en faire les témoins des guerres ou de la barbarie, comme ils peuvent l'être des grands moments de civilisation.

Sans doute les organisateurs de cette année européenne auraient pu aller plus loin, et tirer plus spectaculairement parti de ce patri-moine nommé à demi-mots. Mais,

préférée de Hitler : il en reste d'explicites photographies. Vailamment, les tenanciers de l'établissement ont placé sur le balcon préféré du dictateur la silhouette peinte en bleu du couple Schiller-Goethe, charmant acte de résistance qui prolonge l'exposition du Gauforum. Et voilà pourquoi l'architecture est muette.

Pas toujours. Le Musée du Bauhaus, à Weimar, l'école source du Mouvement moderne, a arrangé ses collections dans un délicieux

ouverture visible. L'étage habitable présente sur la gauche des fenêtres rondes, disposées de façon aléatoire tandis qu'il va en s'ouvrant vers la droite. Les proportions, l'esprit, tout, jusqu'au vocabulaire, rappelle la maison que Rem Koolhaas a construit près de Bordeaux (*Le Monde* 18 février 1998), prix de l'Equerre d'argent 1998. Plagiat ? Evidemment pas, Koolhaas a bien assez de mots à lui pour parler tout seul. Réminiscence, alors ? Coïncidence ? Ou encore renaissance de l'esprit universel de Weimar ?

UN PONT ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

Le dessin de Keler n'a pas été abusivement publié. C'est sa vertu de lancer ainsi sans formalité, sans crier gare, un pont entre le passé de la ville, qui abrita quelques années un Bauhaus qui cherchait à universaliser une pensée d'invention, et un présent de l'architecture universel à force de communication. A supposer même que nous forçons un peu le trait sur la ressemblance entre Keler et Koolhaas, ce dessin a ainsi le mérite de réconcilier Weimar avec son passé, plus justement, plus simplement, que les tonnes de peinture fraîche dont on a habillé la ville de Goethe.

Un grand homme, ce Goethe, si grand que, conformément au programme de la capitale culturelle, la réplique exacte de sa maison de campagne, à quelques dizaines de mètres de l'original, a été inaugurée le 12 mars. Une réalisation fumeuse, supposée encourager la plèbe à distinguer le vrai du faux. Mais dont les arguments philosophiques tiennent mal le coup auprès de cette affirmation de bon sens d'un vélocipédiste : « *Les Weimariens voient double, et quelques-uns voient même leur Éléphant rose.* »

Frédéric Edelmann

William Forsythe affine ses recherches cérébrales et précieuses

WORKWITHINWORK, QUARTETTE, de William Forsythe. Par le Ballett Frankfurt. Luciano Berio, Thom Willems (musiques). MC 93, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. M^o Pablo-Picasso. Le vendredi 16, à 20 h 30, et dimanche 18, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 90 F à 170 F (13,7 à 25,9 €).

Leçon d'incertitude de celle donnée par William Forsythe, présent à la fois au Palais-Garnier avec le Ballet de l'Opéra (la dernière représentation a eu lieu le 14 avril) et à la Maison de la culture de Bobigny avec le Ballett Frankfurt, sa propre compagnie. Le chorégraphe est en pleine évolution. Donc imprévisible, contradictoire. A l'image des deux programmes présentés, où la perfection côtoie la déception.

Pour les danseurs de l'Opéra, Forsythe a créé *Pas/Paris*, un ballet tout en pointes si évidemment complexe qu'on y sent trop sa décision de vouloir « donner à manger aux danseurs », pour reprendre l'expression célèbre de Nourève. Volonté ou volontarisme ? Nourrir ou « gaver » ? C'est superbe, mais le

sens s'étrangle, s'étouffe... On s'ennuie un peu. Un comble avec Forsythe !

A l'inverse, dans *Woundwork I*, on est surpris par la nouveauté. Création mondiale, imaginée pour les étoiles Isabelle Guérin/Laurent Hilaire et Carole Arbo/Manuel Legris sur une musique de Thom Willems, les corps dessinent *stricto sensu* dans l'espace la manière de faire des nœuds (nœud de chaise simple, nœud en huit, demi-clé, un tour mort et deux demi-clés, etc.) et de les défaire. Tout est vrille, reprise, répétition, glissement, serpage. Pas de deux, Pas de quatre. Transitions invisibles, camouflage de danseurs entre chiens et loups. Variations de beige, de rosé, de turquoise clair. Plus le chorégraphe appuie sa danse sur des géométries, plus il s'approche des raffinements du baroque : jambes précises, claquantes, bras ondulatoires, presque précieux.

Un Américain plonge dans l'archaïsme de la danse classique en train de se fixer. Juste avant que Louis XIV, le roi-danseur, ne crée l'Académie nationale de musique et de danse, ancêtre de l'Opéra de

Paris. Hommage en forme de méditation. A Bobigny, *Workwithwork*, ballet écrit sur une série d'études pour deux violons de Luciano Berio (interprétées *live* par Verena Sommer et Maxim Franke), s'inscrit dans la lignée de *Woundwork I*. Ainsi que *Quartette*, sur une musique de Thom Willems (qui copie drôlement Berio).

BEAUX ESPRITS ET VENTRES CREUX

Bien que le Ballett Frankfurt soit une compagnie d'une rare intensité – les garçons chez Forsythe à eux seuls valent un sérieux coup d'œil –, on n'a eu d'yeux que pour Dana Caspersen. Tandis que les autres danseuses ont conservé le déhanché, la fluidité heurtée, marques de fabrique du chorégraphe, elle ne bouge plus les hanches, exécute les mouvements à fond, réussissant des tensions encore jamais observées. Elle va sur la musique avec ce petit temps d'avance qui lui donne l'air de mordre. Quand elle tient la pose dans le genre statue, prolongeant les silences de la musique, elle n'y apporte aucune afféterie, aucune grâce excessive que d'autres interprètes n'hésitent pas à ajouter au

mouvement. IncurSION chez les prétentieux ridicules ? Dana Caspersen en apôtre du naturel ? Bizarre !

On ne sait plus où file Forsythe. Il est en recherche. Il le dit. C'est pourquoi il a choisi de quitter l'Opéra de Francfort pour aller s'installer au Theater am Turm (*Le Monde* du 20 janvier). Il a apparemment abandonné les grandes compositions où images, comédie, scénographie faisaient jaillir la danse, la détournant au cutter. On aimait ces pièces polyphoniques. Dans *Workwithwork* et *Quartette* ne restent que les corps, des shorts multicolores, des maillots ajustés, des sculptures de lumières. Des danses en miroir. Des êtres qui s'approchent, et qui s'oublient aussitôt que désenlacés. Nouer, dénouer. Une danse qui s'éclate en points laser comme dans une *rave* sophistiquée. Le travail du chorégraphe reflète moins qu'avant le foisonnement du monde qu'une recherche douloureuse, mais consolante, de la beauté. Du ballet pour beaux esprits qui laisse le ventre creux.

Dominique Fréret

SORTIR

PARIS

Amalia Rodrigues
Sans doute la plus grande voix du fado, genre portugais né au Brésil, qui a conquis ses galons universels grâce au charisme de celle qui fut considérée comme l'ambassadrice du Portugal, ou plus exactement de l'âme portugaise. Amalia, fille des quartiers pauvres, a chanté les poètes, des classiques et de modernes érudits, en se basant sur les mélodies extrêmement populaires du fado de Lisbonne. Le cinéma fit beaucoup pour sa gloire et celle de sa musique. En France, elle fut lancée par *Les Amants du Tage*, d'Henri Verneuil, en 1954, dans lequel elle chante le fameux *Barco Negro*. Ce film est présenté à la Cinémathèque de la danse le 17 avril à 16 h 30, suivi de *Sangue toureiro* d'Augusto Fraga (1958) et de la projection d'un montage inédit de ses plus beaux

concerts, en présence de l'artiste à 21 heures. Le 18, seront présentés deux films réalisés en 1947 : *Capas negras* d'Armando de Miranda et *Fado, historia duma Cantadera* de Perdigao Queiroga.

Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Les 17 et 18 avril, séances à 16 heures, 19 heures et 21 heures. Tél. : 01-53-65-74-70.

Pact

Saxophoniste, fils de Francis Bebey, une des figures essentielles de la musique camerounaise, Toots Bebey a choisi avec Pact de mêler la transe électronique aux rythmes de l'Afrique. Une tentative d'ethno-house plutôt réussie, surtout quand une performance scénique lui permet vraiment de décoller. *Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. M^o Parmentier. Les 16 et 17 avril, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.*

(Publicité)

Dernières le 25 avril

KING

Michel Vinaver Mise en scène Alain Françon

SURFEURS

Texte et mise en scène Xavier Durringer

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chute de la Maison Usher
de Roger Corman, avec Vincent Price, Mark Damon, Myrna Fahey. Américain, 1960, copie neuve (1 h 25). Reflet Médicis III, 5^e (01-43-54-42-34).
Le Crime était presque parfait
d'Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland. Américain, 1954 (1 h 45). Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
Scarface
de Brian De Palma, avec Al Pacino, Steven Bauer, Michelle Pfeiffer. Américain, 1983, copie neuve (2 h 45). Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; Publicis Champs-Élysées, dolby, 8^e.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Les Bronzes de la Couronne
La collection de bronzes rassemblés par Louis XIV exposés pour la première fois. De Jean Bologne au Bernin. Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1^{er}. M^o Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Du 16 avril au 12 juillet. 30 F.
L'Essence de l'architecture (déduction métaphysique)
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la pyramide, Paris 1^{er}. M^o Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Du 16 avril au 12 juillet. 26 F et 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

A quoi rêvons-nous (la nuit) ?

Quatre-vingt-neuf récits de rêves écrits par presque autant de rêveurs rencontrés lors d'ateliers en 1998. mise en scène d'Olivier Besson, avec Claire Allouchery, Didier Barrer, Olivier Besson, Yvan Duruz, Sabine Jamet, Orazio Masaro et Nathalie Vincent. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis Basilique. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 6 mai.

Riverdance-the Show

Spectacle de danse celtique. Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris 17^e. M^o Porte Maillot. Les 16 et 17 avril, à 20 h 30 ; le 18, à 15 heures. Tél. : 01-40-68-00-05. De 200 F à 480 F.

La Dame blanche

de Boieldieu. Jaël Azzaretti, Raphaëlle Farman (Anna), Gregory Kunde (Brown), Steven Cole (Dickson), Sandra Zeltzer (Jenny), Christian Tréguier (Gaveston), Karine Ohanyan (Marguerite), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre Padeloup, Claire Gibault (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Bernard Pisani (chorégraphie). Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2^e. M^o Richelieu-Drouot. Le 16, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F. Jusqu'au 18 avril.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Svetlanov : *Symphonie n° 1*. Tchaïkovski : *Concerto pour piano et orchestre n° 1*. Vladimír Ovcinnikov (piano), Evgueni Svetlanov (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Jean-Pierre Como Quintet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 16 et 17, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.
David Murray Octet, Arthur Blythe, James Carter
Espace Lumière, 6, avenue De-Lattre-de-Tassigny, 93 Epinay-sur-Seine. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-49-22-10-10. De 100 F à 120 F.

Jacques Demierre, Urs Leimgruber, Michel Doneda
Instant chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M^o Robespierre. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Soirée new bled vibration
avec Larbi Dida (sons du Maghreb, groove, hip-hop).

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Le 16, de 23 h 30 à l'aube. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Algérie mon amour !

Une trentaine de musiciens et chanteurs algériens. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association Bled Connexion, qui soutient les artistes algériens. Cabaret Sauvage, 211, avenue Jean-Jaurès, Parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte de la Villette. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Tito Paris

Soirée cap-verdienne avec l'enfant chéri de Sao-Vicente. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.*

Manu Lann Huel, Didier Squiban, Ronan Le Bars
Musique de Bretagne. *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 17, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.*

RÉSERVATIONS

Laurent de Wilde
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 28 et 29 avril et le 1^{er} mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F.
Orchestre National de Barbès
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. Le 1^{er} mai, à 20 h 30 ; le 2, à 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 130 F.
Tambours sur la digue
d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil. *Cartoucherie-Théâtre du Soleil, Paris 12^e. A partir du 12 mai. Tél. : 01-43-74-24-08. 90 F et 150.*

DERNIERS JOURS

18 avril :

Le Voyage à La Haye
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de François Berreur.

Au bois lâché
d'après Dylan Thomas, mise en scène de Xavier Marchand. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*

KIOSQUE

LE MONDE / SAMEDI 17 AVRIL 1999

Une enquête japonaise sur l'Etat militaire nord-coréen

L'hebdomadaire nippon « Aera » fait le point sur le programme nucléaire de Pyongyang et sur la situation économique catastrophique d'un pays en proie à la famine

LES GESTICULATIONS bellistes de la Corée du Nord (envoi d'un missile au-dessus du Japon, intrusions dans ses eaux territoriales) préoccupent les Japonais. Mais une déstabilisation du régime nord-coréen les inquiète tout autant par le risque d'un exode de réfugiés. Il y a 300 000 ressortissants nord-coréens au Japon dont les familles, qui se trouvent en République populaire démocratique de Corée (RPDC), pourraient demander asile dans l'archipel. Dans un numéro spécial intitulé *Un Etat militaire. La véritable image de la Corée du Nord*, l'hebdomadaire *Aera* fait le point sur les dangers que présente le dernier régime stalinien de la planète à travers les déclara-

tions de dix réfugiés qui occupaient des fonctions importantes dans leur pays et les contributions d'experts chinois et japonais.

Dans une interview, Kim Dok-hong, secrétaire de Hwang Jang-yop, le plus haut dignitaire du régime à avoir fait défection en 1997, qui s'est réfugié comme celui-ci en Corée du Sud, déclare qu'un scientifique spécialiste de l'atome, le docteur So, formé par les Soviétiques, est chargé depuis les années 80 du programme nucléaire à fins militaires mené par le régime. Selon M. Kim, une unité spéciale de l'armée, appelée « section 131 », est par ailleurs chargée de la construction des installations souterraines telles que le site de Kum-



changri où, selon les États-Unis, la Corée du Nord aurait repris son programme nucléaire en dépit de l'accord de 1994. Des installations

souterraines enfouies à une centaine de mètres de profondeur auraient en outre été construites à une trentaine de kilomètres au nord de Pyongyang afin de servir de quartier général en cas de conflit. Ce site serait relié au palais présidentiel par une voie également souterraine.

Selon un ancien journaliste nord-coréen, aujourd'hui expert des questions nord-coréennes en Corée du Sud, la famine ne renversera pas le régime, mais on ne peut escompter un redressement de l'économie, celle-ci étant étouffée par l'armée : les seules entreprises qui fonctionnent encore à 60 % de leur capacité (pour les autres c'est 20 % à 30 %) sont les arsenaux mili-

taires qui mobilisent les rares ressources en énergie.

Dans un article sur le rapport des forces dans la péninsule, le spécialiste japonais des questions militaires, Shunji Taoka, écrit enfin que les experts américains ne pensent pas que la RPDC possède l'arme atomique et que, de toute façon, elle n'aurait pas la capacité technologique d'équiper ses missiles d'une ogive nucléaire. Selon un ancien officier de l'armée nord-coréenne, la RPDC disposerait d'une centaine de missiles capables d'atteindre le Japon.

POIGNANT TÉMOIGNAGE

Aera consacre enfin un article à un film vidéo tourné secrètement en RPDC par un réfugié, An Chol, qui y est revenu en octobre 1998 avec une caméra dissimulée dans un sac. Ce film tourné dans deux villes du centre du pays est un poignant témoignage sur la situation des enfants errant autour des marchés noirs désormais omniprésents dans le pays ravagé par la famine. Sans domicile, hirsutes, recouverts d'une couverture en guise de manteau, ils ramassent par terre des grains de maïs ou de riz, boivent de l'eau stagnante, fouillent les ordures. Pour prévenir les vols, les marchands couvrent leurs maigres étalages de filets. Ce reportage a donné lieu à un livre qui vient d'être publié en japonais sous le titre *La Corée du Nord entrevue par une caméra cachée. Les cris des Kotchebis* (les enfants vagabonds).

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

Philip Stephens

■ Le temps s'améliore sur le Kosovo. Alors que les nuages se dissipent, il devrait en aller de même sur les doutes qui se sont peu à peu installés à propos du but de cette guerre contre Slobodan Milosevic. L'OTAN va gagner. Mais la défaite militaire de M. Milosevic ne sera pas suffisante. Comme Tony Blair l'a fait remarquer, il s'agit d'une guerre d'un nouveau genre, qui porte sur des valeurs plus que sur un territoire. Je me demande si ceux qui la mènent ont la volonté de parvenir à une paix aussi ambitieuse... Une victoire militaire ne saurait suffire, pas plus qu'un traité redessinant les frontières. Les « va-

leurs » pour lesquelles cette guerre a été engagée doivent être préservées dans la recherche de la paix. La moralité ne doit pas être abandonnée à la Realpolitik.

THE GUARDIAN

■ Cela devait arriver. A partir du moment où l'OTAN s'était engagée dans cette guerre non déclarée contre la Serbie, son coût humain devait finir par devenir apparent. La plupart des observateurs pensaient que ce moment viendrait avec les premières pertes humaines au sein des forces alliées. La vue d'un soldat britannique ou américain, mort, sur une civière marquerait un tournant, le moment où le soutien public serait soumis à dure épreuve. En fait, c'est le bombardement d'un convoi de réfugiés par

l'OTAN qui, en tuant des dizaines de civils innocents, a fait naître les plus graves interrogations sur cette guerre... Le carnage de Djakovica a déstabilisé même les plus fervents défenseurs de l'OTAN...

Nous devons cependant nous rappeler ce qu'est l'alternative à cette horrible guerre. Ce serait de continuer à rechercher une solution diplomatique sans le recours à la force, permettant ainsi au président Milosevic de parler fort de la paix tout en donnant par ailleurs des ordres pour continuer son œuvre d'épuration ethnique de l'autre. La bonne méthode, c'est de continuer à faire pression sur lui avec les interventions de l'OTAN tout en explorant toutes les chances de solution diplomatique et en préparant les étapes suivantes. Ce que le car-

nage de mercredi met en évidence, c'est l'inadéquation des seules frappes aériennes. L'intervention au sol devient de plus en plus urgente.

THE WASHINGTON POST

■ Bill Clinton a exprimé une nouvelle fois sa détermination à poursuivre les bombardements jusqu'à ce que M. Milosevic parte. Cette détermination est justifiée : face aux atrocités serbes, les alliés ne doivent lui accorder aucune concession. Toutes les forces serbes doivent évacuer le Kosovo et tous les réfugiés doivent pouvoir revenir sur leur terre sous protection internationale. L'OTAN doit faire preuve à la fois de patience et de rapidité, cela n'est pas une combinaison facile.

SUR LA TOILE

MUSIQUE

■ L'Association de l'industrie phonographique allemande a annoncé la mise en place prochaine d'un nouveau système permettant de repérer les sites pirates diffusant de la musique sur Internet sans acquitter de droits et de bloquer leur fonctionnement. L'association estime que la circulation illicite de fichiers musicaux sur Internet lui a fait perdre près de 20 millions de marks (environ 10 millions d'euros). - (AFP)

RUSSIE

■ Selon le quotidien russe *Vremia*, Internet est aujourd'hui utilisé en Russie par plus d'un million et demi de personnes. Le chiffre d'affaires des prestataires Internet russes a été d'environ 160 millions de dollars en 1998. - (AFP)

FESTIVAL

■ Le journal en ligne du Printemps de Bourges est disponible sur le site www.reseau-printemps.com.

ARCHIVES VIDÉO

IBM et Sony ont annoncé la création prochaine d'un service d'archives vidéo numérisées à destination des chaînes de télévision. Leur premier client sera CNN, qui pourra ainsi revendre plus facilement ses reportages à d'autres chaînes et les rendre accessibles via Internet. - (AP)

DEPUIS plus de dix ans, Al Gore soigne son image de spécialiste des nouvelles technologies, et s'enorgueillit d'avoir travaillé au développement des « autoroutes de l'information », comme sénateur puis comme vice-président des États-Unis. Désormais candidat à l'élection présidentielle de 2000, il ne manque pas une occasion de rappeler ses états de services. Pour tant, sa campagne de séduction en direction des internautes a connu des débuts difficiles. Le 9 mars, lors d'une interview sur CNN, il a déclaré de but en blanc : « Lorsque j'étais membre du congrès, j'ai pris l'initiative de créer l'Internet. » Cette étrange vantardise a aussitôt déclenché une tempête de sarcasmes sur le réseau, et lui a valu le surnom de « Père de l'Internet ».

On attendait donc avec impatience l'ouverture de son site de campagne, le 7 avril. De prime abord, il s'agit d'un site sans fantaisie, au contenu très général. Seule originalité, une rubrique réservée aux enfants, qui sont invités à répondre à des questions telles que :

www.algore2000.com

Les mésaventures sur Internet d'Al Gore, candidat à la présidence, et sa contre-attaque



« Quel genre d'animaux domestiques la famille Gore possède-t-elle ? » Mais, le jour de l'inauguration, un journaliste d'Associated Press remarque que, pour participer au jeu, l'enfant doit donner son nom, son adresse électronique et son code postal. Or, quelques mois

plus tôt, Al Gore avait soutenu le vote d'une loi de protection de l'enfance interdisant aux sites Web commerciaux de demander des renseignements personnels aux mineurs. La loi n'entrera en vigueur qu'en 2001, mais l'effet a été déplorable, et il a fallu supprimer le

questionnaire en catastrophe. Malgré ce départ chaotique, l'équipe d'Al Gore n'a pas renoncé à établir un climat de complicité et d'intimité avec les internautes, et utilise des ruses inédites. Ainsi, elle a caché un message dans le code-source (version en langage de programmation) du site, que seuls les férus d'informatique vont consulter : « Merci d'être venu vérifier notre code-source ! Le fait que vous jetiez un coup d'œil en coulisses signifie que vous pouvez nous apporter une aide décisive... Dans l'esprit du mouvement pour les logiciels libres, nous avons créé le "Projet Code Source Bénévole Gore 2000", qui fera de cette campagne la plus ouverte et la plus interactive... » Al Gore espère recruter bénévolement des informaticiens pour enrichir et améliorer son site, et créer ainsi une communauté virtuelle de sympathisants. La tactique semble payante, car sur les forums de discussion consacrés aux logiciels libres on s'agit déjà.

Yves Eudes

■ L'Etat accorde une indemnisation au docteur **Raffaële Borriello**, médecin à Saint-Jean-de-Maurienne, innocenté par la justice, accusé d'avoir braqué une agence locale de la Banque de Savoie sur la foi de témoins formels, emprisonné en 1997 avant Noël, libéré, l'année suivante, à Pâques.

■ Des Américains craignant pour leur denture viennent de déposer une plainte collective contre les fabricants de brosses à dents.

■ Originaires d'Amérique, ils ont envahi la Camargue : le ragondin, gros castor, perce les digues ; la jussie, plante ornementale, recouvre les plans d'eau ; la tortue de Floride, échappée des aquariums, chasse la cistude d'Europe, reine des marais.

Christian Colombani

(Cette rubrique s'interrompt jusqu'au lundi 3 mai.)

Souvenirs d'ancien combattant

par Alain Rollat

LE FANATISME des droits de l'homme, mon cher Usbek, ne vaut pas celui des droits de Dieu. Te souviens-tu de la prise de Jérusalem ? Je ne relis jamais sans nostalgie le charmant récit de l'aimable Raymond d'Agiles : « On vit des choses admirables. On voyait dans les rues de la ville des monceaux de têtes, de mains, de pieds. Les hommes et les chevaliers marchaient de tous côtés à travers les cadavres. Dans le temple, on allait à cheval dans le sang jusqu'aux genoux du cavalier. Juste jugement de Dieu qui voulut que ce lieu même reçût le sang de ceux dont les blasphèmes l'avaient si longtemps souillé... Spectacle céleste !... » Ce brave chanoine du Puy ne reconnaît plus les siens.

Les Otaniens font aujourd'hui croisée comme s'ils faisaient pénitence. Ils se flagellent à la vue du moindre carnage. Le concile de Latran s'est trop attendri. Je savais bien que l'excommunication des

arquebusiers par Innocent III finirait par avoir des effets émoullants. En faisant de la guerre de religion un art humanitaire, les croisés des temps modernes ont ouvert la boîte de Pandore. Non seulement les Otaniens s'interdisent l'arquebuse, mais ils prétendent faire la guerre aux militaires en s'interdisant la mort des civils ! Leur armement est si moderne qu'à force de pratiquer la destruction à distance avec des machines à calculer ils ont fini par faire croire à leurs soldats qu'ils n'étaient que des ingénieurs. Résultat : la plus petite « bavure » provoque des nausées parmi la troupe. Récemment, un malheureux pilote d'aéronef a même été obligé de présenter ses excuses au public pour avoir bombardé par erreur quelques tracteurs de son propre camp. Je crains que les Otaniens n'aient tendance à oublier que le respect des lois de la guerre exige, entre les belligérants, un partage équitable des horreurs. Je

le crains d'autant plus qu'en se convertissant à la religion de la télévision les Otaniens se sont astreints à une règle de transparence qui joue contre eux les jours de propagande.

Je n'en dirai pas autant, mon cher Usbek, de leurs adversaires. Les Serbiens font la guerre comme nous l'aimons. La fin, chez eux, justifie encore les moyens primitifs. Ils ont cependant mis au point un nouveau procédé pour miner en douceur le moral des Otaniens. Chaque fois qu'un peu de sang innocent est versé, ils le récupèrent et le font dégouliner à la télévision. Ils s'attaquent ainsi lâchement au point faible des Otaniens, l'estomac, ramolli par l'abus du Coca-Cola light. Il faut donc rendre justice aux Serbiens : ils ont déjà gagné la bataille des images anthropophagiques.

(Cette chronique s'interrompt jusqu'au lundi 3 mai.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

901MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	
	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom :		
Prénom :		
N° : rue :		
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville :		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
Date :		
Signature : <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; display: inline-block;"></div>		
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
Clé RIB		

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^F/min)

"Le Monde" (USPS#0097/29) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Diego Pelaez, Antoine Chao, Waldemar Bastos. **Canal +**

19.00 Tracks. **Arte**

20.15 C'est la vie. Schizophrénie : délires et souffrances. **TSR**

20.55 Thalassa. Les Pirates des Kerguelen. **France 3**

22.00 Faut pas rêver. Cambodge : Les petites ombres. France : Les louets du Queyras. Niger : Les plongeurs du désert. **France 3**

22.30 Bouillon de culture. Télévision et Internet : liberté ou tyrannie ? Invités : Michel Béra ; Sophie Fontanel ; Jean-Noël Jeanneney ; Ignacio Ramonet ; Dominique Wolton ; Jean-Pierre Arbon. **France 2**

23.10 Sans aucun doute. La 150^e. **TF 1**

23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Hitler-Staline, liaisons dangereuses [3/3] : L'affrontement. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.15 Palettes, Wassili Kandinsky. Figures de l'invisible : «Jaune, Rouge, Bleu», 1925. **Arte**

20.35 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [3/3]. Les enfants. **Planète**

21.05 Epopée en Amérique, une histoire populaire du Québec. [4/3]. **TV 5**

21.35 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [3/4]. **Planète**

21.45 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [1/3]. **Histoire**

22.25 Grand format. A l'est de la guerre. **Arte**

23.30 La Croisade des enfants. **Odyssee**

23.55 Pays d'octobre. [1/4]. **Planète**

0.55 La Case de l'Oncle Doc. Les Servants du peuple. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Handball. Championnat de France. Toulouse - Montpellier. **Eurosport**

21.30 Boxe. Championnat de France. Mi-moyens: Jacob - Hétiouf. **AB Sports**

DANSE

20.45 Shijima. Ballet. Chorégraphie d'Ushio Amagatsu. Musique. Y. Yoshikawa et Yas-kas. Par la compagnie Sankai Juku. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Elvin Jones. Stuttgart, 1991. **Muzzik**

22.00 Gil Evans au Festival de jazz de Montreux 1983. **Muzzik**

22.30 Orfeo. Par la compagnie Trisha Brown. Bruxelles, 1998. Avec le Concerto Vocale et le Collegium Vocale de Gand, dir. René Jacobs. **Paris Première**

22.45 Carmina Burana, de Carl Orff. Berlin, 1989. Avec Kathleen Battle, soprano ; Frank Lopardo, ténor ; Thomas Allen, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur Shin-yu Kai, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**

23.05 Beethoven et Chopin. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Claus Peter Flor. **Muzzik**

23.50 Matthias le peintre, d'Hindemith. Dir. Serge Baudo. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 Chantage mortel. Heinrich Breloer [2/2]. **Arte**

20.50 Chasse à l'homme. Michael Kateman. **M 6**

20.55 Au bénéfice du doute. Williams Crépin [1/2]. **France 2**

20.55 Les Surprises du chef. André Flédréric. **TMC**

22.15 Mort d'un conquérant. Thierry Chabert. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

0.30 Libre court. *Entre les vagues.* Négar Djavadi. **France 3**

SÉRIES

19.00 Mozart. Marcel Bluwal [6/6]. **Festival**

22.30 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Duane Barry. **M 6**

22.55 Seinfeld. Une histoire à la gomme (v.o.). **Canal Jimmy**

0.25 Friends. The One Where Everyone Finds Out (v.o.). **Canal Jimmy**

0.50 Star Trek, Deep Space Nine. Melora (v.o.). **Canal Jimmy**

1.35 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. La pierre de Gol (v.o.). **Canal Jimmy**

TELEVISION

ARTE

22.25 A l'Est de la guerre
La réalisatrice autrichienne Ruth Beckermann s'est installée dans l'exposition sur les crimes commis par la Wehrmacht à l'Est, entre 1941 et 1944. Elle a filmé ceux qui venaient regarder les photos, interrogeant les plus âgés, dont la plupart ont combattu dans l'armée de Hitler. On lit la mauvaise foi comme la bonne, on devine qui ment, on voit qui est encore nazi comme au premier jour.

ARTE

0.20 A chacun son dû
Un pharmacien d'une bourgade proche de Palerme est assassiné avec un ami médecin. Un professeur recherche la vérité. L'intrigue, à la fois policière et politique, met en cause la Mafia et la bourgeoisie. Elio Petri s'est surtout attaché au portrait d'un intellectuel de gauche qui, faute d'avoir su affronter les problèmes de la société sicilienne, se retrouve victime d'une machination. En v.o.

FRANCE 3

0.55 La Case de l'Oncle Doc
Ils sont une bonne dizaine, représentant quatre générations, hommes et femmes qui ont voué leur vie à l'école laïque. Tous les intervenants des *Servants du peuple*, un documentaire de William Guérin, ont été ou sont encore instituteurs ou professeurs dans les Deux-Sèvres. Un bel hommage à la laïcité et aux « valeurs républicaines » : ouverture aux autres, solidarité et lutte contre l'exclusion.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Invité : Umberto Eco. **LCI**

23.20 Pompei, découverte d'un monde perdu. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.45 Les Documents de Savoir plus. Pas si fous que ça. **France 2**

13.55 Pendant la pub. Invité : Michel Drucker. **TMC**

14.05 Faits divers. Sans mobiles apparents. **RTBF 1**

14.15 Bouillon de culture. Télévision et Internet : liberté ou tyrannie ? **TV 5**

14.40 et 23.40 Place au livre. Jean Vautrin, Christian Millau. **LCI**

16.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Noël Jeanneney, Mona Ozouf, Christian Delporte. **Histoire**

16.35 Courts particuliers. Invitée : Catherine Breillat. **Paris Première**

17.30 Envoyé spécial, les années 90. Les derniers sidérurgistes. **Histoire**

18.15 Des racines et des ailes. Première tempête. Femmes de mer. Les nouveaux chiens de guerre. **TV 5**

19.00 T.V. +. **Canal +**

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 17 avril 1949. Irlande 1949, entre guerre civile et compromis. Invité : John Hume, homme politique irlandais et prix Nobel de la paix 1998. **Arte**

20.20 Le Club. Jean Yanne. **Ciné Classics**

20.45 La Semaine d'Histoire. **Histoire**

21.05 Thalassa. L'Odysée du vaisseau spatial. **TV 5**

21.15 Carte blanche à... Henri Troyat. **Forum Planète**

21.40 Métropolis. Une promenade à travers le Berlin de Vladimir Nabokov. L'Etat, l'art et la politique. Cyber-News. L'agenda culturel. **Arte**

22.15 Envoyé spécial. Céline Dion. La noblesse russe. Les Français dans la guerre. **TV 5**

22.45 T'as pas une idée ? Invité : Alain Decaux. **Canal Jimmy**

23.10 Tout le monde en parle. Invités : Jean-Pierre Coffe, Philippe Douste-Blazy, Marie Laforêt, Karl Lagerfeld, Satya Oblet, Elie Semoun, Bruno Solo, Tasha, Karl Zero. **France 2**

MUSIQUE

19.40 Les Grandes Batailles du passé. [24/28]. Paris 1871 : la semaine sanglante. **Planète**

19.50 La Croisade des enfants. **Odyssee**

20.25 Histoire de l'eau. [2/4]. Ses différentes utilisations. **Odyssee**

20.30 Henri Troyat. **Forum Planète**

20.35 Dancing in the Street. [8/10]. No Fun. **Planète**

20.35 Planète animal. [14/16] : Les ours. **TMC**

20.45 L'Aventure humaine. Galilée, le messager des étoiles. **Arte**

21.00 Divas. **Muzzik**

21.15 Inde, naissance d'une nation. Le cinéma. **Odyssee**

21.35 Planète Terre. L'Ouest américain [7/8] : Une terre d'espoir [1/2]. **TMC**

21.50 Blue jeans. **Canal Jimmy**

22.05 Les Moines du Mont Athos. **Planète**

22.30 Rome et Pompei. **Forum Planète**

22.40 Dans les coulisses de... L'infirmerie du lycée. **France 3**

23.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [3/3]. Les enfants. **Planète**

23.00 Les Descendants. [10/13]. Les Tolstoï. **Histoire**

23.55 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [3/4]. **Planète**

0.05 Music Planet. Backstreet Boys. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Rugby. Championnat de France. Top 16. 1^{re} journée retour. **Canal +**

14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Barcelone. Demi-finales. **Eurosport**

14.25 Tennis. Fed Cup. Suisse - Slovaquie. **TSR**

15.05 Tennis. Fed Cup. Russie - France. **France 2**

15.45 Cyclisme. Tour d'Aragon. **AB Sports**

17.30 Volley-ball. Championnat de France. Demi-finale. Match aller. **Eurosport**

18.45 Football. Championnat de France D2. Caen - Sedan. **Eurosport**

19.30 Basket-ball. Championnat de France féminin. Finale. Bourges - Valenciennes-Orchies. **AB Sports**

20.30 Arts martiaux. 14^e Festival des Arts Martiaux de Bercy. **Paris Première**

20.35 Football. Coupe de la Ligue. Demi-finale : Lens - Sochaux. **France 3**

20.45 Basket-ball. Pro A : Demi-finale. ASVEL - Le Mans. **Eurosport**

22.45 Golf. PGA américaine. MCI Classic. 3^e tour. **AB Sports**

4.00 Superbike. Championnat du monde. Grand Prix de Phillip Island (Australie). **Eurosport**

TÉLÉFILMS

17.20 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [2/2]. **Festival**

18.10 Entre femme et loup. Ben Bolt [1 et 2/2]. **13^{ème} Rue**

18.40 Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. **Ciné Classics**

20.30 Molière pour rire et pour pleurer. Marcel Camus [3/3]. **Festival**

22.25 Bargensac, drôle de père. Charlotte Brandström. **Festival**

22.40 Un amour de vache. Tomi Streiff. **Arte**

SÉRIES

18.30 Homicide. Canicule. **Série Club**

19.45 La Vie à cinq. [1/2]. La fin d'une époque. **Téva**

20.15 100 % kascher. (v.o.). **Arte**

20.15 Ellen. Joe's Kept Secret. **RTL 9**

20.25 Working. Medieval Christmas (v.o.). **Série Club**

20.35 Evamag. Il était une fois... **O. Canal +**

20.50 Columbo. Meurtre au champagne. **TF 1**

20.50 Charmed. Menace du futur. **M 6**

20.55 Spin City. Un maire à Miami. **O. Canal +**

21.00 Comment devenir une rock star ? (v.o.). **Canal Jimmy**

21.20 A la une. Tel est pris... **O. Canal +**

21.45 South Park. Joyeux Noël Charlie Manson. **O. Canal +**

21.45 The Sentinel. Un ange dans la nuit. **M 6**

21.55 The Practice. Le sens du devoir (v.o.). La vérité et ses conséquences (v.o.). **Série Club**

22.40 C-16. Meurtre en exclusivité. **M 6**

1.00 L'Hôtel en folie. The Wedding Party. **Canal Jimmy**

1.10 Friends. Celui qui a du jus (v.o.). **France 2**

CINÉ CLASSICS

23.00 L'Invincible Armada ■ ■ ■
Reconstitution historique soignée, ce film de William K. Howard obtint la médaille d'honneur 1937 du Comité cinématographique international de la Société des nations. Mais la petite histoire a retenu que, dans la partie purement romanesque de l'intrigue, Vivien Leigh et Laurence Olivier, mariés chacun de son côté, étaient en plein roman d'amour. A l'écran, leur passion brûle... En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

MUSIQUE

18.00 Paolo Conte. Montréal 88. **Muzzik**

18.30 Carmina Burana, de Carl Orff. Avec Kathleen Battle, soprano ; Frank Lopardo, ténor ; Thomas Allen, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur Shin-yu Kai, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**

20.30 Thésée. Opéra de Lully. Par l'ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie. **Mezzo**

20.59 Soirée Divas, je vous aime. **Muzzik**

22.05 Björk Live. Cambridge 88. **Canal +**

23.10 The Return of Maria Callas. Londres 1973. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.20 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [2/2]. **Festival**

18.10 Entre femme et loup. Ben Bolt [1 et 2/2]. **13^{ème} Rue**

18.40 Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. **Ciné Classics**

20.30 Molière pour rire et pour pleurer. Marcel Camus [3/3]. **Festival**

22.25 Bargensac, drôle de père. Charlotte Brandström. **Festival**

22.40 Un amour de vache. Tomi Streiff. **Arte**

SÉRIES

18.30 Homicide. Canicule. **Série Club**

19.45 La Vie à cinq. [1/2]. La fin d'une époque. **Téva**

20.15 100 % kascher. (v.o.). **Arte**

20.15 Ellen. Joe's Kept Secret. **RTL 9**

20.25 Working. Medieval Christmas (v.o.). **Série Club**

20.35 Evamag. Il était une fois... **O. Canal +**

20.50 Columbo. Meurtre au champagne. **TF 1**

20.50 Charmed. Menace du futur. **M 6**

20.55 Spin City. Un maire à Miami. **O. Canal +**

21.00 Comment devenir une rock star ? (v.o.). **Canal Jimmy**

21.20 A la une. Tel est pris... **O. Canal +**

21.45 South Park. Joyeux Noël Charlie Manson. **O. Canal +**

21.45 The Sentinel. Un ange dans la nuit. **M 6**

21.55 The Practice. Le sens du devoir (v.o.). La vérité et ses conséquences (v.o.). **Série Club**

22.40 C-16. Meurtre en exclusivité. **M 6**

1.00 L'Hôtel en folie. The Wedding Party. **Canal Jimmy**

1.10 Friends. Celui qui a du jus (v.o.). **France 2**

1.25 Les Granges brûlées ■ ■ ■
Jean Chapot. Avec Alain Delon, Simone Signoret (France, 1973, 95 min) **O. Ciné Cinéma 2**

1.50 Ce soir rien de nouveau ■ ■ ■
Mario Mattoli (Italie, 1942, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**

1.55 Dick Tracy ■ ■ ■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min) **O. Cinéstar 2**

2.45 La Planète des singes ■ ■ ■
Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.o., 110 min) **O. Canal +**

3.00 Sailor et Lula ■ ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1989, 125 min) **O. Ciné Cinéma 2**

FILMS

16.25 L'Equipe sauvage ■ ■ ■ ■ ■
Laslo Benedek (Etats-Unis, 1953, N., 80 min) **O. Ciné Classics**

17.50 Gwendalina ■ ■ ■
Alberto Lattuada (France - Italie, 1956, N., 100 min) **O. Cinétoile**

18.45 Justice est faite ■ ■ ■
André Cayatte (France, 1950, N., 105 min) **O. Ciné Classics**

21.00 La Prisonnière espagnole ■ ■ ■
David Mamet (Etats-Unis, 1997, 105 min) **O. Canal +**

21.00 Mary Reilly ■ ■ ■
Stephen Frears (Etats-Unis, 1995, 120 min) **O. Cinéstar 2**

21.00 Entrevista ■ ■ ■
Federico Fellini (France - Italie, 1986, 105 min) **O. Ciné Cinéma 2**

21.00 Un homme parmi les loups ■ ■ ■
Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, v.o., 105 min) **O. Ciné Cinéma 3**

21.20 Underground ■ ■ ■
Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, 165 min) **O. Cinéstar 1**

21.35 Sur les ailes de la danse ■ ■ ■
George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) **O. Cinétoile**

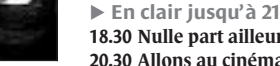
21.45 Cocoon ■ ■ ■
Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 120 min) **O. RTBF 1**

22.15 Demain est un autre jour ■ ■ ■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) **O. Ciné Classics**

22.45 Sailor et Lula ■ ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinéma 3**

23.40 Ce soir rien de nouveau ■ ■ ■
Mario Mattoli (Italie, 1942, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**

0.15 Une étoile est née ■ ■ ■ ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1954, v.o., 165 min) **O. France 2**



0.20 A chacun son dû ■ ■ ■ ■ ■
Elio Petri. Avec Gian Maria Volonte (Italie, 1967, v.o., 90 min) **O. Arte**

0.45 Banana split ■ ■ ■ ■ ■
Busby Berkeley (Etats-Unis, 1943, v.o., 105 min) **O. Canal +**

FILMS

13.20 Un homme parmi les loups ■ ■ ■
Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 100 min) **O. Ciné Cinéma 2**

13.45 La Croisière du Navigator ■ ■ ■ ■ ■
Buster Keaton et Donald Crisp (Etats-Unis, 1924, N., v.o., muet, 60 min) **O. Ciné Classics**

14.20 Poil de Carotte ■ ■ ■ ■ ■
Julien Duvivier (France, 1932, N., 90 min) **O. Cinétoile**

14.45 Chercheuses d'or 1935 ■ ■ ■ ■ ■
Busby Berkeley (1935, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**

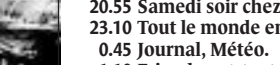
16.20 Demain est un autre jour ■ ■ ■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) **O. Ciné Classics**

17.55 Le Comédien ■ ■ ■ ■ ■
Sacha Guitry (France, 1947, N., 95 min) **O. Cinétoile**

23.00 L'Invincible Armada ■ ■ ■
William K. Howard (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min) **O. Ciné Classics**

23.00 Assurance sur la mort ■ ■ ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min) **O. Cinétoile**

23.00 No Smoking ■ ■ ■ ■ ■
Alain Resnais (France, 1993, 145 min) **O. Cinéstar 1**

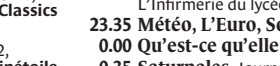


0.30 L'Equipe sauvage ■ ■ ■ ■ ■
Laslo Benedek. Avec Marlon Brando, Natalie Wood (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 80 min) **O. Ciné Classics**

0.45 To be or not to be ■ ■ ■ ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min) **O. Cinétoile**

1.05 Les Grandes Familles ■ ■ ■ ■ ■
Denys de La Patellière (France, 1958, N., 90 min) **O. Arte**

1.25 Underground ■ ■ ■ ■ ■
Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, v.o., 155 min) **O. Cinéstar 1**



1.25 Les Granges brûlées ■ ■ ■ ■ ■
Jean Chapot. Avec Alain Delon, Simone Signoret (France, 1973, 95 min) **O. Ciné Cinéma 2**

1.50 Ce soir rien de nouveau ■ ■ ■ ■ ■
Mario Mattoli (Italie, 1942, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**

1.55 Dick Tracy ■ ■ ■ ■ ■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min) **O. Cinéstar 2**

2.45 La Planète des singes ■ ■ ■ ■ ■
Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.o., 110 min) **O. Canal +**

3.00 Sailor et Lula ■ ■ ■ ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1989, 125 min) **O. Ciné Cinéma 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclisif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo. **20.48** Trafic infos. **20.50** Les Enfants de la télé. **20.50** Sans aucun doute. La 150^e. **1.00** Rallye. Rallye de Tunisie. **1.10** TF 1 nuit, Météo.

Philippe Séguin rompt avec Jacques Chirac en se démettant de la présidence du RPR

Le député des Vosges renonce à « défendre la politique du président de la République »

C'EST par une lettre communiquée à l'Agence France-Presse, vendredi 16 avril, à 10 h 30, que Philippe Séguin a annoncé sa rupture avec Jacques Chirac. Quittant la présidence du RPR et, à la fois, renonçant à conduire la liste formée avec Alain Madelin et Démocratie libérale pour les élections européennes du 13 juin, M. Séguin a précisé : « Ma démission de mes fonctions et le retrait de ma candidature à ces élections prennent effet immédiatement. » Nicolas Sarkozy, secrétaire général, est chargé de l'intérim à la tête du RPR.

Dans la lettre manuscrite qu'il a communiquée à l'AFP, M. Séguin écrit : « Lorsque le président de l'Association des amis de Jacques Chirac peut, sans être démenti, proclamer que voter pour la liste Séguin-Madelin ou pour la liste Pasqua-Villiers marque une même volonté d'adhérer à la majorité présidentielle, lorsque le même fait publiquement la promotion de la liste fédéraliste, avant que le chef de l'Etat, quelques heures plus tard, ne reçoive son animateur, il est clair que je n'ai plus rien à faire à la présidence du Rassemblement pour la

République ni, a fortiori, à la tête d'une liste européenne censée défendre la politique du président de la République. »

M. Séguin ajoute : « Je dis mes regrets aux adhérents et militants du Rassemblement. Vingt et un mois durant, avec l'aide et le soutien d'un grand nombre d'entre eux, au mépris de ma vie personnelle, de mes propres engagements et de ma réputation, je me suis efforcé d'assumer les conséquences des errements du passé, de maintenir l'unité du mouvement en dépit des tendances centrifuges qui l'affectaient, d'y colmater jour après jour des brèches béantes, comme à Paris, de m'en tenir à une ligne d'opposition malgré les tentations d'une cohabitation émolliente, de lutter contre de nouvelles stratégies suicidaires inspirées aux entourages par des sondages de popularité trompeurs. Je constate que je suis aujourd'hui privé des moyens nécessaires pour conduire mon action et que j'évolue dans un contexte où la loyauté, la clarté et la transparence ne sont pas des vertus cardinales. J'en tire donc les conséquences. »

Dans un entretien à l'hebdoma-

taire *Valeurs actuelles* (daté 17 avril), Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, affirme qu'au soir des élections européennes, il faudrait additionner les voix « des électeurs issus de notre famille », c'est-à-dire de la majorité présidentielle. Tout en jugeant que la liste RPR-DL est celle qui « colle au plus près aux idées européennes du président », M. Pons réaffirme que « d'autres listes font partie de la majorité présidentielle, à commencer par celle conduite par François Bayrou, qui en est une composante essentielle ». Evoquant la liste de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers, le député RPR de Paris souligne que « la composante "souverainiste" qu'ils incarnent » trouve ses voix « évidemment chez des électeurs issus de la majorité présidentielle ». « Et je ne vois pas au nom de quoi nous n'additionnerions pas [les voix] des électeurs issus de notre famille », ajoute-t-il. Dans le même entretien, M. Pons ajoute : « La multiplicité de listes aux élections européennes prouve bien que la stratégie qui était celle de l'Alliance

a échoué. Il faudra bien, après le 13 juin, envisager un autre mode d'action, qui, cette fois, fasse passer les idées avant les questions de structures ». M. Chirac a reçu, jeudi 15 avril, pendant trois quarts d'heure, celui que M. Séguin appelle l'« animateur » de la « liste fédéraliste », François Bayrou, président de l'UDF. Le chef de l'Etat s'était déjà entretenu à trois reprises avec M. Bayrou après que celui-ci eut annoncé, le 9 février, la formation d'une liste de l'UDF aux élections européennes et sa démission d'en prendre la tête. L'UDF est formellement membre de l'Alliance pour la France, constituée en mai 1998 avec le RPR et DL. M. Séguin avait tenté, en vain, d'obtenir qu'une liste unique de l'Alliance soit constituée pour les élections du 13 juin.

Le programme de M. Séguin comportait, avant sa démission, une visite en Corrèze, samedi 17 avril, où il devait être reçu par Bernadette Chirac. Vendredi, en fin de matinée, l'Elysée a publié un communiqué par lequel il se déclare « surpris » par la décision de M. Séguin.

L'extradition du général Pinochet pourrait prendre deux ans

LONDRES

de notre correspondant

En un jour, Graham Parkinson est devenu l'inconnu le plus célèbre du Royaume-Uni. La veille du jeudi 15 avril, il n'était encore qu'un modeste magistrat de tribunal de première instance installé depuis deux ans dans sa fonction. Le feu vert donné par le ministre de l'intérieur, Jack Straw, à la poursuite de l'instruction du dossier d'extradition vers l'Espagne de l'ancien dictateur chilien, Augusto Pinochet, a précipité sous les feux de la rampe ce sexagénaire, doté d'une réputation de sérieux et de fermeté, désigné par simple ordre d'ancienneté pour mener les débats du tribunal de Bow Street, à Londres.

Si les avocats du sénateur à vie chilien ne font pas appel, le juge Parkinson doit, le 30 avril, fixer la date de la première audience du procès qui décidera du sort du général putschiste. « Le processus entre enfin dans une phase purement judiciaire. Jusqu'à présent, tout s'est passé comme si Pinochet était coupable. L'heure est venue d'apporter les preuves. On revient à la pierre de touche du droit anglais basé sur le principe selon lequel tout accusé doit être considéré comme innocent tant que sa culpabilité n'a

pas été prouvée », comme l'indique au Monde Joe Jacobs, professeur de droit à la London School of Economics.

Ceux qui s'attendent à voir M^e Graham Parkinson se transformer en avocat-prophète des droits de l'homme en seront pour leurs frais. Chargé des audiences d'extradition, « Your Honour » est d'abord un arbitre entre la Couronne, agissant au nom du juge espagnol Baltasar Garzon, et le prévenu. Au menu des débats : les cas de torture perpétrés au Chili entre 1988 et 1990, le seul chef d'accusation retenu par les lords-juges dans leur arrêt du 24 mars.

« PORTÉE UNIVERSELLE »

« La torture et la conspiration en vue de commettre des tortures sont des crimes d'extradition » : les murs de Bow Street Magistrate Court, le tribunal de Covent Garden spécialisé dans les « cas difficiles », résonneront encore longtemps de cette courte déclaration de Jack Straw, pour qui rien dans le droit international n'empêche l'Espagne de juger l'ancien caudillo. A l'appui de sa décision, le ministre cite la convention européenne sur l'extradition et l'arrêt de la Chambre des lords rejetant l'immunité dans les cas de torture. S'il précise que

les trente-trois nouveaux cas contre le général invoqués par la justice espagnole n'ont pas été pris en compte dans cet aval, le « premier fic d'Angleterre » reconnaît le sérieux de ces derniers éléments.

En revanche, ni les quatre-vingt-trois ans ni l'état de santé de l'ancien chef de l'Etat chilien ne justifient une libération anticipée de sa luxueuse résidence de Wentworth, près de Londres, conclut le document de six pages circonstanciées.

Dès lors, pourquoi cette deuxième réponse positive à la requête d'extradition ?

D'abord, ce ministre, fidèle lieutenant de Tony Blair, ne pouvait guère se déjuger sans porter atteinte à la crédibilité du gouvernement. Ensuite, ce « dur » en matière de défense de la loi et de l'ordre a sans doute voulu donner des gages à l'aile gauche travailliste, échaudée par sa politique d'immigration restrictive. Enfin, Jack Straw a invoqué une politique étrangère qui se veut « éthique », tentant de mêler morale et intérêts commerciaux.

Graham Parkinson va examiner les preuves apportées par le juge espagnol et l'argumentaire de sa défense avant de trancher entre le renvoi vers le Chili et le transfert à

Madrid. Selon Joe Jacobs, le message de la décision du 15 avril basée sur les deux fondements de la *Common Law* que sont le « raisonnable » et l'« équitable » est clair : « La justice anglaise doit déterminer si les preuves de son délit confirment les accusations et si ce qui est reproché à Pinochet est d'ordre criminel dans ce pays. La portée du geste de Straw est universelle, car les tyrans à la retraite savent désormais qu'ils est risqué pour eux de voyager à l'étranger. »

L'affaire Pinochet met une nouvelle fois à l'épreuve une justice britannique déjà sur la sellette pour sa lenteur, son coût et ses préjugés de classe. M. Pinochet a eu les moyens de s'attacher les services des meilleurs plaideurs. Ses avocats chercheront à tirer profit de la moindre faille dans le dossier d'accusation pour tenter de casser le procès, avec une assiduité encouragée par leurs honoraires faramineux – jusqu'à 5 000 francs l'heure. « Le système judiciaire anglais n'a pas été conçu pour les riches comme Pinochet qui ont appris à s'en jouer », regrette Joe Jacobs, pour qui la procédure en Grande-Bretagne pourrait prendre entre un et deux ans.

Marc Roche

Au Chili, « la guerre pour la vérité n'est pas terminée »

SANTIAGO

de notre envoyée spéciale

En pleine nuit, la fête a éclaté. Chants et danses folkloriques ont fusé, jeudi 15 avril, au centre de la capitale chilienne, dans les locaux de l'Association des familles de détenus disparus, quand la radio a annoncé la décision du ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, de donner suite à la requête d'extradition du général Augusto Pinochet présentée par la justice espagnole. « Nous avons gagné une bataille, mais la guerre pour la vérité et la justice n'est pas terminée », a déclaré Sola Sierra, le président de l'association, qui réclame, sans succès depuis vingt-cinq ans, des informations sur le sort des 1 198 détenus disparus et des 2 100 victimes

politiques exécutées par le régime militaire de 1973 à 1990.

Quelques heures plus tard, des manifestations en faveur du général Pinochet ont eu lieu devant les ambassades d'Espagne et de Grande-Bretagne, sans atteindre toutefois le degré de violence qu'avait provoqué, il y a tout juste six mois, l'arrestation à Londres du sénateur à vie. « Nous nous habituons à vivre sans Pinochet », constatait avec un certain soulagement un marchand de journaux.

En fait, la décision de Jack Straw n'a pas causé de surprise. C'était le scénario attendu avec pessimisme à l'état-major des forces armées comme à la Fondation Pinochet et même au palais présidentiel de La Moneda. Cela explique que le président Eduardo Frei n'ait pas annulé un voyage de cinq jours en Europe. Et c'est de Berlin, neuf heures après la décision britannique, que le chef de l'Etat chilien a fait une déclaration officielle. Il a insisté sur le « droit primordial du Chili » à juger M. Pinochet, tout en réaffirmant que « le sénateur à vie devra comparaître devant la justice chilienne » s'il revient dans son pays.

Dans le même sens, à Santiago, un communiqué du ministère des affaires étrangères soulignait qu'il « serait plus sensé que les autorités de Grande-Bretagne et d'Espagne

reconnaissent le droit primordial de la démocratie chilienne à régler son propre passé ». Le ministre des affaires étrangères, José Miguel Insulza, a précisé que le gouvernement chilien n'envisageait « aucune mesure politique pour protester contre la décision de Jack Straw ».

« UN VOLCAN EN ÉRUPTION »

Les commandants en chef des forces armées, quant à eux, ne se sont pas exprimés. « Sans que cela soit dit publiquement, ce verdict est le meilleur scénario pour tout le monde au Chili. » Ce commentaire du quotidien *La Tercera* reflète le sentiment de beaucoup de responsables politiques à quelques mois de l'élection présidentielle. L'ombre du vieux général imprégnera certainement toute la campagne électorale, mais de nombreux analystes s'accordent à penser que le climat sera moins lourd que si M. Pinochet rentrait au Chili, où l'attendent plus d'une vingtaine de plaintes en justice pour graves violations des droits de l'homme.

Mercredi, le mouvement de la jeunesse de la Démocratie chrétienne (DC, au pouvoir) a présenté une nouvelle plainte concernant le sort de quatorze militants disparus durant la dictature. « La détention de Pinochet va au-delà de sa situation personnelle et exprime une cri-

tique de l'opinion mondiale mettant en évidence les limites de la transition chilienne vers la démocratie. C'est le problème que nous devons résoudre », a déclaré Ricardo Lagos, le candidat du Parti socialiste donné favori dans la course à la présidence.

Une des questions qui se posent désormais à Santiago est de savoir si la justice chilienne est en mesure de satisfaire les revendications de vérité et de justice qui ont été exprimées par des milliers de personnes pour la première fois depuis 1973, lors des émeutes obscures, le 12 avril, du cardinal Raoul Silva, grand défenseur des droits de l'homme pendant la dictature.

De façon inattendue, mardi, le général Izurieta a accepté la démission du général Fernando Torres Silva, représentant légal de l'armée auprès de la Cour suprême de justice pour toutes les causes pénales impliquant des militaires. Homme de confiance du général Pinochet, surnommé le « procureur de fer », Fernando Torres Silva est mis en cause dans plusieurs cas de torture et a été entendu par le juge Guzman le 12 avril. « La justice chilienne est un volcan en éruption », estime-t-on au palais de justice de Santiago.

Christine Legrand

La faute des autres

par Pierre Georges

LE PROCUREUR Kenneth Starr vient de plaider devant une commission parlementaire américaine l'abolition de la loi de 1978 créant des procureurs spéciaux. Donc des procureurs Starr ! « Cette loi, a-t-il dit, ne doit pas être reconduite. La politisation des enquêtes et la perte de confiance qui en résulte dans l'opinion sont inévitables. »

C'est plutôt amusant un procureur spécial saisi par la repentance et qui, dans l'évidence de l'échec, revient sur l'inanité, sinon sur la nocivité de sa fonction. Encore que M. Starr ne mette pas cet échec sur le compte de ses propres errements ou la politisation des enquêtes sur celui de ses engagements personnels ! Ce repentant-là n'est pas du genre flagellant. S'il a échoué, et il a échoué, c'est évidemment de la faute des autres, des méchants autres et notamment de la « véritable guerre » menée par la Maison Blanche et « des attaques partisans qui ont évidemment donné à l'enquête une coloration politique ».

Étonnant argumentaire. Comme celui d'un pompier pyromane qui en viendrait à dénoncer véhémentement la loi organisant les secours. Car, sauf à avoir rêvé, c'est bien ce procureur spécial, tout à fait spécial même dans ses méthodes, ses convictions et ses obsessions, qui a fabriqué le plus énorme, le plus désolant feuilleton politico-judiciaire de la décennie, cette lamentable affaire de sexe promue affaire d'Etat.

Les Torquemada de l'œil-de-bœuf n'ont pas de remords, tout juste des regrets. Ils mettent au compte des turpitudes des autres, leurs turpitudes propres. Et s'ils enragent, ce n'est point d'avoir fauté, mais d'avoir échoué. Ainsi pense et dit Kenneth Starr, qui n'imagine pas un instant ou ne

veut pas imaginer que s'il s'est ainsi fourvoyé, et tout un pays avec lui, ce n'est pas parce qu'il était médiocre et de médiocre pensée, mais parce que la loi, elle, est mauvaise.

Oublions Kenneth Starr ou plutôt laissons-le aux oubliettes de l'actualité à ruminer l'amer sentiment d'avoir eu toujours raison contre le tort universel. Ainsi naissent les belles vocations au martyre de l'incompris, dans un monde peuplé d'immoralistes, de présidents menteurs et de stagiaires amoureuses.

Oublions-le vite. Car voici qu'à l'instant, et ceci n'a rien à voir avec cela, l'actualité totalement emballée ces temps-ci nous amène une information-surprise, brutale : Philippe Séguin démissionne. De la présidence du RPR. Comme de sa candidature, en tant que tête de liste RPR-DL aux élections européennes. Philippe Séguin démissionne à la façon du personnage. Avec fracas. Bada-boum ! « Ma démission de mes fonctions et le retrait de ma candidature à ces élections prennent effet immédiatement. »

Il est trop tôt, évidemment, pour bien mesurer les effets sur l'introuvable Alliance, ou, par ricochet, sur le président de la République de cet éclat majeur. Mais, au risque d'un humour noir périlleux, on imagine assez volontiers l'ampleur des dommages collatéraux sur la vie politique française. La lettre de Philippe Séguin en tout cas pourrait se résumer ainsi : « Un président du RPR, cela démissionne ou cela ferme sa gueule ». Et, en termes d'actualité, cela nous rappelle vraiment quelque chose !

(Cette chronique reprendra le lundi 3 mai, dans l'édition datée 4 mai.)

Sortie dans l'espace des cosmonautes de la station Mir

VIKTOR AFANASSIEV, commandant de bord de la station russe Mir, et le cosmonaute français Jean-Pierre Haigneré, qui y séjourne depuis le 22 février, ont effectué, vendredi 16 avril, une sortie dans l'espace qui devait durer plus de cinq heures. Durant cette mission, qui débuta à 6 h 37 (heure de Paris), les deux hommes devaient récupérer des expériences scientifiques fixées à l'extérieur de la station, et en installer d'autres. Ils devaient également procéder à une simulation de travaux en vue d'une éventuelle nouvelle tentative de réparation du module Spektr, inutilisable depuis la collision avec un vaisseau automatique de ravitaillement en juin 1997.

DÉPÊCHES

■ ISRAËL : le rabbin Arieh Déri, chef du parti Shass, a été condamné, jeudi 15 avril, à quatre ans de prison ferme pour corruption, fraude et abus de confiance. M. Déri, 40 ans, un allié clé du premier ministre de droite Benyamin Nétanyahou, a également été condamné à 62 500 dollars d'amende, après un procès qui a duré cinq ans. Avec dix députés au Parlement, le Shass, qui regroupe des juifs orientaux, est le troisième parti israélien par ordre d'importance. – (AFP)

■ JUSTICE : Serge Malausséna, neveu et unique ayant-droit d'Antonin Artaud, a été débouté d'une action contre Gallimard, mercredi 14 avril, par le tribunal de grande instance de Paris. Il demandait l'interdiction de la publication (survenue en 1986) par Gallimard du livre *Antonin Artaud, dessins et portraits*, de Paul Thévenin et Jacques Derrida.

Tirage du Monde daté vendredi 16 avril 1999 : 545 677 exemplaires. 1 - 3

N O R D S U D

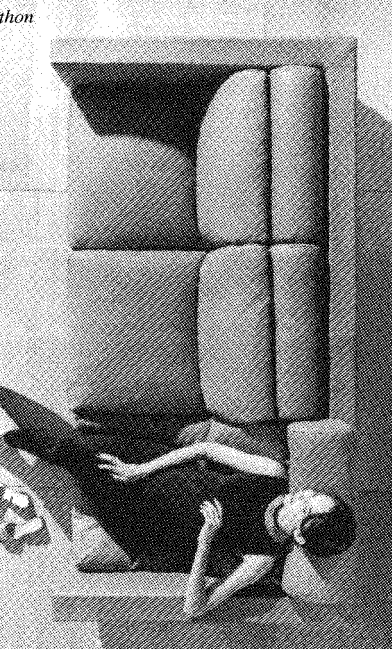
Canapé "YANG" de Valérie Dementhon

Calme,
Respirez...

Luxe,
Voici un canapé au confort d'exception d'une impeccable ligne basse.

Volupté,
Cuir, force de la matière.

Appui-tête breveté



NORD SUD
15, rue de Bourgogne
F- 75007 PARIS
Tél. : 01 53 59 59 50

A NOS ABONNÉS

UN SEUL NUMÉRO
0/803/022/021*

exclusivement réservé pour :

FAIRE SUIVRE
OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT

*0,99 F TTC/mn.